

TEXTES
DES AUTEURS CITÉS.

Le patriarche Joseph rencontre Jacob à Héroopolis.

ΥΠΑΝΘΕΑ΄ΜΕΝΟΣ ἔξεισι, καὶ καθ' Ἡρώων πόλιν αὐτῷ συνέβαλεν. (Flav. Joseph. *Antiquit. Judaic.* lib. 11, cap. 7.)

Héroopolis située au fond même du golfe et près d'Arsinoé, vers l'endroit où étoit le port.

Πλησίον δὲ τῆς Ἀρσινόης, καὶ ἡ τῶν Ἡρώων ἐστὶ πόλις, καὶ ἡ Κλεοπαίρις ἐν τῷ μυχῷ τῷ Ἀραβίου κόλπου, τῷ παρὰ Διγυπίον, καὶ λιμένες, καὶ κατοικίαι· διώρυγες δὲ πλείους, καὶ λίμναι πλησίον αὐτοῖσι. (Strabon. *Geogr.* lib. xvii, pag. 804.)

Héroopolis située à l'extrémité même du golfe Arabique.

Τὸ δὲ κατὰ τὴν Τρωγλοδυτικὴν, ὅπερ ἐστὶ ἐν δεξιᾷ σκοπέουσι ἀπὸ Ἡρώων πόλεως, μέχρι μὲν Πτολεμαίδος, καὶ τῆς τῶν Ἐλεφαντῶν θήρας, ἑνωσις χίλιοι παρὰ μεσημέριον στάδιοι, καὶ μικρὸν ἐπὶ τὴν ἑω. (Strabonis *Geogr.* lib. xvi, pag. 768.)

Διότι ἀπὸ Ἡρώων πόλεως, ἡ τις ἐστὶ παρὰ τῷ Νείλῳ, μυχὸς τῷ Ἀραβίῳ κόλπῳ, παρὰ... (Ibid. pag. 767.)

Ἀπὸ δὲ Ἡρώων πόλεως πλέουσι κατὰ τὴν Τρωγλοδυτικὴν, πόλιν εἶναι Φιλοτέραν... (Ibid. pag. 768.)

Position d'Héroopolis, identique avec celle de l'extrémité de la mer Rouge, pour la latitude comme pour la longitude.

..... Μέχρι τῷ καθ' Ἡρώων πόλιν μυχοῦ τῷ Ἀραβίῳ κόλπῳ, ἢ θέσις..
Καὶ μέρει τῷ Ἀραβίῳ κόλπῳ, κατὰ περιγραφήν τῆς παραλίῃς τῆς αὐτῆς.

Longit. Latit.
ξγ' λ. καθ' λ. γ.

JOSEPHUS autem, cognito patrem adventare (etenim Judas frater præcurrens ipsi id significaverat) (1), profectus obviam, ad Heroum oppidum illi occurrit.

Prope Arsinoam est Heroum civitas, et Cleopatris in Arabici sinûs intimo Ægyptum recessu versus; item portus et habitationes, et fossæ complures, et lacus iis vicini.

Arabici sinûs latus quod præter Arabiam est, ab Ælanitico recessu sumpto initio (ut Alexander et Anaxicrates scripserunt), XIV millia stadiorum comprehendit: amplius verò dicitur. Quod verò Troglodyticam versus est, in dextera parte navigantibus ab Heroum urbe, usque ad Elephantum venationem et Ptolemaidem, stadiorum novem millia ad meridiem, et paululum ad orientem.

Ab Heroum urbe, quæ est ad Nilum, recessum Arabici sinûs esse, usque &c.

Ab Heroum urbe navigantî juxta Troglodyticam, urbem Philoteram &c.

..... Usque ad Heroum urbem interioris partis sinûs Arabici,
Cujus situs..... 63° 30'. 29° 50'.
Et parte Arabici sinûs juxta littoris descriptionem hanc.

(1) On a mis en caractères italiques la portion de la version Latine dont le texte correspondant n'a pas été rapporté.

Μετὰ τὸν μυχὸν τῆς κόλ-
 πα τὸν εἰρημένον, ὃς ἐπέχει
 μίσης..... Longit. Latit.
 ξγ' λ. κθ' λγ'.
 (Ptolem. Geogr. lib. IV.)

Post interiorem sinum præ-
 fatum, Longit. Latit.
 Qui gradus habet 63° 30'. 29° 50'.

Ancienneté des travaux du Canal.

Τῆς μῆκος μὲν ἐστὶ πλόος ἡμέρας τέσσαρες.

Ἡκίαι δὲ ἀπὸ τῆς Νείλου τὸ ὕδωρ ἐς αὐτὴν
 ἦκται δὲ καλύπτει ὀλίγην Βουβάστιος πόλιος,
 παρὰ Πάτουμον τὴν Ἀραβίαν πόλιν· ἐστέχει δὲ
 ἐς τὴν Ἐρυθρὴν Θάλασσαν.

Παρὰ τὴν ὑπὲρ τὴν ἦκται ἡ διώρυξ ἀπὸ ἐσπέ-
 ρης μακρὴ παρὰ τὴν ἠὼ, καὶ ἔπειτα τείνει
 ἐς διασφάλας, Φέρουσα ἀπὸ τῆς οὐρεὸς παρὰ
 μεσαμβρίην τε καὶ νότον ἀνεμὸν, ἐς τὸν κόλπον
 τὸν Ἀραβίον. (Herodot. Hist. lib. 11, c. 48.)

Psammitichi filius, qui regnum Ægypti suscepit, exstitit Necus, qui fossam in Rubrum mare ferentem primus aggressus est, quam Darius Perses secundo loco depressit, longitudinis quidem quatuor dierum navigationis; latitudinis, ut per eam due possent simul agi triremes.

Aqua quæ in hanc à Nilo deducta est, paulò supra Bubastin urbem, juxta oppidum Arabiæ Patumon deducitur, evadens in mare Rubrum.

Ima ducta est fossa ab occidente orientem versus longo tractu; et deinde pertinet ad divortia, quæ ab monte ad meridiem et ventum austrum fert in sinum Arabicum.

Les premiers travaux du Canal remontent jusqu'à Sésostris, avant la guerre de Troie.

Ἐπιμήτη δὲ ἡ διώρυξ κατὰρχαὸς μὲν ὑπὸ
 Σεσώστριος παρὰ τῶν Τρωϊκῶν· οἱ δὲ ὑπὸ τῆς
 Φαμμίτιχου παιδὸς, ἀρξαμένη μόνον, εἶτ' ἐκλι-
 πόντος τὸν βίον. (Strab. Geogr. lib. XVII,
 pag. 804.)

Fossa primùm à Sesostri incisa est, ante bellum Trojanum : nonnulli eam à Psammiticho filio solum inchoatam putant, morte eum præcipiente.

Le Canal ne fut point achevé sous Darius. Par quel motif.

Ἐπειδὴ δὲ ὑπὸ Δαρείου τῆς ἀπὸ τῆς δεξιᾶς
 μέρους τὸ ἐξῆς ἔργον. Καὶ οὗτος δὲ δόξη· ψευδεῖ
 πεισθεὶς ἀφῆκε τὸ ἔργον περὶ συντέλειαν ἥδη·
 ἐπειδὴ γὰρ μετεωροτέρα εἶναι τὴν Ἐρυθρὴν
 θάλασσαν τῆς Αἰγυπτίου, καὶ εἰ ἀποκοπὴ πᾶς
 ὁ μεταξὺ ἰσθμὸς, ἐπικλυθήσεσθαι τὴν θάλασσαν
 τὴν Αἰγυπτίου. (Strab. *ibid.*)

Postea Darium primùm in operis absolutionem successisse. Is opus penè absolutum deseruit. Falsò enim ei erat persuasum Rubrum mare Ægypto esse sublimius, ideoque, si intermedius isthmus incideretur, Ægyptum à mari obrutam iri.

- 1.° A sinu Ælanitico alter sinus, quem Arabes *Æant* vocant, in quo Heroum oppidum est.
- 2.° Daneon portus, ex quo navigabilem alveum perducere in Nilum, quâ parte ad Delta dictum decurrit, LXII. m. passuum intervallo (quod inter flumen et Rubrum mare interest).
- 3.° Primus omnium Sesostris Ægypti rex cogitavit : mox Darius Persarum : deinde Ptolemæus sequens, qui et duxit fossam latitudine pedum C, altitudine xxx; in longitudinem xxxvii. m. d. passuum usque ad Fontes amaros.
- 4.° Ultrâ deterruit inundationis metus, excelsiore tribus cubitis Rubro mari comperto quàm terra Ægypti. Aliqui non eam afferunt causam, sed ne immisso mari corrumperetur aqua Nili, quæ sola potus præbet. (Plin. *Hist. nat.* lib. vi, cap. 29.)

Les Ptolémées construisirent des espèces d'écluses pour empêcher la communication de la mer Rouge avec les lacs amers.

Οἱ μὲν τοὶ Πτολεμαῖκοὶ βασιλεῖς ἄκρο-
ψαυτες, κλεισὸν ἐποίησαν τὸν εὐρυπὸν, ὥστε ὅτε
βόλιντο ἐκπλεῖν ἀκαλύτως εἰς τὴν ἕξωθά-
λασσαν, καὶ εἰσπλεῖν πάλιν. (Strab. Geogr.
lib. xvii, pag. 804.)

Ptolemaïci quidem reges, eum incidentes, euripum clausum fecerunt, ut, cum vellent, in exterius mare navigarent, ac rursus sine impedimento reverterentur.

Le bassin des lacs amers étoit encore rempli, au temps de Strabon, par les eaux du Nil, et non par celles de la mer Rouge.

Διαρρεῖ δὲ καὶ ἄλλοι τῶν πικρῶν χαλκόμενων
λιμνῶν, αἱ παρ' ἑτέρων μὲν ἦσαν πικρά· τμψο-
θείσης δὲ τῆς διώρυγος τῆς λεκθείσης μετε-
βάλλοντο τῇ κράσει τῶν ποταμῶν· καὶ νῦν εἰσιν
εὐοῖοι, μετὰ δὲ καὶ τῶν λιμναίων ὀρνέων.
(Strab. *ibid.*)

Atque per eos lacus fluit (fossa), qui Amari vocantur. Hi, cum antiquitus amari essent, factâ fossâ, et admixto flumine, sunt immutati : ac nunc bonos ferunt pisces et aquatilibus volucris (1) abundant.

Largeur de l'Isthme qui sépare les deux mers.

Ὁ δὲ μεταξύ ἰσθμὸς τῆς Πηλουσίου, καὶ τῆς
μυχῆ τῆς καὶ Ἡρώων πόλιν, ἐνακοσίαν μὲν
ἐστὶ σταδίων, ὡς δὲ Ποσιδώνιος Φησὶν, ἐλάττω,
ἢ χιλίων καὶ πεντακοσίων. (Strab. Geogr.
lib. xvii, pag. 803.)

Isthmus qui inter Pelusium est atque recessum sinûs qui ad Heroum urbem accedit, noningentorum est stadiorum, ut verò Posidonius sentit, paulò pauciorum CIO IO.

La distance du mont Casius à la mer Rouge est plus courte que la distance de cette mer à l'origine du Canal.

Ἀπὸ τῆς Κασίω οὐρεὸς τῆς οὐρήζοντος Αἴγυπ-
τὸν τε καὶ Συρίην, ἀπὸ τούτου εἰς στάδιοι χίλιοι
ἐς τὸν Ἀραβίαν κάλπον. Τοῦτο μὲν τὸ συντομώ-
τατον· ἢ δὲ διώρυξ πολλῶν μακροτέρη, ὅση σκο-
λιωτέρη ἐστὶ. (Herodot. *Hist.* lib. 11, cap. 48.)

Quâ igitur brevissimus tractus et maximè compendiaris est à mari septentrionali ascensus ad australe, quod idem Rubrum vocatur, à monte Casio, qui Ægyptum Syriamque disternit, stadia mille sunt in Arabicum sinum. Et hoc quidem brevissimum est : verùm fossa multò longior, scilicet quantò est confragosior.

Les travaux du Canal abandonnés par Nécos.

Νεκὼς μὲν νυν μεταξύ ὀρύσσων ἐπαύσατο.
(Herod. *ibid.*)

In qua fodienda sub rege Neco centum viginti millia Ægyptiorum perierunt.

Inque ejus medio opere Necus destitit.

Le fond du golfe, ou le point d'où partoient les vaisseaux, au temps d'Agatharchides, sous Ptolémée Philométor, étoit le même qu'aujourd'hui.

Πρώτον μὲν ἀπ' Ἀρσινόης παρὰ θέοντι τὴν
δεξιάν ἠπειρον, θερμά. (Ex Agathar-
chide, *de mari Rubro*, apud Geogr. vet. script.
Græc. minores, tom. I, pag. 53.)

Primò igitur, si quis ab Arsinoe continentem prætercurrit dextram, thermæ &c.

(1) Le grec porte précisément des oiseaux de lac, et non pas vaguement, comme la version Latine, des oiseaux aquatiques;

distinction importante ici, car Strabon a intention de marquer par-là une différence entre les lacs amers et la mer Rouge.

Routes directes de la Méditerranée à la mer Rouge.

Nihilominus iter totum terendo frequentatur à mari Ægyptio, quod est triplex. Unum à Pelusio per arenas, in quo, nisi calami defixi regant, via non reperitur, subinde aurâ vestigia operiente. Alterum verò 11. M. passuum ultra Casium montem, quod à LX. M. passuum redit in Pelusiacam viam. Accolunt Arabes Autei.

Tertium à Gerrho (quod *Adipson* vocant) per eosdem Arabes, LX. M. passuum propius, sed asperum montibus et inops aquarum. Ex viæ omnes Arsinoem ducunt. (Plin. *Hist. nat.* lib. VI, cap. 29.)

Arsinoë et Cléopâtris étoient la même ville.

Ἄλλη δ' ἐστὶν ἐκδιδοῦσα εἰς τὴν Ἐρυθρὰν, καὶ τὸν Ἀραβίον κόλπον, καὶ πόλιν Ἀρσινόην, ἣν ἔνιοι Κλεοπατρίδα καλεῖσι. (Strab. *Geogr.* lib. XVII, pag. 804.)

Est alia (fossa) quæ in Rubrum mare et Arabicum sinum exit, et ad urbem Arsinoem, quam nonnulli *Cleopatridem* vocant.

Arsinoë et Clysma placées toutes deux trop au midi par Ptolémée.

	Longit.	Latit.	Long.	Latit.
Ἀρσινόη	ξγ' λ.	κθ' γ.	Arsinoë	63° 20' 29° 10'
Κλύσμα φρέμιον	ξγ' γ.	κθ' ς.	Clysma præsidium	63. 20. 28. 50.
Δρέπανον ἄχρον	ξδ.	κθ' λ' γ.	Drepanum promont.	64. 0. 27. 50.

(Ptol. *Geogr.* lib. IV, p. 103.)

Nota. Le fond du golfe est marqué 63° 30' 29° 50'.

Motifs qui firent pratiquer la route de Bérénice, et abandonner celle d'Arsinoë.

Λέγεται δ' ὁ Φιλάδελφος πρῶτος στρατοπέδω τεμείν τὴν ὁδὸν ταύτην . . . τὸ το δὲ πράξειν δὲ τὸ τὴν Ἐρυθρὰν δύσπλου εἶναι, καὶ μάλιστα τοῖς ἐκ τῆς μυγῆς πλοιοιζόμενοις. Ἐφάνη δὲ τῇ πείρᾳ πολὺ τὸ χρήσιμον, καὶ νῦν ὁ Ἰνδικὸς φόρτος ἅπας καὶ ὁ Ἀραβίος, καὶ τῶν Αἰθιοπικῶν ὁ τῶν Ἀραβίων κόλπω κατακομιζόμενος, εἰς Κοπλὸν φέρεται. (Strab. *Geogr.* lib. XVII, pag. 815.)

Dicunt Philadelphum primò hanc viam exercitu aperuisse; . . . idque effecisse, quoniam Rubrum mare difficulter navigaretur, præsertim ex intimo recessu. Enimvero experientia utilitatem maximam demonstravit, atque nunc omnes Indicæ et Arabicæ merces, et Æthiopicæ etiam, quæ Arabico sinu advehuntur, Coptum deferuntur.

MÉMOIRE

SUR

LE ZODIAQUE NOMINAL ET PRIMITIF DES ANCIENS ÉGYPTIENS;

PAR M. REMI RAIGE.

PLUSIEURS savans ont pensé que la langue Égyptienne devoit peu différer du phénicien et des dialectes (1) qui n'ont cessé d'être en usage dans la Syrie et l'Arabie; j'espère que cette assertion sera implicitement prouvée dans ce Mémoire, où je me propose de faire connoître et de commenter la signification des noms des mois du calendrier Égyptien. Leur prononciation et leur valeur sont assez fidèlement conservées dans la langue Arabe pour reproduire devant nous le zodiaque primitif, ce précieux monument de l'astronomie et du génie des hommes. On sera sans doute bien étonné de voir écrit dans un dictionnaire Oriental, sous tel mot signifiant tel signe, ce que M. Dupuis a écrit il y a vingt-cinq ans de ce même signe. On ne savoit alors à quel peuple attribuer l'invention de ce zodiaque que les Grecs et les Romains nous avoient transmis, et que le caprice ou l'ignorance défiguroit tous les jours. M. Dupuis prouva que les Égyptiens en étoient les auteurs, puisque les travaux agricoles et les périodes de l'inondation, qui y sont si bien peints, ne pouvoient appartenir qu'au sol de leur pays: mais comme ces figures n'ont pu représenter pour eux ce qui se passoit chaque mois dans les cieus ou sur la terre, que lorsque le soleil occupoit, au solstice d'été, le groupe d'étoiles renfermées dans l'image du Capricorne, et que maintenant, selon les lois de la précession des équinoxes, ce solstice a rétrogradé de plus de sept signes, c'est-à-dire, du Capricorne

(1) Pour ne pas trop multiplier les citations, j'indiquerai seulement aux personnes curieuses de juger de cette assertion, le Mémoire de l'abbé Barthélemy, lu à l'assemblée publique de l'Académie, le 12 avril 1763 (art. II, des rapports de la langue Égyptienne avec la Phénicienne). Il apporte en preuve une série de mots et les pronoms personnels Qobtes, qui sont communs à la plupart des langues Orientales: les lettres seules sont différentes; ce sont à-peu-près les lettres Grecques substi-

tuées à celles des anciens Égyptiens. L'ouvrage le plus considérable sur cette matière est celui de Rossi et de Zoëga (*Etymologia Aegyptiaca*, Romæ, 1808). On y trouve un assez grand nombre de mots Qobtes communs à l'arabe, à l'hébreu, au syriaque. Je m'abstiens de traiter plus longuement des rapports qui existent entre ces dialectes, devant bientôt publier un travail étendu sur la langue et les écritures Égyptiennes.

dans le Taureau, il en a conclu que l'époque de cette invention remontoit à environ quinze mille ans.

Nous rappellerons au lecteur dans quel ordre les phénomènes se succèdent en Égypte, afin qu'il juge plus facilement des rapports qui existent entre ces phénomènes et les noms des mois, dont nous allons donner la signification.

L'année Égyptienne, selon le témoignage des anciens (1), commençoit au solstice d'été, vers le 20 juin, à l'époque de la crue du Nil et de l'inondation, qui dure pendant juillet, août, septembre. C'est en octobre, novembre, décembre, que l'on peut mener paître les troupeaux, labourer la terre, et que germent les grains. En janvier, février, mars, le soleil semble rétrograder; les moissons mûrissent et sont récoltées. Environ vers le 20 mars arrive l'équinoxe du printemps, et le jour est égal à la nuit. Durant avril, mai et juin, la chaleur croissante donne l'essor aux bêtes venimeuses, développe les maladies pestilentielles, et l'année achève son cours qui va recommencer.

J'ai dit que les douze noms des mois de l'ancien calendrier Égyptien formoient un véritable zodiaque. Effectivement, lorsqu'on prononçoit le mot *faofi*, cela signifioit le mois du *belier*, parce que *faofi* vouloit dire en égyptien et veut dire en arabe *belier*; *athyr*, ou *thoor*, comme l'écrivit Eusèbe, désignoit le mois du *taureau*, parce que *athyr* signifioit en égyptien *bœuf*, *taureau*, ainsi qu'Hésychius nous l'atteste encore: Ἄθυρ μὲν καὶ βῶς παρὰ Αἰγυπτίοις, dit-il; *athyr est le nom d'un mois et du bœuf pour les Égyptiens*; et *thour*, dont le pluriel est *athouër*, signifie en arabe *bœuf* et *taureau*.

De plus, la langue avoit la propriété de représenter quelquefois par le même mot un substantif et des adjectifs qui rendoient les qualités ou les actions de ce substantif. Par exemple, substantivement, *faofi* signifioit *belier*, et adjectivement, celui qui appelle les troupeaux au pâturage. Presque toujours le verbe avoit un rapport direct de signification avec le nom substantif qui lui avoit donné naissance. Ainsi *thour* signifioit *taureau*, et son verbe *athar* vouloit dire *labourer*: de sorte que ce mot, pris comme nom de mois, exprimoit à-la-fois un taureau et l'idée des travaux que cet animal exécutoit durant le temps dont il étoit l'image. L'examen que nous allons faire de ces douze noms, va donc non-seulement reproduire à notre pensée des figures semblables à celles que l'on voit aux temples d'*Esné* et de *Denderah*, mais encore, en nous montrant les phénomènes que chacune d'elles représentoit autrefois, va fixer l'ordre primitif, soit de ces figures, soit de ces noms: car le mot *athyr*; par exemple, nous apprend que l'on nommoit ainsi le mois du labourage, dont le taureau étoit l'emblème; et nous voyons que, dans son rapport avec notre calendrier, il correspond à *novembre*, c'est-à-dire, avec le second mois de l'automne, durant lequel on commence à labourer la terre dans la seule contrée de l'Égypte.

Le zodiaque que nous allons obtenir, sera celui de l'époque de l'institution. Les trois noms d'animaux ou de mois de l'été, par exemple, exprimeront les phénomènes de l'été; et il en sera de même pour les autres saisons. C'est seulement

(1) Voyez Dupuis, Relig. univers. 1.^{re} part. t. VI, p. 425 et 426.

lorsqu'*epifi*, le capricorne, représentoit juillet, que les noms et les figures ont pu coïncider avec les phénomènes; car, depuis que le solstice, en rétrogradant, a porté le commencement de l'année ou de l'été dans un autre signe, les noms et les figures ont cessé d'être l'appellation et la peinture de ce qui se passoit dans chaque mois.

Afin qu'il n'y ait rien d'arbitraire dans ces recherches, je rapporterai d'abord les différentes manières dont les Grecs orthographioient les noms des mois Égyptiens, d'après le livre intitulé *Alberti Fabricii Menologium*, page 22; au-dessous, j'écrirai le même nom en qobte d'après le *Lexicon Ægyptiaco-Latinum* de Lacroze; plus bas, je transcrirai en arabe le mot correspondant, avec les significations Latines qui lui sont données dans les dictionnaires Orientaux suivans, *Lexicon Castellii*, *Lexicon Golii*; et ensuite je tâcherai d'en développer le sens, et d'en faire apercevoir la justesse.

EPIFI, le Capricorne, 1.^{er} mois de l'été = du 20 Juin au 20 Juillet environ.

Επιφι, Επηφι, Epifi, Epéfi. *Vid. Menolog. pag. 22.*

Ἐπιπ, epêp. *Vid. Lexic. Ægypt. Lacroz.*

هَبْهَبْ هَبْهَبْ hebhêbi, hebhêb; *CAPER*, dux gregis, qui cæpit, species apparens aquæ, evigilatio, motio huc et illuc, aurora.

Le verbe هَبَّ هَبَّ hebheb, ou heheb; cæpit, evigilavit, experrectus fuit è somno, flavit ventus, vacillavit, huc et illuc motus fuit, insiliit in femellam. *Vid. Lexic. Castellii et Golii* (1).

Caper, nomme le Capricorne, l'une des figures zodiacales.

Dux gregis, qui cæpit, nous montre ce même Capricorne, chef des animaux célestes, qui commence et qui ouvre la marche de l'année.

Species apparens aquæ, nous annonce la naissance de la crue du Nil, qui n'est ordinairement appréciable que dix jours après le solstice.

Qui evigilavit, qui experrectus fuit è somno, désigne les plus longs jours: le soleil, ou l'animal qui le représente, est éveillé et réveille à l'heure consacrée au sommeil dans les autres saisons.

Qui vacillavit, qui huc et illuc motus fuit, peint bien ce mouvement d'hésitation du soleil arrivé au sommet solsticial, et que presque tous les peuples ont remarqué.

Qui flavit ventus, doit s'entendre des vents du nord qui soufflent pendant quinze jours, vers cette époque, et qui sont assez remarquables pour que les Égyptiens Arabes en prédissent l'arrivée dans leur calendrier nommé *ما ربح* *ma'rbch*. Celui de 1212 de l'hégyre [1798] annonce ces vents pour le seizième jour après le solstice d'été.

(1) L'h dans le mot *hebhêb* ou *hebhêbi* est doux comme notre *h* dans *homme*: c'est l'esprit doux des Grecs. Anciennement, comme on le voit par le chaldéen et l'hébreu, on le remplaçoit quelquefois par la voyelle qui devoit l'affecter. Les Arabes remplacent par la lettre *h* ou *f* le *p* qu'ils n'ont pas. Remarquez aussi que dans les dictionnaires Orientaux l'on trouve les verbes à la troisième personne du singulier du présent.

Aurora : cette acception me persuade que l'année Égyptienne commençoit à l'aurore de *Caper*, à la naissance du premier jour de l'été, et à ce moment où le soleil, encore à une heure et demie sous l'horizon, manifeste cependant sa prochaine arrivée par des rayons qui n'ont pas assez d'éclat pour empêcher de voir le lever, nommé *héliaque*, d'une étoile. Il faut nécessairement que l'année solaire ait pris naissance à cet instant du jour, pour qu'elle ait pu quelquefois concourir avec l'année caniculaire, qui a dû commencer anciennement au lever héliaque de *Sirius*, lequel n'est visible qu'au crépuscule du matin. Par conséquent, ce moment a dû être le premier du jour, du mois et de l'année.

Dans la langue Chaldéenne, *הבֵּהֶב* *hebheb*, signifiant *ustulavit, assavit*, exprime seulement les grandes chaleurs de l'été.

Enfin je ferai observer qu'*Epifi* ou *Epafi* étoit probablement l'un des douze grands dieux astronomiques des Égyptiens, puisqu'Hérodote nous apprend, *liv. II, chap. 38*, que les bœufs mondes appartenoient à ce dieu; ce qui étoit la plus magnifique consécration.

MESSORI, le *Verseau*, 2.^e mois de l'été = du 20 Juillet au 20 Août environ.

Μεσσεῖ, Μεσσεῖ, Μεσσεῖ, Μεσσηή, Messori, Messori, Messori, Mesorè. *Vid. Menolog. p. 22.*

Μεσσηή, mesorè.

مِصْر مِصْر mesour, misr; *VAS AQUÆ, paulatim lac suum reddens.*

Le verbe مِصْر meser; *præbuit paulatim, emulsit quicquid esset in ubere.*

Par l'addition de l'y final qui personnifie, *mesouri* signifie *aquarius*.

Paulatim lac suum reddens, qui præbuit paulatim lac suum, conviennent parfaitement à la peinture du *Verseau* dans les zodiaques d'*Esné* et de *Denderah*, où le vase, à peine penché, laisse couler peu à peu l'eau qu'il contient.

Emulsit quicquid esset in ubere. C'est à-peu-près durant ce mois que les sources du Nil fournissent tout ce qu'elles doivent verser d'eau : elles donnent doucement cette eau; car autrement les digues seroient emportées, et le pays seroit plutôt ravagé que fécondé.

Si l'eau du Nil est comparée au lait, c'est une preuve de plus que ce mot a conservé ses acceptions anciennes; car les Égyptiens entendoient, par métaphore, que l'onde fertile de leur fleuve étoit douce et nourrissante comme le lait, ainsi que le prouve ce passage de Diodore, *liv. I, p. 19*, qu'il y avoit autour du tombeau d'*Osiris*, dans l'île de *Philæ*, 360 urnes que les prêtres remplissoient de lait tous les jours. Je ne multiplie pas les autorités, parce que l'on doit évidemment entendre l'eau du Nil par ce lait versé dans les urnes. Je dirai seulement que c'est durant le mois de *Messori*, le second de l'année, que l'inondation va toujours en croissant, et que c'est dans le suivant qu'elle atteint sa plus grande hauteur.

THOTH, les Poissons, 3.^e mois de l'été = du 20 Août au 20 Septembre environ.

Θωθ, Θωθ, Θωθ, Θθω, Thoth, Thoyth, Thothi, Ftho. *Vid. Menolog. p. 22.*

Θωθ, thoout.

طوحوت touhout; *AMBULATIO PISCIS, incessus reciprocatus ultrò citròque in se rediens.*

Le verbe طوى toua; *peragravit regionem, applevit puteum.*

Le verbe de hout, poisson, حات hat, *circumnatavit.*

Ambulatio piscis, incessus reciprocatus ultrò citròque in se rediens, nous montrent les poissons qui se promènent, vont et reviennent dans les eaux qui couvrent le pays.

Applevit puteum, désigne l'inondation remplissant tous les lieux bas; car, dans ce mois, l'eau, parvenue à sa plus grande élévation, est répandue sur toute l'Égypte.

Enfin la fête d'*Isis* a été placée au commencement de ce mois, parce que c'est seulement alors que l'on célèbre la fête du Nil, à l'ouverture des digues. Voilà pourquoi il a été quelquefois nommé فتوح *fotouh*, qui signifie *apertura, per terræ superficiem fluentes aquæ*, ouverture des digues.

Un passage de Sanchoniaton, conservé par Philon, et ensuite par Eusèbe dans sa *Præp. evangel. (lib. 1, p. 36)*, confirme cette explication.

Il y est dit que *Messori* a donné naissance à *Thoth*; et nous voyons effectivement que c'est *Messori*, ou la crue du Nil, qui produit *Touhout*, l'expansion des eaux à la surface de l'Égypte, où se promènent les poissons.

FAOFI, le Belier, 1.^{er} mois de l'automne = du 20 Septembre au 20 Octobre environ.

Φαωφι, Παωφι, Παωφι, Faôfi, Paofi, Paôfi. *Vid. Menolog. p. 22.*

Παωφι, paôpi.

فُتْفَع fo'fo', foa'fi'; *HÆDUS, velox, vox quâ greges increpantur.*

Le verbe فُتْفَع sig. *increpuit gregem dicens fa'fa'.*

Le verbe héb. פּעַפַּע fa'fa', *obtenebrescere (Joh. 10, 22).*

Vox quâ greges increpantur. Comme les eaux du Nil se retirent, le belier conduit de nouveau au pâturage le troupeau retenu captif pendant l'inondation.

Obtenebrescere. Le jour diminue et les ténèbres vont régner de plus en plus; acception qui convient parfaitement au mois commençant par l'équinoxe d'automne.

ATHYR, le Taureau, 2.^e mois de l'automne = du 20 Octobre au 20 Novembre environ.

Ἄθυρ, Ἄθυρί. (Θωὸρ, Euseb. *Præp. ev. l. 1, p. 36*), Athyr, Athyri, Thoor. *Vid. Menolog. p. 22.*

Ἄθυρ, athor.

ثور plur. أثوار thour, athouer; *TAURUS, TAURI.*

Le verbe أثار athar; *aravit, submovit terram.*

Aravit terram. Comme la terre est déjà assez affermie pour être travaillée, le taureau a été choisi pour désigner par son nom ou sa figure le mois du labourage, qui ne commence en Égypte que lorsqu'on a achevé de semer dans presque toutes les autres contrées. Il répond au mois de novembre, parce que c'est durant ce mois qu'on a toujours labouré en Égypte, et qu'il est le cinquième après le solstice d'été, ou le second de l'automne.

Hésychius dit, Ἄθυρ μὴν καὶ βῆς παρὰ Αἰγυπτίοις, *Athyr est le nom d'un mois et du bœuf pour les Égyptiens*; et puisqu'on ne peut douter que ce ne soit celui du taureau zodiacal, il s'ensuit nécessairement qu'*Epifê* répond à *Caper, Messori* au Verseau, *Thouth* aux Poissons; et de même la concordance des mots que je vais expliquer, est donnée par cette phrase d'Hésychius, ce qui est un moyen de plus de faire juger de la justesse des significations.

CHYAK, les Gémeaux, 3.^e mois de l'automne = du 20 Novembre au 20 Décembre.

Χυάκ, Χοιάκ, Χοάχ, Κήκς, Chyak, Choiak, Choach, Kêkos. *Vid. Menolog. p. 22.*

Χοιάκ, choiak.

شوق chouk; *AMORE FLAGRANTES, amatores.*

شيق cheyk; *Appetentes veneris.* شياق chyak; *id quo res extenditur.*

Le verbe شاق châk; *desiderio affecit res.*

Flagrantes amore, appetentes veneris, les amans. Ces deux personnages, dans les différens zodiaques Égyptiens, sont un jeune homme et une jeune fille; et pendant le mois qu'ils représentent, les grains confiés à la terre s'échauffent et germent. Le sens de ces expressions est trop frappant pour que je m'y arrête davantage. C'est donc imparfaitement que ce signe a été nommé par les Grecs Δίδυμοι, *les Gémeaux.*

TYBI, le Cancer, 1.^e mois de l'hiver = du 20 Décembre au 20 Janvier environ.

Τυβί, Tybi. *Vid. Menolog. p. 22.*

Τουβι, tobi.

Le verbe *طبي* teby; *amovit, avertit.*

Le verbe *تاب* tèb; *reversus, conversus fuit, respuit.*

Le mot *Cancer* ne se trouve pas sous ces racinès, dans les dictionnaires Orientaux; mais elles caractérisent assez bien les mouvemens de cet animal ou du soleil, qui semble revenir sur ses pas et rétrograder à l'époque du solstice d'hiver, pour qu'on soit convaincu que c'est le nom du *Cancer* qui leur a donné naissance.

MECHIR, le Lion, 2.^e mois de l'hiver = du 20 Janvier au 20 Février environ.

Μεχίρ, Μεχέιρ, Μαχέιρ, Μεχύς, Mechir, Mecheir, Macheir, Mechys. *Vid. Menolog. p. 22.*

Μεχίρ, mechir.

شاري ou *مشاري* chèry ou mechèry, *LEO.* Le *mim* est figuratif.

Le verbe est *شأر* chér, *acquisivit, collegit.* *مشاره* mechèré, *pars segetis;* ou *مشر* mecher, *protulit frondes, ramos.* *امشر* amcher; *plantas suas extulit terra; inflatus, turgidus fuit.*

C'est en février que l'Égypte présente le plus bel aspect; la terre, couverte de moissons bientôt mûres, de végétation et de fruits de toute espèce, est enrichie, parée des biens qu'elle va donner dans le mois suivant. *Pars segetis*, une partie des récoltes commence déjà. C'est par le roi des animaux qu'ils ont peint la force et la magnificence de la nature.

FAMENOTH, la Vierge, 3.^e mois de l'hiver = du 20 Février au 20 Mars environ.

Φαμενώθ, Famenoth. *Vid. Menolog. p. 22.*

Φεμενωθ, famenoth.

فاماوث famènouth; *MULIER FECUNDA ET PULCHRA, quæ vendit spicam, frumentum, et quod portatur inter duos digitos.*

Ce mot est composé de *فامى* famy, qui vend des épis, des grains de toute sorte, dont l'épi ou la tige peut être porté entre deux doigts, et de *أنث* enoth, femme belle, féconde.

انيثه *enytha*, veut dire *terre fertile*; et dans les zodiaques Égyptiens, *Famenoth*, ou la femme féconde, tient un épi à la main.

Cette dénomination donnée à la terre dans le mois où elle accorde ses plus abondantes productions, est sans doute plus convenable que le nom de *Vierge* ou Παρθένος, qui, dans une imparfaite traduction, lui a été attribué par les Grecs. Ce qui les a induits en erreur, c'est que le mot Égyptien veut dire *douée de beauté*; mais aussi il emporte toujours l'idée de fécondité.

FARMOUTH, la Balance, 1.^{er} mois du printemps = du 20 Mars
au 20 Avril environ.

Φαρμουθί, Farmouthi. Vid. Menolog. p. 22.

Φαρμουθ, farmouth.

فأمنت *faramout*; *MENSURA, REGULA CONFICTA TEMPORIS*; de فرى *fara, conficta*, et de أنت *amout, mensura, regula temporis*.

Le verbe أمت *amat, mensuravit*.

Ainsi *Faramout* veut dire *parfaite mesure du temps*; et comme ce mois répondoit à l'équinoxe du printemps, on ne peut refuser de la justesse à cette dénomination, qui se rapporte à l'égalité des jours et des nuits.

PACHON, le Scorpion, 2.^e mois du printemps = du 20 Avril au 20 Mai environ.

Παχών, Πάχων, Pachon. Vid. Menolog. p. 22.

Παχων, pachons.

باشحبي *bachomy*; *VENENUM, ACULEUS SCORPIONIS*, ou bien *prostravit humi venenum, aculeus scorpionis*.

Ce nom est composé de بلش *bach, prostravit, humi stravit*, qui, dans toutes les autres langues Orientales, signifie *putruit, læsit, pravus fuit*, ou *putredo, malum, morbus*, et de حبي *houmy, venenum, aculeus scorpionis, et terror*.

Ce qui caractérise, à ne s'y pas méprendre, le second mois de l'équinoxe du printemps, où la chaleur donne l'essor aux bêtes venimeuses, et développe les maladies et la peste, comme on peut le voir dans toutes les relations sur l'Égypte. La racine حما *hama*, du mot *hamy, venin, aiguillon du scorpion, signifie ferbuit dies*; les jours deviennent brûlans.

PAYNI, le Sagittaire, 3.^e mois du printemps = du 20 Mai au 20 Juin environ.

Παῦνι, Παωνι, Payni, Paoni.

Παῦνι, paōni.

فَيْنِه ou فَنَه fayné ou fenné; *EXTREMITAS SÆCULI*, temporis, horæ.

فَيْنَان ou فَنَان faynan ou fennan; *NOMEN EQUI*; *ONAGER varii cursus*.

La racine فَنَّ *fann* signifiant *propulit vel impulit*, *fayni* signifie *propulsator vel impulsator*.

Extremitas sæculi, ce mois est le dernier de l'année Égyptienne.

Nomen equi, onager; c'est aussi le nom d'un certain quadrupède. *Propulsator vel impulsator*, exprime son action; et effectivement, dans le zodiaque Égyptien, l'image de cet animal extraordinaire, de ce composé formidable, ayant le corps d'un quadrupède, une tête à deux faces, l'une de lion, l'autre humaine, et armé d'un arc prêt à lancer une flèche, ne nous dit-elle pas, « Voilà celui qui » doit pousser en avant ceux des animaux qui le précèdent, et arrêter la marche » de ceux qui le suivent ! Tout indique aussi que sa course ou l'année s'achève, et qu'il va atteindre le but vers lequel il tend. Il est lancé au grand galop, et la flèche qu'il a en main va être décochée.

En résumant ce qui précède, on voit,

1.^o Que ces douze mots forment un véritable zodiaque, puisqu'ils nomment les animaux qui y sont peints, et que, de plus, ils énoncent les travaux de chaque mois;

2.^o Que le zodiaque qui nous a été transmis par les Grecs et les Romains, a été inventé par les Égyptiens et pour l'Égypte; car les phénomènes dont il offre la représentation, n'ont lieu que dans cette contrée;

3.^o Qu'il appartient bien évidemment à une année solaire, car deux signes sont consacrés à la peinture des solstices, et deux autres à celle des équinoxes;

4.^o Qu'à l'époque de l'institution du zodiaque, cette année solaire commençoit au solstice d'été, puisqu'*Epifé* ou le Capricorne désigne très-clairement les phénomènes de ce solstice et le commencement de l'année, et que *Payni* ou le Sagittaire en exprime la fin;

5.^o Que cette invention et les connoissances qu'elle suppose remontent à quinze mille ans, parce que le zodiaque a été inventé pour un temps où *Epifé*, c'est-à-dire le Capricorne, concouroit avec la plus grande partie du mois de juillet, et commençoit au solstice d'été; *Messori*, le Verseau, ou bien août, avec la crue abondante du Nil; *Thoth*, les Poissons, ou septembre, avec l'inondation de l'Égypte; *Faofi*, le Belier, ou octobre, avec l'équinoxe d'automne, époque à laquelle les jours s'obscurcissent et où les troupeaux reviennent au pâturage; *Athy*, le Taureau, ou novembre, avec le labourage; *Chyak*, les Gémcaux, ou décembre, avec la germination des grains; *Tybi*, le Cancer, ou janvier, avec le solstice d'hiver; *Mechir*, le Lion, ou février, avec le temps où la terre est couverte de fruits et de richesses;

Famenoth, la Vierge, ou mars, avec les moissons; *Farmouthi*, la Balance, ou avril, avec l'équinoxe du printemps; *Pachon*, le Scorpion, ou mai, avec les animaux venimeux et les maladies; *Payni*, le Sagittaire, ou juin, avec la fin de l'année pour les Égyptiens;

6.° Que, d'après les monumens existans aujourd'hui, on ne peut se refuser à croire que les Égyptiens n'eussent la connoissance de la précession des équinoxes, il y a au moins six mille ans. Puisque le zodiaque nominal nous montre le solstice d'été dans le Capricorne, ceux d'Esné dans la Vierge (1), et ceux de Denderah dans le Lion, il faut en conclure que les Égyptiens ont exprimé par ces différens signes la progression des points solsticiaux; s'ils n'avoient pas eu connoissance de la précession, ils auroient toujours peint le commencement de l'année au même signe. Comment a-t-on pu soutenir que les Grecs avoient élevé les monumens d'Esné et de Denderah, et en avoient fait sculpter les zodiaques! Dans cette hypothèse même, que dément toute l'histoire, il est facile de voir qu'ils auroient fait exécuter la sphère de leur temps, ou celle qu'Eudoxe alla étudier en Égypte: ils auroient placé le solstice d'été dans le Cancer, et non dans des signes plus ou moins éloignés.

On objecteroit avec moins de succès encore que ces différens commencemens sont ceux de l'année vague de 365 jours; elle étoit vague et mobile relativement à l'année solaire, dans laquelle elle remontoit d'un jour tous les quatre ans: donc cette dernière étoit connue des Égyptiens. C'est évidemment à cette forme d'année que se rapporte notre zodiaque, dans lequel sont désignés des phénomènes constans, ainsi que les solstices et les équinoxes. Ce qui est raisonnable et ingénieux pour l'une, seroit absurde pour l'autre. Enfin ce serment solennel que les prêtres exigeoient des rois en les couronnant dans le temple de Memphis, de ne permettre durant leur règne aucune intercalation à l'année vague, n'indiquet-il pas assez qu'anciennement cette intercalation étoit pratiquée, et que l'année solaire, dans des siècles antérieurs, avoit été en usage parmi les Égyptiens!

7.° Que le zodiaque nominal ne permet pas de considérer ces dates de quinze mille, de six mille et de quatre mille comme n'étant que des époques proleptiques, c'est-à-dire, que dans des temps postérieurs on auroit supputé, pour des temps antérieurs, le lieu occupé par le soleil, et qu'alors les Égyptiens auroient peint ce résultat d'un calcul toutefois difficile, pour en imposer aux étrangers sur l'antiquité de leur nation et de leurs connoissances; car comment imaginer que, lorsqu'on inventa les signes qui dans le zodiaque parlé exprimoient, pour le peuple, des phénomènes dont il connoissoit l'époque, on lui ait proposé d'appeler le mois du Verseau du nom de *Taurcau*! il auroit vu lui-même qu'il étoit plus convenable d'appeler *Verseau* l'un des mois de l'inondation, et *Taurcau* celui du labourage. Durant décembre, les grains échauffés dans le sein de la terre germent avec vigueur; les oiseaux et la plupart des animaux recherchent leurs femelles et s'accouplent: c'est le temps d'une reproduction universelle. Les Égyptiens l'ont peint

(1) L'auteur de ce Mémoire n'a pas eu pour objet spécial de discuter la question du zodiaque Égyptien sous le rapport astronomique. Les résultats qu'il annonce sur la place qu'occupe le solstice dans les zodiaques d'Esné et de Denderah, sont dus à M. Fourier, qui, dans son ouvrage sur les antiquités astronomiques de l'Égypte, traite aussi des différentes sortes d'années qui étoient en usage dans ce pays.

sous l'emblème d'un jeune homme et d'une jeune fille, et l'ont nommé le mois des *Amans*; qu'auroient-ils pensé de la sagacité des savans qui l'auroient appelé le mois du *Scorpion*! Qui n'eût senti que le nom de cet animal funeste désigneroit bien mieux l'époque où reparoissent à-la-fois les bêtes venimeuses, les reptiles et la peste. C'est précisément parce que c'étoit plus naturel, que la langue s'est enrichie d'acceptions : car de même qu'*Athyr*, signifiant *bœuf*, n'a pu signifier celui qui laboure, qu'après que cet animal eut été employé au labourage, de même *Epifi*, ou le Capricorne, n'a pris toutes les acceptions relatives au solstice d'été qu'après en avoir été l'image dans les cieus. Aussi ces noms substantifs ont-ils donné naissance à des verbes qui nous montrent chaque substantif dans l'action qui lui est propre et particulière : ainsi *thour* (ou *athyr*), tåureau, a pour verbe *athar*, labourer; *faofi*, le belier, a pour verbe *fafa*, appeler les troupeaux au pâturage. Ces verbes ont, avec leurs substantifs, à-peu-près le même rapport qui existe dans notre langue entre *serpenter* et *serpent*.

Je suis entré dans cette discussion, pour montrer que le zodiaque nominal n'a pu être le produit du caprice; il n'est pas même l'ouvrage des savans seuls : des images peintes ou sculptées peuvent être exécutées en peu de temps, par quelques hommes, et peuvent être postérieures à ce qu'elles expriment; mais la langue d'un peuple est l'ouvrage des siècles et de toute la nation; et comme les acceptions ne se multiplient que par l'usage qui fait reconnoître les qualités des choses, je répète que les acceptions conservées dans la langue, au capricorne, par exemple, n'ont dû lui être attribuées que lorsque le soleil occupoit ce signe au solstice d'été.

Enfin cette haute antiquité de l'institution du zodiaque est encore confirmée par les témoignages et les inductions qu'on doit tirer de l'histoire. On ne peut objecter que les Égyptiens, n'étant pas civilisés à cette époque, n'ont pu diviser le ciel en douze parties, et nommer chacune d'elles si ingénieusement; car Diodore nous apprend que pendant son voyage en Égypte, c'est-à-dire, soixante ans avant Jésus-Christ, les habitans de cette contrée faisoient remonter à quinze mille ans le règne de leurs rois, qui commença après qu'Hermès et tous les dieux eurent réglé les lois, le culte et les mœurs. Il n'est donc pas étonnant qu'après deux mille ans écoulés sous un gouvernement stable, ils aient découvert les moyens de diviser, de nommer, et, probablement, de peindre le cercle zodiacal. Nous savons, d'ailleurs, qu'ils avoient porté les beaux-arts à un haut point de perfection, il y a plus de douze mille ans; et c'est Platon qui nous en a instruits en ces mots (*liv. II des Lois*) : « Si l'on veut y prendre garde, on trouvera chez les Égyptiens des ouvrages de peinture et de sculpture faits depuis dix mille ans (ce n'est pas pour ainsi dire, mais à la lettre), qui ne sont pas moins beaux que ceux d'aujourd'hui, et ont été travaillés sur les mêmes règles. »

Nota. Je dois prévenir le lecteur, et sans doute il a senti que des raisons d'un ordre supérieur obligent de regarder ces résultats comme hypothétiques; je les ai présentés sous la forme affirmative, afin d'éviter les répétitions et les questions incidentes qui n'étoient pas indispensables à mon sujet.

TABLEAU orthographique des douze Noms de mois de l'ancien Calendrier Égyptien et du Zodiaque primitif, en Grec, en Qobte et en Arabe.

ÉTÉ.

SOLSTICE D'ÉTÉ.			
	Du 20 Juin au 20 Juillet.	Du 20 Juillet au 20 Août.	Du 20 Août au 20 Septembre.
Grec.	Ἐπιφί <i>Epephi.</i>	Μεσορή <i>Mesoré.</i>	Θῶθ <i>Thoth.</i>
Qobte.	ΕΠΗΠ <i>Epep.</i>	ΜΕΣΟΥΡΗ <i>Mesouré.</i>	ΘΟΥΟΥΤ <i>Thoout.</i>
Arabe.	ههههه <i>Hebhéb.</i>	مصور <i>Mesour.</i>	طوحوت <i>Touhout.</i>
	Le Capricorne.	Le Verseau.	Les Poissons.
	Les plus longs jours; naissance de la crue du Nil; commencement de l'année.	Grande crue du Nil.	Inondation de l'Égypte; ouverture des digues.

AUTOMNE.

ÉQUINOXE D'AUTOMNE.			
	Du 20 Septembre au 20 Octobre.	Du 20 Octobre au 20 Novembre.	Du 20 Novembre au 20 Décembre.
Grec.	Φαωφι <i>Faofi.</i>	Ἄθυρ <i>Athyr.</i>	Χοιάκ <i>Choiak.</i>
Qobte.	ΠΑΩΠΙ <i>Paòpi.</i>	ΑΘΥΡ <i>Athor.</i>	ΧΟΥΙΑΚ <i>Choiak.</i>
Arabe.	فعاפע <i>Fo'afi.</i>	ثور <i>Thour.</i>	شوق <i>Chayk.</i>
	Le Belier.	Le Taureau.	Les Amans.
	Les jours diminuent; les troupeaux retournent au pâturage.	Le labourage.	Germination; époque de la production des plantes et des animaux.

HIVER.

SOLSTICE D'HIVER.			
	Du 20 Décembre au 20 Janvier.	Du 20 Janvier au 20 Février.	Du 20 Février au 20 Mars.
Grec.	Τυβί <i>Tybi.</i>	Μεχίρ <i>Mechir.</i>	Φαμενώθ <i>Famenoth.</i>
Qobte.	ΤΥΒΙ <i>Tobi.</i>	ΜΕΧΥΡ <i>Mechir.</i>	ΦΑΜΕΝΟΥΘ <i>Famenoth.</i>
Arabe.	تاب <i>Téb ou Tebi.</i>	مشاري <i>Mechéry.</i>	فامانث <i>Famenoth.</i>
	Le Cancer.	Le Lion.	La Femme féconde.
	Il a rétrogradé, il est revenu sur ses pas (le Soleil ou le Cancer).	Récoltes et fruits mûrissants; végétation de toute espèce.	La moisson.

PRINTEMPS.

ÉQUINOXE DU PRINTEMPS.			
	Du 20 Mars au 20 Avril.	Du 20 Avril au 20 Mai.	Du 20 Mai au 20 Juin.
Grec.	Φαρμουθί <i>Farmouthi.</i>	Παχών <i>Pachon.</i>	Παώνι <i>Paoni.</i>
Qobte.	ΦΑΡΜΟΥΘΙ <i>Farmouthi.</i>	ΠΑΧΩΝ <i>Pachons.</i>	ΠΑΩΝΙ <i>Paòni.</i>
Arabe.	فراومت <i>Faramout.</i>	باشحبي <i>Bachomy.</i>	فينة <i>Fayné.</i>
	La Balance.	Le Scorpion.	Le Sagittaire.
	Mesure parfaite du temps.	Les maladies pestilentiennes. Les jours deviennent brûlans.	Fin de l'année. Celui qui pousse en avant ou repousse en arrière les animaux célestes.

DISSERTATION

SUR LES DIVERSES ESPÈCES

D'INSTRUMENS DE MUSIQUE

QUE L'ON REMARQUE PARMIS LES SCULPTURES

QUI DÉCORENT LES ANTIQUES MONUMENS DE L'ÉGYPTE,

*Et sur les Noms que leur donnèrent, en leur langue propre,
les premiers peuples de ce pays;*

PAR M. VILLOTEAU, LITTÉRATEUR MUSICIEN.

SECTION I.^{re}

Des Instrumens à cordes.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

LES instrumens de musique que l'on voit sculptés sur les anciens monumens de l'Égypte, ayant été parfaitement dessinés par nos collègues, et se trouvant gravés dans cet ouvrage, il seroit superflu d'en faire la description. Nous nous bornons donc à rechercher à quelle espèce ils peuvent appartenir, et quel fut le nom sous lequel ils furent connus des anciens et principalement des Égyptiens.

Presque tous les instrumens à cordes, sculptés sur les monumens antiques de l'Égypte, sont évidemment de l'espèce des harpes; mais, leur forme demi-circulaire, ou à-peu-près, nous ayant fait naître plusieurs réflexions sur l'origine de cette sorte d'instrument, nous allons les soumettre au jugement du lecteur.

Le hasard, qui a occasionné tant de découvertes et d'inventions diverses, nous sommes-nous dit, n'auroit-il pas eu quelque part à l'invention des harpes! La conformité qui existe entre la forme de celles dont il s'agit et la forme des

arcs que tiennent en main les héros qui sont à la tête des armées dans les combats que l'on voit sculptés sur les murs de plusieurs monumens antiques de la haute Égypte, ne seroit-elle point un indice de l'affinité qui exista originairement entre ces deux instrumens différens ! Ne pourroit-on pas présumer que le hasard, qui fit d'abord remarquer le son que rend la corde d'un arc par la vibration aussitôt que le trait a été décoché, fit employer cet arc comme un monocorde ! Une chose bien capable de donner quelque vraisemblance à cette conjecture, c'est le monocorde en forme d'arc, tiré d'un tombeau antique, cité par Bianchini, et que Laborde a rapporté dans son *Essai sur la musique* (1). Comme cette espèce de monocorde dut rendre un son plus grave ou plus aigu, en raison de ce que l'arc étoit plus grand ou plus petit, et que la corde par conséquent étoit plus longue ou plus courte, il s'ensuit qu'on eut, par ce moyen, des monocordes en différens tons, et qu'on put s'en servir pour soutenir la voix et diriger le chant. Or l'expérience, qui ne tarda pas certainement à faire sentir l'incommodité du changement successif et continuel qu'on étoit obligé de faire de ces arcs ou monocordes, dut aussi faire chercher un moyen d'en simplifier l'usage ; et l'on conçut sans doute alors l'idée de les réunir en un seul, en plaçant plusieurs cordes sur le même arc à des distances proportionnelles. Ainsi se seront formés les *dicordes*, ou harpes à deux cordes ; les *tricordes*, ou harpes à trois cordes ; les *tétracordes*, ou harpes à quatre cordes ; et enfin les *pentacordes*, les *hexacordes* et les *heptacordes*, &c. &c. Par ce moyen, les avantages qui primitivement étoient partagés entre un grand nombre d'arcs monocordes, se seront trouvés réunis dans un seul arc polycorde, comme nous le voyons dans les harpes Égyptiennes.

Toutefois nous n'offrons encore cette réflexion que par forme de conjecture ; nous n'avons pas la prétention de lui donner en ce moment une plus grande importance : aussi nous ne nous y arrêterons pas plus long-temps.

ARTICLE PREMIER.

Du Tebouni, ou du Nom générique que les anciens Égyptiens donnèrent aux Instrumens à cordes, suivant Jablonski.

ON ne sauroit apporter de trop grandes précautions quand il s'agit d'expliquer ce qui tient aux usages et aux arts des anciens. Ces choses-là sont ordinairement sujettes à tant de variations et à tant de changemens, elles se présentent d'abord à l'esprit d'une manière si vague et si incertaine, par les divers rapports des auteurs, qui pour la plupart diffèrent ou par la langue dans laquelle ils ont écrit, ou par l'éloignement des temps où ils ont vécu, qu'on ne peut établir rien de positif avant d'avoir comparé leurs récits les uns aux autres ; et c'est aussi ce que nous avons fait.

Nous avons pris Jablonski pour notre guide ; et avec le secours d'un tel savant,

(1) Tome I.^{er}, p. 224, n.^{os} 6 et 7.

nous avons pensé que nous pouvions nous livrer avec confiance aux recherches qu'exigeoit le sujet que nous entreprenons de traiter en ce moment.

Cet auteur nous apprend (1) qu'un ancien Chrétien nommé *Josep* ou *Joseph*, dans son *Mémorial sacré* (2), qui se trouve parmi les manuscrits de la bibliothèque de Cambridge, parle d'un instrument Égyptien appelé *buni*. Thomas Gale (3), qui le premier fit connoître cet ouvrage dans ses notes sur Jamblique, de *Mysteriis*, a très-bien observé, dit Jablonski, que ce qu'a écrit Joseph en cet endroit est tiré de la lettre de Porphyre à l'Égyptien *Anebon* (4); et qu'au lieu de $\tau\beta\upsilon\upsilon\iota$ [*to bouni*] qu'on lit dans le manuscrit de Joseph, il falloit lire $\tau\epsilon\beta\upsilon\upsilon\iota$ [*te buni*].

Fabricius, qui a le premier publié ce livre de Joseph, et qui l'a rapporté dans le second volume de son *Codex pseudepigraphus veteris Testamenti*, en citant (5) le passage de cet auteur, a écrit $\tau\beta\upsilon\upsilon\iota$ [*to buni*] dans le texte, et *to buni* dans sa traduction Latine. Mais le savant Jablonski ne doute pas que l'on ne doive prononcer en un seul mot $\tau\epsilon\beta\upsilon\upsilon\iota$; et il pense que ce nom, qui est celui d'un instrument Égyptien, peut être expliqué par la langue Égyptienne. Cet instrument lui paroît être du genre des trigones, des pandores et des sambuques. Pour appuyer son sentiment, il rappelle ce qu'Athénée (6), Suidas (7), Hétychius (8), Martianus Capella (9), Richard Pococke (10) et Montfaucon (11) ont écrit sur ces divers instrumens. Enfin il conclut que le *tebouni* étoit un instrument trigone, peu différent de la lyre ou de la cithare que nous nommons aujourd'hui *harpe*, en ce que ses cordes se touchoient également avec le plectre.

Il lui paroît très-probable, d'après le rapport de Porphyre et de Joseph, que le nom de $\tau\epsilon\beta\upsilon\upsilon\iota$ est d'origine Égyptienne; et voici sur quoi il fonde cette opinion: dans la version Qobte (12) de la Bible, on a rendu par ou^{dini} [*ou'dini*] le même

(1) *Opuscula*, tom. I; *Voces Aegyptiacae apud scriptores veteres*, voce **TEBOTNI**, p. 344; *Lugduni Batav.* 1804, in-8.^o

(2) *In Hypomnestico, seu Libello sacro memoriali*, lib. V, cap. 144.

(3) *In notis ad Jamblicum, de Mysteriis*, p. 215.

(4) Nous serions bien tentés de croire que l'orthographe de ce nom a été corrompue par les copistes, et qu'on devoit lire *Anebon*; ce qui seroit alors un nom patronymique réellement Égyptien, puisque ce nom étoit celui de la déesse Égyptienne *Ambo*, dont parle Épiphanes, *advers. Haeres.* lib. III, p. 1093. (les Grecs l'ont nommée *Brimo*): car, comme je le remarquerai plus particulièrement ailleurs, les Égyptiens et même plusieurs Chrétiens de ce pays prenoient ordinairement pour prénom le nom d'une de leurs divinités (*vide Origenis Commentaria*, lib. I *Origenianorum*, pag. 2 et 3); il y a eu même plusieurs moines chrétiens, en Égypte, qui ont porté le nom de *Pi-Ambo*, *Pambo* ou *Pambon*. Cet usage, d'ailleurs, presque universellement répandu, se retrouve encore chez plusieurs peuples modernes. Les Chrétiens prennent pour prénom le nom d'un saint, d'une sainte ou d'une fête; les Juifs prennent des noms de patriarches, tels que ceux d'*Adam*, d'*Isaac*, de *David*, &c. Les Mahométans et les Arabes, outre ces mêmes noms qu'ils se donnent aussi, prennent encore ceux des chefs de la religion Musulmane

qu'ils honorent comme saints, tels que ceux de *Mahomet*, d'*A'ly*, d'*O'mar*, de *Hosseyn*, de *Chafé'y*, &c.

(5) Page 330.

(6) Athen. *Deipn.* lib. IV, p. 157 et 182; lib. XIV, p. 636. Jablonski auroit encore pu ajouter à ces témoignages ce qu'Athénée a écrit, *lib. IV, c. 25, p. 183, E*; *lib. XIV, c. 9, p. 635 et 638*; *lib. XV, c. 1, p. 665, D*; et ce qu'on lit dans le Manuel harmonique de Nicomache, *lib. I, p. 8*, édition de Meibomius, *Amstelodami, in-4.^o*

(7) *In voce Σαυβούνα.*

(8) *In voce Τριγων.*

(9) *De Nupt. Philolog.* lib. IX, p. 313, *edit. Grot.*

(10) *Description of the East*, vol. I, tab. 61.

(11) *Antiquité expliquée*, II, 116, 140, &c.

(12) Le qobte est la langue naturelle des Égyptiens. Mais cette langue a été beaucoup altérée par le mélange d'un nombre considérable de mots Grecs qui y ont été introduits sous le règne des Ptolémées: ces mots ont fait négliger et oublier les mots Égyptiens à la place desquels ils ont été employés; en sorte qu'aujourd'hui il ne reste pas un quart des mots véritablement Égyptiens dans les livres écrits en qobte. Cependant, le mot *tebouni* n'étant point de la langue Grecque, il est très-probable qu'il appartient réellement à la langue Égyptienne.

mot que les *Septante* ont traduit par *αβδεζα* [*cithara*]. On trouve ce mot au verset 27 du chapitre xxxi de la Genèse; et au verset 2 du chapitre xiv de l'Apocalypse, un citharède est désigné par les mots ρεψερ ουδῖνι [*repser ouđini*]: or, de ce mot ουδῖνι, précédé de l'article du féminin τε [*te*], qui se joint ordinairement aux mots Qobtes, de même que nous joignons les articles aux mots Français, se sera formé, selon lui, le mot τεουδῖνι [*teouđini*], lequel, par le changement fréquent des lettres υ et ου en β, sur-tout dans les mots qui passent d'une langue dans une autre, aura été prononcé et ensuite écrit, par les Grecs, τεβουνι [*tebouni*]. S. Jérôme offre un exemple de cette substitution de lettres, en écrivant *remoboth* (1), le même mot que les Égyptiens écrivoient ρεουδῖνι [*remouđi*]. A l'appui de son opinion, Jablonski cite le suffrage de Montfaucon, auquel il donna communication de son travail à ce sujet; il parle aussi des lettres que la Croze lui écrivoit en 1735, et dans lesquelles ce savant lui marquoit qu'il étoit entièrement de son avis. Mais les preuves de notre auteur, à l'égard du mot *tebouni*, nous paroissent si solidement établies et si satisfaisantes, que le témoignage de ces deux savans, qu'il consulta, ajoute peu de chose à notre conviction.

ARTICLE II.

Si le Tebouni se pinçoit ou se touchoit avec le plectrum; quel étoit son principal emploi.

D'APRÈS le sentiment de Jablonski, de Montfaucon et de la Croze, *tebouni* étoit un mot qui répondoit au mot Grec *αβδεζα* [*cithara*]: il désignoit un instrument trigone, peu différent de la lyre ou de la cithare; il se touchoit avec un plectrum; il étoit de la même espèce que celui qu'on connoît aujourd'hui sous le nom de harpe.

A la vérité, on a toujours représenté sous la forme d'une harpe l'instrument des Hébreux appelé כנור [*kinnor*], que les *Septante* ont désigné sous le nom de *αβδεζα* [*cithara*], et les Qobtes sous celui de τεουδῖνι [*teouđini*], et par contraction *tebouni*; mais nous ne voyons pas sur quel fondement Jablonski a pu dire que cette espèce d'instrument devoit se toucher avec le plectrum, de même que les lyres et les cithares. S'il eût pu considérer, comme nous, ces instrumens sculptés sur les temples antiques de l'Égypte, ainsi que les personnages qui sont représentés dans l'action d'en jouer, il se seroit convaincu que rien n'y rappelle, en aucune manière, l'existence d'un usage semblable à celui de jouer du *tebouni* ou de la harpe avec un plectrum ou un archet, et que tout y atteste le contraire.

Cet instrument étoit vraisemblablement destiné à accompagner la voix dans les chants religieux; du moins c'est ainsi qu'il nous semble avoir été employé dans la cérémonie qui est sculptée sur la frise de la façade du grand temple de Denderah; et c'est pourquoi l'on a souvent donné à la harpe le nom de *psalterium*, qui signifie un instrument propre à accompagner le chant.

(1) Jablonski, *Opuscula*, t. 1, *Voces Aegyptiacæ apud scriptores veteres*, voce REMOBOTH.

S. Clément d'Alexandrie a eu sans doute en vue cet instrument, quand il a dit (1) : « L'harmonie du *psaltérion* barbare, rendant sensibles la décence et la gravité des modes, servit de modèle à Terpandre, lorsqu'il fit cette invocation sur l'harmonie Dorienne : *O Jupiter, principe de toutes choses, qui diriges tout, c'est à toi que j'adresse le premier hymne que je compose.* »

Par *psaltérion* barbare, on doit entendre un instrument Égyptien propre à accompagner la voix, parce que les Grecs appeloient barbares tous les autres peuples, et qu'à l'époque où vivoit Terpandre, ils ne connoissoient encore que la musique qu'ils avoient apprise des premières colonies d'Égyptiens qui les avoient policés, ou des philosophes Thraces, tels que Mélampe, Orphée, &c. qui, ayant été s'instruire en Égypte, leur avoient transmis les connoissances qu'ils y avoient puisées. Or, la harpe ou le *tebouni* étant le principal et le seul des instrumens à cordes que l'on voie sculpté sur les temples Égyptiens, et celui dont l'harmonie pût avoir de la gravité, il est donc très-probable que c'est de cette harpe que S. Clément a voulu parler ; et il y a peu d'apparence qu'on ait jamais fait usage du *plectrum* ou de l'archet avec cette espèce d'instrument.

ARTICLE III.

Ce que le Tebouni dut avoir de commun avec les autres instrumens, et combien il dut y avoir d'espèces de tebouni.

EUPHORION, cité par Athénée (2), a remarqué que les noms des anciens instrumens à plusieurs cordes ont souvent été confondus ; que ces instrumens ne diffèrent guère entre eux ; que ce sont les divers changemens qu'on leur a fait subir qui ont donné lieu à des dénominations nouvelles, quoique réellement ces instrumens ne différassent pas beaucoup entre eux. C'est aussi le sentiment de Dom Calmet (3), qui, à ce sujet, s'exprime ainsi : « Quand on voit que les uns leur donnent trois cordes, d'autres quatre, d'autres sept, d'autres dix, d'autres douze, d'autres vingt-quatre, et que ceux-ci disent qu'on les touchoit avec les doigts, et que ceux-là enseignent que c'étoit avec l'archet, ou que les uns font leurs cordes tendues de haut en bas, et les autres de long sur un plan, on ne doit pas, pour cela, prétendre aussitôt que ce sont divers instrumens, et qu'il est impossible que des choses si dissemblables soient appelées du même nom. Rien n'est plus ordinaire dans ces sortes de choses, que de les comprendre tantôt sous un nom générique, et tantôt de les exprimer par un nom particulier. Qu'on examine les monumens antiques : en combien de façons diverses verra-t-on représentée la lyre ou la cithare des anciens ! combien de noms lui donna-t-on ! Nous savons que les Septante ont rendu le mot Hébreu *kinnor* par *cinyra*, *cithara* et *psalterium*. Les mêmes instrumens s'appellent, chez les Grecs, *kinyra*, *lyra*, *phorminx*, *cithara*, *chelys*, *pectis*, *barbiton*. Les Romains ont employé les mêmes

(1) *Stromat.* lib. VI, p. 658.

(2) *Deipnos.* lib. XIV, c. 4.

(3) *Dissertation sur les instrumens des Hébreux,* p. 81.

» termes, et y ont ajouté *testudo*; nous l'exprimons ordinairement par ces mots, » *lyre antique.* »

Il paroît assez vraisemblable, cependant, que ces diverses dénominations n'auroient pas été données à une même espèce d'instrument, soit en différens temps, soit en différens lieux, si cet instrument n'eût subi quelques légers changemens, et n'eût offert quelques légères différences qui devoient distinguer ces instrumens les uns des autres en diverses circonstances. Nous avons des exemples multipliés de noms différens donnés à une même espèce d'instrument, suivant que les dimensions en sont plus grandes ou plus petites, ou que la forme en est plus ou moins plate ou élevée, ronde ou anguleuse, ou que la composition en est plus compliquée. Telles sont, parmi nous, les diverses sortes de violes ou violons que nous nommons *pochette violon*, *alto* ou *quinte*, *viole d'amour*, *dessus de viole*, *basse de viole*, *violoncelle* ou *basse*, *contre-basse*. Telles sont les flûtes que nous connoissons sous les noms de *flûte douce*, *flûte traversière*, *octavin*, *flûte*, *flageolet*, &c. Telle est encore l'espèce d'instrument à laquelle appartiennent les *guitares*, les *lyres*, les *sistres* Allemands, les *luths*, les *tuorbes*, les *archiluths*, les *mandolines*, &c. &c.

Il en fut sans doute de même parmi les anciens. Les divers noms qu'ils donnoient, soit à la harpe ou *rebouni*, soit à la lyre, ne seroient non plus qu'à désigner quelques légers changemens dans leur forme, dans leur composition, ou dans les proportions de leur étendue.

Les Égyptiens eurent des *rebouni* de différentes espèces et de différentes formes; ils en eurent en forme de harpe, en forme de lyre et en forme de guitare. Parmi les harpes que l'on voit sculptées ou peintes sur les monumens antiques de l'Égypte, on en remarque de différentes grandeurs, et d'un plus ou moins grand nombre de cordes (1). Sans nous arrêter à parler de la destination de chacune d'elles et de son usage, ce que nous ne pourrions guère expliquer que par conjecture, nous observerons seulement que les harpes à dix cordes que l'on voit sur la frise de la façade du grand temple de Denderah, dans les grottes d'*Elethya*, et dans le petit temple de Medynet-Abou, paroissent avoir été particulièrement destinées à l'accompagnement des chants religieux dans les grandes solennités, ainsi que l'étoit, chez les Hébreux, le *kinnor aqor*, c'est-à-dire, la harpe à dix cordes; et cette espèce d'instrument fut sans doute aussi en très-grande considération chez les Grecs, puisque le poëte Ion l'a célébrée dans ses vers (2).

Les *rebouni* en forme de lyre se présentent plus rarement sur les monumens Égyptiens. Nous n'en avons aperçu que dans deux endroits: 1.° sur le mur d'un escalier qui est au fond de la cinquième pièce du grand temple de Denderah; la lyre qu'on voit en cet endroit est montée de quatre cordes, elle paroît y être

(1) Voyez les harpes d'une des catacombes qui avoisinent les grandes pyramides de Gyzeh; celles des grottes d'*Elethya*, planche 70, fig. 2; celles des tombeaux des Rois; celles de Thèbes; celles d'un petit temple à Medynet-Abou.

(2) Τῶν δεκαβάρητων τῶν ἑξήκοντα
Τὰς συμφορήσας ἀρμονίας τριῶν ὄκτω.

Πῶν μὲν ἑπτάκοντος ἑτάμων διατίσασα πῶν ἑξήκοντα
ἑτάμων, ἑτάμων μῦθος ἀντιγράμμιος.
. Decimus tibi psallitur ordo,
Concentuque placent harmoniæ triplices.
Omnes heptatonon diatessara te ante canebant
Græci, queis placuit rara camæna nimis.
Eucl. Introd. harmon. p. 19, ed. Miib. Amst. 1752, in-4.

employée pour accompagner les chants d'une fête triomphale : 2.^o sur le planisphère sculpté au plafond d'un petit temple qui est au-dessus du grand temple de Denderah ; c'est une lyre à trois cordes ; celle-ci représente la constellation de ce nom. Cette lyre est vraisemblablement de la même espèce que celle dont parle Diodore de Sicile, dans son Histoire universelle, *liv. 1.^{er}*, et dont il dit que chacune des cordes répondoit à une des saisons de l'année.

L'usage de la lyre s'est conservé jusqu'à ce jour ; il se reproduit encore quelquefois au Kaire. On le reconnoît aisément dans celui de l'instrument appelé *kesser* dans l'intérieur de l'Afrique, et que les habitans du Soudan et les Barâbras ou Berbers apportent assez ordinairement avec eux, lorsqu'ils viennent chercher du service au Kaire : cet instrument est en effet une véritable lyre. Quoique grossièrement fabriquée, elle est composée exactement de toutes les parties dont Homère nous a donné la description dans son Hymne à Mercure. Nous en parlerons plus en détail, quand nous traiterons de l'état moderne de la musique en Égypte.

Quant aux *tebouni* en forme de guitare, nous n'en avons remarqué que dans un seul endroit ; ce qui nous porte à penser que cette espèce d'instrument étoit d'un usage moins important que les deux précédentes.

Il y eut donc autant d'espèces de *tebouni* qu'il y eut d'instrumens à cordes différens les uns des autres. Le nom de *tebouni*, qui étoit un nom générique, dut être particulièrement réservé à l'instrument qu'on reconnoissoit pour le type et le modèle des autres. En Égypte, c'étoit le *tebouni* ; en hébreu, c'étoit le *kinnor* ; en grec, c'étoit la *lyre* : aussi, dans l'une et l'autre de ces trois langues, ce nom générique paroît avoir été commun à tous les instrumens à cordes.

ARTICLE IV.

Le nom de Psaltérion fut le plus anciennement connu et le plus généralement répandu. Ce fut le nom d'un instrument Égyptien. Origine de ce nom. Il fut employé comme une épithète des Tebouni.

DE tous les noms qui ont été donnés aux instrumens appelés du nom générique de *tebouni*, il n'en est point qui ait été aussi généralement connu de tous les peuples anciens et modernes, que celui de *psaltérion*. Ce nom désigne moins un instrument, qu'il n'offre l'idée de l'usage auquel sont propres les instrumens à cordes ; c'est-à-dire, celui d'accompagner la voix, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer.

Dans les Stromates de S. Clément d'Alexandrie (1), il est fait mention du psaltérion comme d'un instrument en usage dans le culte religieux, chez les Égyptiens. A la vérité, il est probable que cet écrivain parle plutôt de ce qui avoit lieu de son temps, que de ce qui se pratiquoit à une époque très-reculée ; mais enfin il se sert du mot *psaltérion* comme d'un nom générique applicable à tous les

(1) *Sin autem in tibiis et psalteriis et choris et saltationibus et plausibus Aegyptiorum, et dissolutis ejusmodi otiiis, studiosè versentur, immodesti, insolentes, valdequè à bona disciplina evaserint, utpote quos cymbala et tympana circumsonent et fraudis instrumenta circumstrepant.*
Lib. II, cap. 4, p. 163.

instrumens à cordes en usage parmi les Égyptiens : car non-seulement il emploie ce mot au pluriel, mais il ne parle d'aucun autre instrument à cordes, et ne désigne non plus en cet endroit les autres instrumens différens que par le nom de leur espèce.

Le nom de *psaltérion* tire vraisemblablement son origine d'un mot ancien que les Arabes prononcent *santyr* سنطير, lequel désigne aujourd'hui, en Égypte, un instrument de musique qui a la forme d'une harpe renversée et posée sur un corps sonore ; c'est le même instrument que nous nommons *lympanon* (1). Les anciens Égyptiens, qui joignoient ordinairement l'article à leurs noms, ainsi que nous le faisons en français, et qui par conséquent durent ajouter au mot *santyr* l'article du masculin *pi*, le prononçoient donc *pisantyr*.

Les Assyriens, chez lesquels cet instrument fut connu sous ce même nom, y ayant joint la terminaison propre à l'idiome de leur langue, l'appelèrent *pisanterin* ou *phisanterin*. Le prophète Daniel est le premier qui en ait fait mention dans la Bible sous ce dernier nom, comme d'un instrument de musique des Assyriens ; et l'on voit clairement que ce mot ne put appartenir ni à la langue Hébraïque, ni à la langue Chaldéenne, puisque, dans ces langues, tout mot ne doit contenir que trois lettres radicales, et que dans celui de *pisanterin* il s'en trouveroit quatre.

Ce même instrument ayant été, depuis, porté chez les Grecs avec son dernier nom, ceux-ci, sans doute, en firent d'abord le mot *pisanterion* ; mais, comme la seconde syllabe produisoit un son nasal, qui devoit déplaire à la délicatesse de leurs oreilles, par un changement, assez fréquent dans toutes les langues, de *pn* en *l* (2), ils transformèrent ce mot en celui de *pisalterion*, et, par contraction, *psalterion*.

Enfin les Qobtes, chez lesquels le mot *santyr* est revenu après avoir été ainsi défiguré, et, en quelque sorte, travesti, lui ont derechef ajouté l'article du masculin *π*, et en ont fait (3) πιψαλτηριον [*pipsaltérion*], nom par lequel ils désignent encore un instrument de musique propre à accompagner la voix.

Ainsi, quoique le mot *pisantyr* ait subi bien des changemens et des altérations, on voit clairement qu'il a toujours été employé, par les anciens peuples Orientaux, comme une épithète des *tebouni*, c'est-à-dire, des instrumens à cordes propres à accompagner la voix, plutôt que comme le nom particulier d'un instrument de musique.

(1) Cet instrument est monté de cordes de laiton, et se bat avec de petites baguettes de bois.

(2) Vossius nous apprend que les Chaldéens avoient coutume de substituer la lettre *l* à la lettre *n*, sur-tout

dans les mots étrangers à leur langue, et que les Hébreux en contractèrent l'habitude pendant leur captivité à Babylone.

(3) Kircher, *Lingua Ægypt. restituta*.

SECTION II.

*Des diverses espèces d'Instrumens à vent des anciens Égyptiens ;
de leur origine, de leur usage, de leurs noms.*

ARTICLE PREMIER.

De l'Invention et de l'Origine des Flûtes en général.

UN accident à-peu-près semblable à celui qui fit inventer les instrumens à cordes, tels que les harpes dont nous avons parlé au commencement de la section précédente, peut aussi avoir fait imaginer la flûte. Le son que produit le vent en s'introduisant dans un corps creux, aura pu donner d'abord l'idée de souffler dans un simple roseau (1) pour en tirer un son. Chaque roseau de différente longueur produisant nécessairement un son différent, on aura probablement rapproché tous ces tuyaux, selon la proportion de leurs longueurs respectives, pour n'en faire qu'un seul et même instrument, où tous les sons pussent se trouver réunis et ordonnés; ce qui aura formé la flûte à sept tuyaux, qu'on a nommée *flûte de Pan*, c'est-à-dire, *flûte de tous les sons*, parce qu'en effet elle rendoit tous les sons diatoniques différens. Enfin, dans la suite, on se sera vraisemblablement avisé de marquer, par ordre, sur un seul et même tuyau, les diverses proportions des différentes longueurs des sept tuyaux précédens, et de percer un trou à l'endroit où se terminoit la longueur de chacun d'eux. Ainsi se sera formée la flûte à un seul tuyau (2); et de là une seconde espèce de flûte appelée *monaule*, de même que la première, qui n'étoit que d'un simple roseau; ce qui aura occasionné quelque confusion, et fait naître les méprises ou les incertitudes des auteurs à l'égard de l'origine et de l'invention des flûtes *monaules*, ainsi que nous aurons bientôt lieu de nous en apercevoir.

ARTICLE II.

De l'Invention et de l'Origine des Flûtes Égyptiennes.

IL est certain qu'on fit anciennement usage en Égypte de plusieurs espèces de flûtes différentes. On en voit de peintes dans les catacombes de Gyzeh, dans les grottes de la montagne située près de l'ancienne ville d'*Eleithya*.

(1) Lucret. *De rerum nat.* lib. v, v. 1381 et seqq.

(2) Il paroît que les flûtes d'un seul tuyau percé de plusieurs trous n'eurent pas d'abord d'autre embouchure que l'ouverture de l'orifice supérieur; du moins c'est

encore là aujourd'hui la seule embouchure du *nay*, ou de la flûte Égyptienne, connue aussi sous le nom de *flûte des derviches*; et nous la croyons d'une origine très-ancienne.

Euphorion, dans son livre *des Poètes lyriques* (1), attribuoit à Mercure l'invention de la flûte simple à un seul tuyau; et d'autres en ont fait honneur à Seuth et Ronax, Mèdes. Peut-être le nom de *Seuth* est-il le même que celui de *Theut*, que Platon donne à Mercure; peut-être aussi n'est-ce qu'une épithète par laquelle on désigna le premier homme de génie qui inventa l'usage de la flûte, ou l'art d'en jouer, ainsi qu'on désigna par cette même épithète le premier qui fixa l'art du langage et celui de l'écriture.

Juba (2), au quatrième livre de son *Histoire théâtrale*, nous apprend que le *monaule*, ou flûte à un seul tuyau, fut inventé par Osiris, de même que la flûte *photinx* (3). Mais, outre qu'il est peu vraisemblable que le même homme ait pu être l'inventeur de deux espèces de flûtes aussi différentes, à cause de la longue expérience, de l'art et de la perfection dans la pratique que suppose la seconde, tout fait croire que la flûte simple fut même de beaucoup antérieure à l'existence d'Osiris; d'ailleurs les sentimens sont partagés à l'égard de l'espèce de flûte dont ce roi d'Égypte fut l'inventeur. Pollux (4) dit que celle qu'Osiris inventa étoit de paille d'orge; et Solin parle d'une flûte Égyptienne faite de roseau, dont Eustathe rapporte l'invention à ce même Osiris.

Par *monaule* ou flûte simple à un seul tuyau, Euphorion et Juba ont sans doute voulu désigner la flûte sans trous pour la doigter, c'est-à-dire, celle dont on se servoit seulement pour avertir ou appeler, ainsi qu'on l'a fait d'abord, suivant ce que nous rapporte Apulée (5).

Cependant Homère (6) sembleroit nous faire entendre que Mercurè inventa aussi l'art de jouer de la flûte: mais il est probable qu'il n'a voulu parler que de l'art de produire avec cet instrument un son agréable, qui se faisoit entendre de loin; c'est même le seul sens que l'on puisse donner aux vers où ce poète fait mention de la flûte inventée par Mercure.

Cette flûte simple et à un seul tuyau fut vraisemblablement celle qu'on nomma *lotus* ou *lotos* (7), du nom de l'arbuste dont on la forma. On lui donna aussi le nom de *flûte Libyque* (8).

Suivant Duris, dans son *Histoire des actions d'Agathocle* (9), ce fut un certain Seirites, Libyen nomade, qui en fut l'inventeur, et qui le premier accompagna avec cet instrument le chant d'un hymne à Cérés. Il étoit de la nation des Syrtés dans la Cyrénaïque, pays où croissoient les plus beaux lotus, et par conséquent ceux qu'on préféroit pour faire des flûtes. Ce pays en produisoit même en si grande abondance et d'une si bonne qualité, que les habitans en faisoient presque leur unique nourriture; ce qui les avoit fait appeler *Lotophages*, c'est-à-dire, mangeurs de lotus (10).

(1) Athen. *Deipnos.* lib. IV, cap. 25, pag. 84.

(2) *Id. ibid.* cap. 23, pag. 175; et Eustathe sur l'Iliade, lib. XVIII, v. 526, pag. 1157.

(3) Gruter rapporte ces deux espèces de flûtes, pl. 27.

(4) *Onomast.* lib. IV, cap. 10, de *specieb. org.*

(5) Apul. *Flor.* lib. 1.

(6) *Hymn. in Herm.* v. 588 et seqq.

(7) Euripid. *Bacchæ*, v. 135, 160 et seqq. et 379;

Heraclid. v. 892. Plin. *Hist. nat.* lib. XIII, cap. 17. Eustath. *ad Iliad.* lib. XVIII, v. 526.

(8) Euripid. *Iphigen. in Aulid.* v. 1036; *Troad.* v. 543 et seqq.

(9) Athen. *Deipnos.* lib. XIV, cap. 3, pag. 618.

(10) Strab. *Geogr.* lib. XVII, p. 969. Plin. *Hist. nat.* lib. V, cap. 3, pag. 67. Il croissoit aussi en Égypte une plante de ce nom, dont les Égyptiens faisoient du pain

Dans la suite, on fit des flûtes courbes ou recourbées, en bois de lotus, suivant ce que nous apprend Ovide (1). Toutefois il ne nous paroît pas vraisemblable qu'elles fussent entièrement de ce bois, qui, étant sec, devoit plier difficilement. La partie courbe de cette espèce de flûte étoit sans doute formée d'un bout de corne de vache, ainsi que l'étoit celle des autres flûtes en bois de même forme, et c'est pourquoi les poëtes les ont ordinairement désignées par l'épithète d'*adunco cornu* (2).

On composa aussi des flûtes *lotines*, ou de lotus, de deux tuyaux, auxquelles on donna en Égypte le nom de *photinx*, et que les Grecs ont désignées par le mot *πλαγιάυλος* [*plagiaulos*], et les Latins par celui de *obliqua*.

Cependant toutes les espèces de *photinx* ou de flûtes doubles ne furent pas obliques; il y en eut de formées de deux tuyaux attachés l'un près de l'autre, semblables à celles qui sont encore aujourd'hui en usage en Égypte, et qui sont connues sous le nom d'*arghoul* أرغول.

Les flûtes *photinx* devinrent jadis fort en usage parmi les Alexandrins, qui acquirent une très-grande célébrité dans l'art d'en jouer. On réunissoit quelquefois le monaule et le photinx dans les festins; on s'en servoit encore pour accompagner la danse et les autres plaisirs. Mais ce n'est pas ici le lieu de parler de tous les divers usages auxquels on fit servir ces instrumens: il nous suffit de savoir, en ce moment, qu'il y eut deux espèces de flûtes Égyptiennes faites de bois de lotus; l'une qui, sans doute, fut la plus anciennement connue, et que les Grecs nommèrent *lotos monaulos*, laquelle consistoit en un seul tuyau droit; l'autre connue sous le nom de *lotos photinx*, qui étoit double et recourbée, et c'est vraisemblablement cette dernière qu'Apulée a décrite comme un instrument Égyptien propre aux prêtres de Sérapis (3).

ARTICLE III.

Du Nom, en langue Égyptienne, de la Flûte droite; de son effet et de son usage.

EUSTATHE (4) parle d'un instrument à vent appelé en égyptien *χυν* [*chnoué*]: il le désigne comme une trompette recourbée, et en attribue l'invention à Osiris (5). La description qu'il fait de cet instrument lui donne une telle analogie avec la flûte courbe des prêtres de Sérapis, dont parle Apulée (6), et avec celle qu'Athénée (7) nomme *photinx*, dont Juba attribue l'invention à Osiris, que Jablonski a pensé que ce pouvoit bien être une seule et même espèce d'instrument qui avoit été en usage pour convoquer les Égyptiens dans les cérémonies

qu'ils mangeoient. Herodot. *Hist.* lib. 11. Diod. Sic. *Biblioth. hist.* lib. 1, cap. 34, pag. 99. Ils attribuoient à Isis l'invention de cette nourriture. *Id.* cap. 43, pag. 134.

(1) Ovid. *Fast.* lib. 1v, v. 189, 190.

(2) *Id.* *ibid.* v. 181 et 189. *Id.* de *Ponto*, lib. 1, ep. 1, v. 39. Stat. *Thebaid.* lib. vi, v. 131.

(3) Apul. *Metamorph.* lib. xi.

(4) In *Iliad.* lib. xviii, v. 495, pag. 1139.

(5) *Id.* ad v. 526 *ejusd.* lib. *Iliad.* pag. 1157.

(6) *Metamorph.* lib. 11, pag. 371.

(7) *Deipnos.* lib. 1v. cap. 23, pag. 175.

religieuses, et à laquelle on donna tantôt le nom de *trompette* et tantôt celui de *flûte*.

Mais il n'est pas probable qu'on ait jamais pu confondre ainsi deux instrumens dont le son est si différent. La trompette Égyptienne avoit d'ailleurs un son fort désagréable, puisque Plutarque rapporte qu'il ressembloit au cri de l'âne (1), et que c'étoit même pour cette raison que les Busirites, les Lycopolites et les habitans d'Abydus, qui avoient l'âne en horreur, comme représentant à leurs yeux le mauvais génie Typhon, ne vouloient pas qu'on fit entendre chez eux le son de cet instrument, tandis qu'au contraire la flûte Égyptienne devoit avoir un son très-doux et très-mélodieux. Au reste, Démétrius de Phalère (2), en nous rapportant que les prêtres Égyptiens adressoient à leurs dieux des hymnes sur les sept voyelles, lesquelles, dit-il, par la douceur de leur son, leur tenoient lieu de flûtes et de cithares, nous autorise assez à croire que le son de la flûte étoit agréable et doux, et conséquemment très-différent de celui de la trompette.

Le nom de *χώνη*, qu'Eustathe donne à la trompette Égyptienne, doit, suivant Jablonski, s'écrire et se prononcer *χωνήν* [*chônouê*]. Selon ce dernier, ce n'est le nom ni de la trompette courbe, ni de la flûte photinx des Égyptiens : mais ce nom doit avoir appartenu à la flûte droite et simple, appelée *monaule*. Jablonski se fonde sur ce que, dans les livres Qobtes, le mot *αυλός* [*aulos*], qui signifie une flûte droite, est constamment rendu par le mot *αυλ* [*djô*], ou *αυλ* [*cêbi andjô*], ainsi qu'on le trouve I. Cor. chap. XIV, vers. 7; et sur ce que, pour signifier *jouer de la flûte*, on écrit aussi, en langue Qobte, *ερδω* [*erdjô*], de même que, pour signifier un flûteur, on trouve le mot *ρεψω* [*repsdjô*] dans l'Évangile de S. Mathieu, chap. IX, vers. 23, et dans l'Apocalypse, chap. XVIII.

Quant à la dernière syllabe du mot *χωνήν* [*chônouê*], Jablonski pense que c'est le même mot dont s'est servi Horapollo (3), et qu'il a écrit *εαίε*. Or, comme notre auteur l'a prouvé ailleurs (4), ces mots *οαι*, *οαιε*, *οαιουε* [*ouê*, *ouci*, *ouëou*], en langue Égyptienne, signifiant *long*, *éloigné*, et, suivant Horapollo, le mot *εαίε* signifiant aussi en égyptien un son qui se fait entendre de loin, il en conclut que *αυλ* *οαιε* [*djônouci*] ou *αυλ* *οαιουε* [*djônouê*] (5) est le nom d'une flûte qui se fait entendre de loin. Il en trouve la preuve dans Julius Pollux, lorsque cet auteur appelle la flûte Égyptienne, *πολύφθογγος* (6) [*polyphthongos*], *sonora*, c'est-à-dire,

(1) Plutarque, *De Isis et d'Osiris*, traduction d'Amyot, pag. 324, E. Ælian. *de animal.* lib. X, cap. 27.

(2) *De Elocutione*, pag. 65.

(3) *Hieroglyph.* lib. I, cap. 29.

(4) On sera peut-être bien aise de trouver ici cet article, et le voici : « ΟΥΑΙΕ φωνή μακρόθεν κελύεται παρ' Αιγυπτίους ούαιε. C'est ainsi que s'explique Horapollo, lib. I, cap. 29. Bochart, in *Hieroglyphico*, part. I, p. 866, a vainement tenté d'expliquer ce mot par la langue Arabe. Wilkins, de *Lingua Coptica*, pag. 106, pense que φωνή est pris pour une voix lamentable, telle qu'est l'ouai des Grecs, que les Coptes ont coutume de rendre dans leurs livres par ΟΥΑΙΕ. Mais les paroles d'Horapollo signifient autre chose. Celui-ci nous apprend que ce n'est ni un son lamentable, ni une voix quelconque, mais un son qui se faisoit entendre de loin, et que les Égyptiens

appeloient ούαιε. Mon bon et estimable ami la Croze m'a très-bien fait observer, il y a plus de quarante ans, que ούαιε d'Horapollo étoit l'ΟΥΑΙΕ des Coptes; qu'on lit si souvent dans leurs livres; qu'il signifie μακρόθεν, ainsi que le dit cet écrivain (Horapollo). Voyez ps. XXII, v. 19; ps. X, v. 1; Eph. II, v. 17, et plusieurs autres endroits. Ούαιε, ou bien en copte ΟΥΑΙΕ, est donc proprement η μακρόθεν, ce qui peut se rapporter à plusieurs choses; mais ici il faut sous-entendre η φωνή. » Jablonski, *Opusc. tom. I, Voces Ægypt. apud script. veter.* pag. 190, voce. ΟΥΑΙΕ.

(5) C'est ce même mot que les Grecs ont écrit χωνή [*chônouê*] ou χωνή [*chnouê*].

(6) Jul. Poll. *Onomasticon*, lib. IV, cap. 9, pag. 188, de *Instrumentis quæ inflantur.*

qui peut être entendue de loin. Il croit que ces flûtes servoient à convoquer les Égyptiens aux cérémonies religieuses (1), et rappelle à cette occasion le témoignage de Synesius (2) et de Claudien (3), qui parlent des flûtes sacrées des Égyptiens (4). Enfin il prouve, par plusieurs citations de Marius Victorinus (5) et de Xiphilin, que cette espèce de flûte, au lieu d'être courbe, ainsi que l'a prétendu Eustathe, devoit être droite et longue, et conséquemment différente aussi d'une autre flûte de la même espèce, mais qui étoit plus courte et qu'on appeloit *ginglaros*. Aussi Julius Pollux, qui parle de cette dernière, et qui la regarde comme une flûte Égyptienne, dit qu'elle n'étoit propre qu'à une mélodie simple.

Les Égyptiens eurent donc deux espèces de flûtes droites : les unes longues et appelées *ζυμποει* [*djônouci*], telles sont celles qu'on voit peintes dans les catacombes de Gyzeh ; et d'autres plus petites, appelées *ginglaros*, semblables à celles que l'on voit à Beny-Hasan (6).

ARTICLE IV.

Du Nom de la Trompette, et de celui de la Flûte courbe, en langue Égyptienne.

EN conférant entre eux les témoignages d'Hérodote, de Démétrius de Phalère, de Strabon, de Plutarque, d'Élien, d'Apulée, de Solin, d'Athénée, de Pollux et d'Eustathe, il est facile, dit Jablonski, de s'apercevoir que les Égyptiens n'eurent point de mot propre pour désigner la trompette. En effet, comme il le remarque encore, chaque fois que, dans la version du nouveau Testament, les Septante ont employé le mot *σαλπιγγίς* [*salpinx*], trompette, les Qobtes l'ont toujours rendu par le même mot *szłpıng* [*salpinx*], et n'y ont jamais substitué un mot propre de leur langue. Ainsi, dans le passage suivant de l'Évangile de S. Mathieu, que les Septante ont écrit, *μη̄ σαλπıσις̄ ε̄μπροσθεν̄ σο̄ς* [*mê salpisês emprosthen sou*], « Ne faites point sonner la trompette devant vous (quand vous faites l'aumône) », on lit dans la version Qobte, *szłpınḡ ęstap̄ ęstap̄ ęstap̄ ęstap̄* [*amper astap chadjók*] : or, le sens du mot *ęstap* [*astap*] étant *donner du cor*, Jablonski présume que le mot *ęstap* étoit le nom d'un instrument en égyptien, et que cet instrument étoit précisément celui qu'Eustathe a désigné sous le nom de *χυβή*, c'est-à-dire, la flûte courbe.

Cependant nous nous croyons fondés à croire que le mot *ęstap* ne signifioit point une flûte courbe, mais plutôt une trompette de corne, un buccin; du moins c'est là le véritable sens que les Qobtes lui ont donné dans leur version de l'ancien Testament, comme on peut le voir au verset 5 du psaume xcviij, où ils ont rendu

(1) Euripide, dans sa tragédie des *Bacchantes*, confirme ce sentiment par les vers 160 et suivans :

Quando dulcisonans fistula [λωπίς]

Sacra sacros

Ludos sonat.

Cette flûte qu'Euripide désigne sous le nom de *lotos*, est évidemment une flûte Égyptienne, de l'espèce de celle dont il s'agit.

(2) *De Providentia*, lib. 1, pag. 66.

(3) *De Consulatu Honorii*, v. 574 et 575.

(4) Euripide en parle aussi dans sa tragédie des *Suppliantes*.

(5) Lib. 1 *Artis Grammaticæ*, pag. 2487, ed. Putschii.

(6) Voyez les planches de bas-reliefs des grottes de Beny-Hasan, dans l'Heptanomie.

SECTION III.

Des Instrumens bruyans ou Crotales des anciens Égyptiens.

ARTICLE PREMIER.

De l'Opinion de quelques Savans sur la forme et le nom du Sistre.

QUELQUES savans ont cru que les Égyptiens avoient désigné par un seul et même nom les crotales, c'est-à-dire, les instrumens bruyans et à percussion; mais on n'a encore eu, sur ce point, que des opinions mal assurées. Nous parlerons d'abord du sistre, comme étant le plus important parmi les crotales Égyptiens.

Il faut avoir été sur les lieux et avoir vu le sistre tel qu'il est sculpté sur les anciens monumens de l'Égypte, pour s'en faire une idée exacte. On trouve des sistres de tant de formes différentes dans les gravures qui ont été faites de cet instrument, dans presque tous les ouvrages qui traitent des monumens anciens, et l'on a tant hasardé de conjectures sur la forme que lui avoient donnée les Égyptiens, qu'on ne sait, parmi tant de sentimens divers, auquel on peut donner une entière confiance.

Bertrand Autumne, d'Agen, dans ses Commentaires sur Juvénal (1), s'imaginait que le sistre étoit une espèce de trompette Égyptienne, ou un instrument de musique. Britannicus avoit émis, avant lui, cette opinion, en expliquant le même instrument dont il est parlé dans Ovide (2). D'autres ont supposé que c'étoit une espèce de cor, ou une flûte, se fondant sur ce que dit Martial (3). Ceux-ci prétendoient que ce devoit être un tambour; ceux-là, une cymbale. Enfin il n'y a pas deux cents ans qu'on ignoroit généralement, en Europe, ce que c'étoit que l'instrument des Égyptiens auquel on avoit donné le nom de *sistre*.

Aujourd'hui, tous les savans sont persuadés que le sistre est une espèce de crotale ou instrument bruyant; ils ne se trompent plus sur sa forme; et les dessins qu'on a faits de cet instrument, d'après les monumens anciens de l'Égypte, apprendront à distinguer les sistres Égyptiens d'avec ceux des Grecs et des Romains, dont la forme est presque toujours différente.

La plupart des auteurs qui ont fait des recherches sur les sistres (4), pensent

(1) *Decernat quodcumque volet de corpore nostro
Isis, et irato feriat mea lumina sistro.*

Sat. XIII, v. 93 et 94.

(2) *Ecquis ita est audax, ut limine cogat abire
Jactantem Phariâ tinnula sinistra manu!*

De Ponto, lib. I, ep. I, v. 37 et 38.

(3) *Si quis plorator collo tibi vernula pendet,
Hæc quatiat tenerâ garrula sinistra manu.*

Epiqr. lib. XIV, epiqr. 54.

(4) Adrian. Turneb. *Advers.* lib. XXVIII, cap. 33. Hadrian. Jun. *Nomenclat. cap. de music. instrum.* n.º 245. Demster. *Antiquitat.* lib. II. Bulenger. *de Theatro*, cap. ult. Hofman, *Lexic. univers.* voce SISTRUM. Heinsius in *Claudiani Eutrop.* lib. I, v. 499. Casalius, *de Ritibus Ægypt.* cap. 24. Fabr. *Thesaurus*, voce SISTRUM. Bergerus, in *Thesaur. Brandenburg.* tom. III, pag. 399. Barth. Merula, *ad Ovid. lib. III de Arte an.* v. 635. Kip-

que le nom de *sistre* appartient à la langue Grecque, et non à la langue Égyptienne; qu'il vient du verbe *σειειν* [*seiein*], ébranler, agiter. Ils fondent cette opinion sur la définition ou plutôt l'explication que Plutarque a donnée du sistre (1), parce qu'ils ont cru qu'elle renfermoit l'étymologie du nom de cet instrument. Jablonski paroît être aussi de cet avis (2), et rejette fort loin le sentiment d'Isidore de Séville, qui dit (3) que le nom du sistre dérive de celui d'Isis, à qui cet instrument étoit particulièrement consacré (4).

Quant à nous, nous ignorons quels ont pu être les motifs qui ont fait préférer la première étymologie à celle que donne Isidore; car nous ne voyons pas qu'il y ait des rapports plus sensibles, quant à la formation matérielle des mots, entre *σειειν* [*seiein*] et *σειειρον* [*seistron*], qu'entre le nom d'Isis et celui du sistre.

Il est vrai que le mot *σειειν* signifie en grec *agiter, ébranler*, et que le sistre est un instrument qu'on ne fait résonner qu'en l'agitant. Mais, si l'on a égard au sens symbolique que présentoit cet instrument, ce qui avoit probablement déterminé à lui donner le nom de *sistre*, et si l'on réfléchit au sens allégorique du nom d'Isis, on concevra aisément que, sous ce rapport, il y avoit beaucoup plus d'analogie entre le sistre et Isis qu'entre le nom de cet instrument et celui de *σειειν*. En effet, le sistre, nous dit Plutarque (5), étoit le symbole d'un mouvement réglé, ordonné, qui compose, qui donne l'existence et la vie; et suivant le même auteur, le nom d'Isis vient du mot *iesthai* qui signifie *mouvoir par certaine science et raison*: Isis est un mouvement animé et sage; c'est tout-à-la-fois la déesse de la science et du mouvement.

Ce rapprochement fait apercevoir clairement la raison qui fit consacrer le sistre à Isis par les Égyptiens. On doit voir que, selon eux, Isis étoit l'image allégorique de la cause cachée du mouvement ordonné et réglé qui donne la vie, et que le sistre étoit le symbole de ce mouvement: car les Égyptiens, dont le langage sacré étoit purement allégorique, n'ont pas dû donner au sistre un nom qui n'étoit propre qu'à éloigner de l'esprit l'idée qu'ils attachoient à cet instrument sacré; et cette idée ayant une très-grande affinité avec celle que leur rappeloit le nom d'Isis, ils devoient la rendre aussi par un mot analogue à ce nom.

Le mot *sistre* n'a donc pas pu tirer son origine du verbe grec *σειειν, agiter, ébranler*, puisque le sens des mots *ébranler, agiter*, ne rappelle point l'idée d'un mouvement réglé et ordonné, et qu'au contraire il présente celle de *pousser ou attirer quelque chose hors de son équilibre naturel, lui donner une impulsion momentanée*

ping. *Antiq. Roman.* l. I, cap. 5, n.º 2, et Bochart dans son *Phaleg*, lib. IV, cap. 2. Hieronym. Bossii *Isiacus, sive de sistro opusculum*, in *novo Thesaurò antiq. Roman.* ab Alberto de Sallengre, in-fol. Hagæ-Comitum, 1718. D. Benedict. Bacchinus, *De sistrorum figuris ac differentia*, in-4.º Bononiæ, 1691, &c. &c.

(1) *De Isis et d'Osiris*, pag. 331, D. E.

(2) *Opusc.* t. I, *Voces Ægyptiaca apud veteres scriptores*, p. 309.

(3) Isidor. *Hispal. episc. Origines*, lib. III; de *Arte musica*, cap. VIII, pag. 76.

(4) Jablonski n'est pas le seul, ni le premier, à qui cette étymologie n'ait pas plu; le savant peu modeste qui, en 1726, adressa à M. le Clerc, auteur de la Bibliothèque choisie, une lettre concernant le sistre, s'égayâ aussi, à sa manière, sur cette même étymologie. Elle avoit également paru forcée à un antiquaire très-érudit (vid. Hieronym. Bossii *Isiacus, sive de sistro opusculum*), antérieur au savant dont il s'agit; mais toutes ces autorités ne sont point assez imposantes, n'étant fondées sur aucune raison convaincante.

(5) *De Isis et d'Osiris*, pag. 331, D. E.

et qui ne lui est point naturelle ; ce qui présente un sens évidemment opposé à celui de l'idée que les Égyptiens attachoient au nom du sistre. D'ailleurs, il seroit assez étonnant que les Égyptiens n'eussent point eu dans leur langue de mot pour désigner cet instrument, et qu'ils eussent été obligés pour cela d'avoir recours à la langue Grecque, laquelle ne se forma que bien des siècles après que ces peuples eurent établi toutes leurs institutions religieuses et politiques.

Il est beaucoup plus probable que les Grecs, en adoptant la religion des Égyptiens, conservèrent au sistre son nom Égyptien, par la même raison qu'ils conservèrent à Isis le sien, puisque le sistre étoit le principal attribut de cette déesse.

Nous pensons donc autrement que les savans qui ont blâmé l'étymologie du mot *sistre* donnée par Isidore, et nous allons tâcher de démontrer que ce mot tire en effet son origine de la langue Égyptienne, et non de la langue Grecque.

ARTICLE II.

Du Nom du Sistre en langue Égyptienne, et de l'Étymologie du mot Sistre.

LA CROZE (1) croyoit que le sistre devoit s'appeler, en langue Égyptienne, KEMKEM [*kemkem*], mot qui signifie en cette langue un instrument bruyant, ou un instrument de musique qui résonne, lorsqu'il est frappé, agité ou ébranlé. Ce mot lui paroissoit venir de KIM [*kim*], mouvoir, ébranler. C'est en effet le nom que les Qobtes donnent au tambour que nous appelons *tambour de basque* : ils disent KEMKEM [*kemkem*], un tambour, et REPKEMKEM [*repskemkem*], celui ou celle qui joue de ce tambour.

Mais Jablonski propose un autre mot qui lui semble être le véritable nom du sistre, en langue Égyptienne. Ce mot, il le trouve dans la version Qobte de la première Épître aux Corinthiens, chap. XIII, vers. 1, où l'on a rendu le texte Grec, $\chiαλκός ἡχῶν$ [*chalcos êchôn*], par ces mots, $\text{ANOUHOMI EPSCENCEN}$ [*anouhomi epscencen*], airain sonnante, d'où il conclut que le mot *cencen* doit s'entendre du son de l'airain, et conséquemment du son des sistres, qui étoient d'airain. Toutefois il convient que ce mot sert aussi à désigner le son de la trompette (Exod. chap. XIX, vers. 16), et que cela l'empêche de donner une entière confiance à son opinion. Son éditeur, et en même temps son commentateur, M. Water, regarde même comme très-incertaine l'acception que donne ici Jablonski au mot *cencen*, en ce que ce mot semble signifier le son d'un instrument de musique quelconque ; et pour le prouver, il cite la version Qobte des mots $\sigma\alpha\lambda\pi\iota\gamma\omega\varsigma ἡχῆ$ [*salpingos êchô*] du texte Grec de l'Épître aux Hébreux, chap. XII, vers. 19, où l'on lit $\text{PICENCEN ANTEOU SALPINGOS}$ [*picencen anteu salpingos*], ou bien, en dialecte Sahidique, OUHROOU ANSALPINX [*ouhroou ansalpinx*], le son de la trompette (2). D'ailleurs, il ne voit aucune analogie entre le mot *cencen* et celui de *sistre*.

Cependant il ne résulteroit pas nécessairement, de ce que le mot *cencen* se

(1) Jablonski, *Opuscula*, t. I, pag. 310.

(2) Voyez, pag. 201, la conclusion de cet article, qui concilie l'opinion de Jablonski avec celle de M. Water.

trouve quelquefois joint au nom de la trompette, qu'il n'ait point appartenu spécialement au sistre. Puisque ce mot signifie en qobte le son ou la résonnance de l'airain, il ne peut être regardé comme désignant le son de tout instrument quelconque de musique; car il y a eu un très-grand nombre de ces sortes d'instrumens dans la composition desquels il n'est jamais entré d'airain.

Mais il suffisoit que le mot *cencen* signifiat le son ou le bruit résonnant et retentissant que produit l'airain, pour qu'il pût devenir le nom du sistre, et désigner en même temps le bruit sonore de la trompette. Il est même d'autant plus probable que les Égyptiens employèrent ainsi ce mot, que les Latins, qui ont traduit le nom du sistre par le mot *CREPITACULUM*, qui signifie *un instrument bruyant qui rend un son retentissant*, se sont servis de cette même expression, ainsi que l'ont fait les Qobtes, pour exprimer le son retentissant de la trompette d'airain. C'est ce qu'on peut remarquer dans ces vers de Virgile :

At tuba terribilem sonitum procul ære canoro

INCREPUIT.

Æneid. lib. IX, v. 503 et 504

Nous ajouterons même qu'à la manière dont les meilleurs auteurs Latins ont traduit le nom du sistre, il est absolument hors de doute qu'ils le faisoient dériver, non du verbe *σειζν*, *agiter*, *ébranler*, mais des verbes *résonner*, *retentir*, et qu'ils attachoient au mot *σειζεσν* [*seistron*] le même sens que les Qobtes ont donné au mot *cencen*. Or il est bien probable qu'une étymologie qui est fondée sur une autre idée que celle que l'on a toujours attachée à l'acception propre du mot, telle que l'est l'étymologie par laquelle on fait dériver le mot *σειζεσν* de *σειζν*, est tout au plus ingénieuse, mais dépourvue de fondement, hasardée et fautive.

On ne peut pas non plus raisonnablement conclure qu'il n'y a aucune analogie entre *cencen* et *σειζεσν* [*seistron*], parce que ces mots ne se ressemblent pas; car il y a bien des mots, quoique dérivés d'une même racine, ou même ayant eu dans le principe une seule et même forme, qui, après avoir passé dans une autre langue, y ont reçu de telles modifications et éprouvé de tels changemens, qu'ils paroissent être entièrement étrangers à la langue dont ils tirent leur origine.

Il est pour tous les peuples du monde un principe naturel, qui les guide dans la composition et la dérivation des mots qu'ils forment ou qu'ils adoptent, soit qu'ils les dérivent de leur propre langue, soit qu'ils les empruntent d'une langue étrangère; c'est celui de l'analogie. Lorsque dans la composition des mots il se rencontre des lettres et particulièrement des consonnes dont la prononciation ne leur est pas familière, ou n'est pas conforme au goût et aux habitudes qu'ils ont contractés, ils en substituent d'autres du même organe ou d'un organe analogue, comme, par exemple, une consonne dentale à une autre dentale ou plus forte ou plus douce, une consonne labiale à une autre consonne labiale, une linguale à une autre linguale, une liquide à une autre liquide, &c. &c. (1)

(1) C'est ce que nous avons fait nous-mêmes dans la formation ou la composition de beaucoup de nos mots: tels sont, par exemple, ceux de *taper*, dont nous avons

fait *tambour*; *flamber*, dont nous avons fait *flamme*; *ap-prouver*, dont nous avons fait *approbation*; et ceux que nous avons empruntés du grec ou du latin, comme de *βουη*, *vox*,

embarrassante et difficile, et y auront aussi ajouté une terminaison conforme à l'idiome de leur langue. Au lieu de *tziltzelon* qu'ils auroient dû prononcer, ils auront d'abord dit *sistelon*; ensuite, pour rendre ce mot plus doux encore, ils auront changé *l* en *r*, et auront prononcé *sisteron*; puis, par contraction, *sistron* ou *scistron*; conservant toujours, de même que l'avoient fait les Chaldéens et les Hébreux, les deux lettres sifflantes qui paroissent être les lettres figuratives du mot Égyptien *ccncen*. La métamorphose que les Grecs ont fait subir à ce mot, qu'ils avoient déjà reçu défiguré dans celui de *tziltzelei*, ne paroitra pas surprenante, si on la compare avec celle du nom Hébreu *Iechezchel*, dont ils ont fait *Ezechiel*; avec celle du nom de *Chaggai*, dont ils ont fait *Aggée*; avec celle du nom de *Chizchiiah*, dont ils ont fait celui d'*Ezechias*, &c. &c. (1)

ARTICLE III.

D'une seconde espèce de Crotale des anciens Égyptiens, et de son Nom dans la Langue de ces peuples.

OUTRE les sistres que l'on remarque fréquemment sur les monumens anciens de l'Égypte, il est encore une autre espèce de crotale, ou d'instrument bruyant, que nous avons observée en plusieurs endroits. Cet instrument, qui a la forme d'un disque, nous a paru être une cymbale. On le voit ordinairement entre les mains de personnages qui ressemblent à des femmes dans l'action de danser en rond.

Ménandre, cité par Strabon (2), nous apprend, en effet, que, dans les sacrifices qui se faisoient cinq fois par jour, des femmes, au nombre de sept, formant un rond, frapportoient des cymbales (3), tandis que d'autres poustoient des cris perçans. Ovide paroît avoir eu aussi ces femmes en vue, en parlant, au III.^e livre de ses Fastes, v. 740, des Bacchantes de la suite de Bacchus (4). Plutarque en parle également au IV.^e livre des *Propos de table*, question 5, en disant : « Ne plus ne » moins que l'on fait un grand bruit, en nostre pays, ès sacrifices nocturnes de » Bacchus qui s'appellent *Nycetelia*, mesmement que l'on surnomme les nourrices » de Bacchus *Chalcodristas*, comme qui diroit, *grattant le cuivre* » (5).

Quant au nom que les Égyptiens donnèrent à cette espèce de cymbale, nous ne croyons pas que, jusqu'ici, personne s'en soit occupé, et nous doutons qu'il soit connu.

Nous trouvons bien, à la vérité, dans la version Qobte du psaume CL, vers. 5, le nom de cette sorte d'instrument rendu par le mot *κκμβελον* [*kymbalon*]; mais il est évident que ce mot est le même que celui de *κκμβαλον* de la version

(1) Il n'y a pas plus de différence dans les changemens qu'ont subis tous ces noms, qu'il n'y en a dans le changement du nom de *Rachyd*, ville d'Égypte, en celui de *Rosette* que lui ont donné les Français.

(2) Strab. *Geogr.* lib. VII, pag. 357.

(3) *Sacrificium quinquies in die* :

Cymbala pulsabant septem ancilla per orbem ;

Alia verò ululabant.

Menand. in osorem mulierum.

Les femmes qu'on voit représentées dans le petit temple d'Edfoû, autour du berceau d'Orus, et frappant des cymbales, sont aussi au nombre de sept.

(4) *Æriferæ comitum concepuere manus.*

(5) Traduction d'Amyot.

des Septante, d'après laquelle les Qobtes ont composé la leur, et qu'il n'appartient point à la langue Égyptienne.

Si nous pouvons en juger par le texte Hébreu et par la version Éthiopienne, qui lui est très-conforme, le nom de la cymbale et celui du sistre ne différoient entre eux que par l'épithète qu'on leur ajoutoit pour les distinguer l'un de l'autre. On appeloit *crotale sonore* les cymbales (1), et *crotale bruyant* (2), le sistre. Dans l'un et l'autre cas, on se servoit, en hébreu, du mot חֲזָזְזֵי [tzilzlelei], et, en éthiopien, de celui de ደናሰል [tzenacel], qui, comme nous l'avons déjà fait observer, représentent, l'un et l'autre, le mot Égyptien *cencen*; d'où nous inférons que le mot *cencen* signifioit, en général, les sons bruyans de tout instrument de métal, et que le nom des divers instrumens de cette espèce n'étoit distingué que par une épithète qui désignoit, ou la forme de chacun d'eux, ou la qualité du son qu'ils rendoient.

(1) En hébreu, חֲזָזְזֵי שׁוֹמֵר [be tzilzlelei chama]; en éthiopien, ደናሰል ዘሠናቆሎ [be tzenacel zecenné qalou].

(2) En hébreu, חֲזָזְזֵי תְרוּאָה [be tzilzlelei therouah]; en éthiopien, ደናሰል ወሰደበሌ [be tzenacel ouava lave].

SECTION IV.

Des Instrumens à percussion en usage dans la Musique des anciens Égyptiens.

ARTICLE PREMIER.

Observation préliminaire.

COMME nous avons eu occasion de parler de l'usage des instrumens, dans nos *Dissertations sur l'état de la musique dans l'antique Égypte, sur les diverses espèces de chant et de poésie des anciens Égyptiens, sur le motif et l'objet des principales fêtes de l'année, et sur les cérémonies et le caractère des chants dont elles étoient accompagnées*, nous ne pourrions, sans nous répéter, entrer dans quelques détails sur les instrumens à percussion (1). C'est pourquoi nous ne rappellerons point ce que nous avons remarqué en plusieurs endroits, à l'égard de ces espèces d'instrumens; nous nous bornerons ici à décrire leur forme et leur usage, et à faire connoître le nom sous lequel ils ont été ou sont actuellement connus.

ARTICLE II.

D'un certain Instrument à percussion de la Musique des anciens Égyptiens; de sa forme et de son usage; de l'affinité que paroît avoir avec cet instrument, une espèce d'instrument dont on se sert dans quelques Églises Chrétiennes de l'Orient.

PARMI les figures des personnages du cortège d'une noce représentée dans une des grottes de la montagne située près de la ville d'*Elethya* (2), on remarque des musiciens, l'un pinçant de la harpe, l'autre jouant de la flûte double, et un troisième tenant deux grandes règles (une en chaque main) qu'il semble frapper l'une contre l'autre.

Cet instrument servoit sans doute à marquer la mesure ou le rythme des airs que jouoient les autres musiciens. La simplicité de sa forme nous fait présumer que l'usage en remonte aux siècles les plus reculés, et qu'il a dû précéder même l'invention du sistre, du tambour, des cymbales et de tous les autres instrumens pulsatifs: c'est le seul que les mœurs austères des Thérapeutes permirent de conserver; et

(1) Ces détails se trouvent dans les *Dissertations* dont il est ici question, et qui devoient précéder celle-ci; mais elles ont été réservées pour la seconde livraison.

(2) Voyez la planche 70, fig. 2.

l'on sait que leur religion n'étoit autre chose que l'antique religion Égyptienne, réformée, simplifiée, et dégagée de tout ce qu'elle avoit d'idolâtrique, jointe à un mélange de judaïsme et de christianisme.

Les Hébreux n'ayant point fait usage d'un instrument semblable à celui dont il s'agit, les livres Qobtes, qui ne contiennent autre chose que l'ancien et le nouveau Testament, ne peuvent nous être, à la vérité, d'aucun secours pour découvrir son nom dans la langue Égyptienne.

Mais nous trouvons cependant un instrument du même genre en usage dans les églises Chrétiennes schismatiques de l'Orient. C'est celui qu'on nomme, en arabe, ناقوس [*nâqous*], et en éthiopien, ጠቅላ [*takqa*]. Il y en a de deux espèces : l'une qu'on nomme ناقوس خشب [*nâqous khachab*], c'est-à-dire, *nâqous* (1) *de bois*; et l'autre qu'on appelle ناقوس حديد [*nâqous hadyd*], c'est-à-dire, *nâqous de fer*.

Le premier est de deux sortes. Il y en a qui sont larges d'environ un pied, et longs à-peu-près de six. Ceux-ci sont suspendus par des cordes au plafond du parvis des églises; ils servent à convoquer les fidèles pour le service divin : on les frappe avec une espèce de maillet de bois. Il y en a de beaucoup plus petits qui se tiennent à la main, et se frappent également avec un petit maillet de bois.

Le second, c'est-à-dire, le *nâqous* de fer, est ordinairement moins grand que ceux de bois. Il est plus particulièrement en usage dans les églises Grecques de l'empire Ottoman, que dans les autres. Quelques auteurs lui ont donné le nom de *sementere*. C'est peut-être son nom en langage vulgaire; mais le véritable nom que lui donnent les Grecs, est celui d'*agiosidère*, mot composé de *ἅγιος*, *saint*, et de *σίδηρος*, *fer*.

Nous arrêterons là nos recherches sur cette dernière espèce d'instrument, nous réservant d'en parler d'une manière plus positive et plus détaillée, lorsque nous traiterons de l'état moderne de la musique en Égypte. C'est tout ce que nous pouvions dire en ce moment, pour donner quelque idée de cette espèce d'instrument à percussion qu'on voit parmi les peintures d'une des grottes d'*Elethya*.

ARTICLE III.

Des Tambours antiques de l'Égypte.

Il n'est pas facile de se faire une idée exacte de la forme des tambours antiques de l'Égypte, d'après ceux que l'on voit sculptés sur les anciens monumens de ce pays. Il est même difficile de les distinguer d'avec les cymbales, à moins d'avoir fait une étude particulière de cette espèce d'instrument, et des usages auxquels il fut consacré. L'ignorance des anciens à l'égard de la perspective n'ayant pas permis aux sculpteurs de les présenter autrement que de face, on n'en peut apercevoir l'épaisseur; et les dessins très-fidèles qui en ont été faits, n'ont pas dû la faire sentir: en sorte que ces tambours ne ressemblent qu'à des disques, que des personnages

(1) Ce nom signifie, en général, tout instrument à percussion.

tiennent comme collés sur leurs mains. Nous n'aurions jamais pu reconnoître cette espèce d'instrument, si les poètes ne nous avoient appris à distinguer les tambours antiques, en nous faisant connoître la manière de les tenir et d'en jouer (1), ainsi que l'usage qu'on en faisoit dans les cérémonies du culte, soit de Bacchus (2), c'est-à-dire d'Osiris, soit de Rhée ou de Cybèle (3), c'est-à-dire d'Isis.

Toutefois il est probable que ces tambours n'étoient pas profonds et cylindriques comme nos tambours militaires; nous pensons qu'ils ne devoient point différer des autres tambours anciens, dont la forme étoit semblable à celle de nos tambours de basque.

Les personnages entre les mains desquels nous avons vu ces instrumens, nous ont paru être des femmes : et en effet, chez les Grecs, chez les Hébreux et chez presque tous les anciens peuples de l'Orient, le tambour étoit un instrument particulièrement réservé aux femmes, ou, tout au plus, à des hommes qui s'étoient dépouillés de leur virilité, tels que les Corybantes. Aujourd'hui encore, en Égypte, on le voit beaucoup plus habituellement entre les mains des femmes qu'entre celles des hommes; et c'est aussi là, sans doute, la raison pour laquelle on a toujours rendu ces instrumens légers et faciles à manier.

Nous pensons donc que par les personnages que l'on a sculptés ou peints sur les monumens d'Égypte, tenant en main un grand disque et dans l'action de danser, on a voulu représenter des Thyades ou des Bacchantes jouant de leur tambourin ou tambour de basque.

Il est certain que l'usage de sculpter ou de peindre sur les monumens, et même sur les vases, des danses de Bacchantes jouant du tambour de basque, étoit très-répandu chez les Grecs, lesquels, comme on sait, avoient emprunté des Égyptiens la plupart de leurs institutions civiles et religieuses, ainsi que leurs arts; et Plutarque nous rapporte que l'on voyoit aussi de ces instrumens peints ou sculptés sur les temples des Juifs (4).

C'étoit donc un usage généralement reçu chez une grande partie des anciens peuples de l'Orient : or il n'est pas probable que les Égyptiens, qui connoissoient cet instrument, qui s'en servoient dans leurs temples et à la guerre (5), qui même en avoient été les inventeurs (6), eussent été les seuls à négliger de décorer leurs temples de ces sortes de figures.

Ainsi ce que nous avons d'abord soupçonné, ce que le témoignage des poètes nous portoit à croire, se trouve confirmé par l'usage des peuples Orientaux.

(1) Ovid. *Metam.* lib. III, v. 408; lib. IV, v. 29. Id. *Fast.* lib. IV, v. 342. Propert. *lib. III, eleg. XVII, v. 33.*

(2) Eurip. *Bacchæ*, v. 147 et 148; *Cyclops*, v. 65 et 66. Ovid. *ubi supra*, et *Phædra Hippolyto*, v. 47 et 48. Propert. *ubi supra*. Nonn. *Panopol. Dionys.* lib. XXVII, v. 229.

(3) Orph. *Matris Deorum suffimentum, varia; Rhea suffimentum, aromata*, v. 1 et seqq. Euripid. *Bacchæ*, v. 124. Aristophan. *Vespæ*, act. V, sc. *Bdelycl. Xanth. Sos. Philocl.* v. 118.

(4) Plutarque, *Propos de table, liv. IV, quest. 5.*

Si c'est par religion ou par abomination que les Juifs s'abstiennent de manger chair de porc. « Le thyrses ou javelot et les tabourins que l'on monstre imprimez contre les lambris des parois de leurs temples (des Juifs), toutes ces ceremonies-là ne peuvent certainement convenir à autre dieu qu'à Bacchus. » *Traduction d'Amyot.*

(5) Clem. Alex. *Pædag.* lib. II, cap. 4, p. 164. D.

(6) *Idem, ibid.*

ARTICLE IV.

Du Nom, en langue Égyptienne, du Tambour antique, connu vulgairement parmi nous sous le nom de Tambour de basque.

LE nom de cet instrument ne peut être douteux; il nous a été conservé dans la langue Qobte : c'est celui de $\kappa\epsilon\kappa\epsilon\kappa\epsilon$ [*kemkem*], que la Croze pensoit être le nom du sistre, parce qu'il le faisoit dériver du mot $\kappa\alpha$ qui signifie *mouvoir*, *ébranler*, et parce qu'on le trouve employé en ce sens dans la version Qobte du psaume XXI, vers. 7, et Act. XII, vers. 7.

Mais nous avons déjà prouvé que le nom du sistre signifioit un instrument résonnant, retentissant, et qu'il ne put, en aucune manière, recevoir des Égyptiens un sens analogue à celui des verbes *ébranler*, *agiter*. En effet, on ne trouve point d'exemple où le mot $\kappa\epsilon\kappa\epsilon\kappa\epsilon$ ait été pris dans le sens de *sistre*.

Les interprètes Qobtes ont même constamment rendu par le mot $\kappa\epsilon\kappa\epsilon\kappa\epsilon$ le mot $\eta\tau$ [*toph*], qui, en hébreu, signifie un tambour de l'espèce de ceux dont nous venons de parler, c'est-à-dire, un tambour à l'usage des femmes, un tambour semblable enfin à ceux que nous nommons *tambours de basque*.

C'est pourquoi, au verset 4 du psaume CL, où on lit dans le texte Hébreu $\text{וּמְחֹלֵי בַת הַלְלוּהוּ בְּתוֹפִים}$ [*halelaouhou be toph ou machul*], « célébrez-le au son du tambour et par vos danses », on trouve dans la version Qobte, $\epsilon\alpha\sigma\sigma\epsilon\ \epsilon\ \rho\sigma\epsilon\ \text{H}\epsilon\text{H}\ \tau\alpha\kappa\ \kappa\epsilon\kappa\epsilon\kappa\epsilon\ \pi\epsilon\epsilon\ \tau\alpha\sigma\ \chi\sigma\rho\sigma$ [*smou e roq hen tan kemkem nem tas choros*]. Le mot *kemkem* de la version Qobte répond donc à celui de *toph* du texte Hébreu, lequel signifie un tambour de basque.

Il est si vrai que les Qobtes ont entendu par le mot $\kappa\epsilon\kappa\epsilon\kappa\epsilon$ un tambour de l'espèce de ceux dont il s'agit, que, dans la traduction marginale du qobte en arabe (1), ce mot est rendu par celui de دفوف [*deffouf*], pluriel de دف [*deff*] (2), et que l'on trouve dans la version Qobte du psaume LXVIII, vers. 5, le mot $\rho\epsilon\phi\kappa\epsilon\kappa\epsilon\kappa\epsilon$ [*repskemkem*] pour signifier des joueuses de tambour.

Après des preuves aussi évidentes, si nous en ajoutions d'autres, on seroit en droit de nous accuser de vouloir faire un vain étalage de nos recherches : mais nous sommes tellement persuadés que le travail que nous offrons en ce moment est peu attrayant par lui-même, que nous l'avons abrégé le plus qu'il nous a été possible. Nous aurions même désiré pouvoir en retrancher tout ce qui n'y est pas absolument nécessaire : mais, cette matière étant peu connue, nous avons cru à propos d'ajouter quelques réflexions sur plusieurs points qui avoient besoin d'être éclaircis.

(1) Cette traduction est écrite ainsi pour la commodité des Qobtes d'aujourd'hui, qui ne comprennent plus leur langue propre.

(2) C'est le nom d'une espèce de tambour de basque, encore en usage maintenant parmi les Égyptiennes. Or il

est hors de doute que le mot Arabe *deff* n'a point eu une origine différente de celle du mot Hébreu *toph*, et qu'il n'est même autre chose que ce dernier, prononcé d'une manière plus douce.

TABLE

SECTION I. ^{re} <i>Des instrumens à cordes</i>	page 181.
<i>OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES</i>	ibid.
ARTICLE I. ^{er} <i>Du tebouni, ou du nom générique que les anciens Égyptiens donnèrent aux instrumens à cordes, suivant Jablonski</i>	182.
ARTICLE II. <i>Si le tebouni se pinçoit ou se touchoit avec le plectrum; quel étoit son principal emploi</i> .	184.
ARTICLE III. <i>Ce que le tebouni dut avoir de commun avec les autres instrumens, et combien il dut y avoir d'espèces de tebouni</i>	185.
ARTICLE IV. <i>Le nom de psaltérion fut le plus anciennement connu et le plus généralement répandu. Ce fut le nom d'un instrument Égyptien. Origine de ce nom. Il fut employé comme une épithète des tebouni</i>	187.
SECTION II. <i>Des diverses espèces d'instrumens à vent des anciens Égyptiens; de leur origine, de leur usage, de leurs noms</i>	189.
ARTICLE I. ^{er} <i>De l'invention et de l'origine des flûtes en général</i>	ibid.
ARTICLE II. <i>De l'invention et de l'origine des flûtes Égyptiennes</i>	ibid.
ARTICLE III. <i>Du nom, en langue Égyptienne, de la flûte droite; de son effet et de son usage</i> ...	191.
ARTICLE IV. <i>Du nom de la trompette, et de celui de la flûte courbe, en langue Égyptienne</i>	193.
SECTION III. <i>Des instrumens bryans ou crotales des anciens Égyptiens</i>	195.
ARTICLE I. ^{er} <i>De l'opinion de quelques savans sur la forme et le nom du sistre</i>	ibid.
ARTICLE II. <i>Du nom du sistre en langue Égyptienne, et de l'étymologie du mot sistre</i>	197.
ARTICLE III <i>D'une seconde espèce de crotale des anciens Égyptiens, et de son nom dans la langue de ces peuples</i>	200.
SECTION IV. <i>Des instrumens à percussion en usage dans la musique des anciens Égyptiens</i>	202.
ARTICLE I. ^{er} <i>Observation préliminaire</i>	ibid.
ARTICLE II. <i>D'un certain instrument à percussion de la musique des anciens Égyptiens; de sa forme et de son usage; de l'affinité que paroît avoir avec cet instrument, une espèce d'instrument dont on se sert dans quelques églises Chrétiennes de l'Orient</i>	ibid.
ARTICLE III. <i>Des tambours antiques de l'Égypte</i>	203.
ARTICLE IV. <i>Du nom, en langue Égyptienne, du tambour antique, connu vulgairement parmi nous sous le nom de tambour de basque</i>	205.

NOTICE

FOR THE GENERAL MEETING

OF THE SOCIETY OF FRIENDS

TO BE HELD

AT THE CENTRAL HALL, 10, SOUTH MOLLS STREET, LONDON, W.C.2.

ON WEDNESDAY, 11th APRIL, 1951.

The following business is proposed for consideration at the meeting:

(1) The Report of the Council for the year ending 31st December 1950.

(2) The Report of the Finance Committee for the year ending 31st December 1950.

(3) The Report of the Committee on the Proposed Constitution for the year ending 31st December 1950.

(4) The Report of the Committee on the Proposed Rules for the year ending 31st December 1950.

(5) The Report of the Committee on the Proposed Regulations for the year ending 31st December 1950.

(6) The Report of the Committee on the Proposed By-Laws for the year ending 31st December 1950.

(7) The Report of the Committee on the Proposed Minutes for the year ending 31st December 1950.

(8) The Report of the Committee on the Proposed Resolutions for the year ending 31st December 1950.

(9) The Report of the Committee on the Proposed Amendments for the year ending 31st December 1950.

(10) The Report of the Committee on the Proposed Motions for the year ending 31st December 1950.

(11) The Report of the Committee on the Proposed Resolutions for the year ending 31st December 1950.

(12) The Report of the Committee on the Proposed Amendments for the year ending 31st December 1950.

(13) The Report of the Committee on the Proposed Motions for the year ending 31st December 1950.

(14) The Report of the Committee on the Proposed Resolutions for the year ending 31st December 1950.

(15) The Report of the Committee on the Proposed Amendments for the year ending 31st December 1950.

(16) The Report of the Committee on the Proposed Motions for the year ending 31st December 1950.

(17) The Report of the Committee on the Proposed Resolutions for the year ending 31st December 1950.

(18) The Report of the Committee on the Proposed Amendments for the year ending 31st December 1950.

(19) The Report of the Committee on the Proposed Motions for the year ending 31st December 1950.

(20) The Report of the Committee on the Proposed Resolutions for the year ending 31st December 1950.

NOTICE

SUR LES EMBAUMEMENS

DES ANCIENS ÉGYPTIENS,

PAR P. C. ROUYER,

MEMBRE DE LA COMMISSION DES SCIENCES ET DES ARTS D'ÉGYPTE.

L'USAGE d'embaumer les morts remonte à la plus haute antiquité ; il étoit connu chez presque tous les peuples du premier âge du monde. C'est dans l'Asie et dans l'Afrique, mais particulièrement en Égypte, que les embaumemens ont été le plus usités. Les anciens Égyptiens, qui portèrent la piété filiale (1) et le respect pour les morts au plus haut degré d'exaltation, paroissent être les premiers qui aient songé à faire embaumer les dépouilles mortelles de leurs pères, afin d'en perpétuer la durée, et de pouvoir conserver long-temps auprès d'eux ceux qu'ils n'avoient cessé d'honorer pendant leur vie.

Ce pieux devoir, que ce peuple religieux regardoit comme une obligation sacrée, se rendoit non-seulement aux parens, aux amis, et aux étrangers (2) lorsqu'on les trouvoit morts dans le Nil, mais encore à ceux des animaux réputés sacrés (3), qui étoient en grande vénération dans plusieurs villes de l'Égypte.

De tous les peuples anciens et modernes, les Égyptiens sont aussi les seuls chez lesquels les embaumemens aient été faits avec beaucoup de méthode et de succès.

Plusieurs autres nations qui se sont succédées sur l'ancien continent, faisoient aussi embaumer leurs morts : les Éthiopiens (4) les couvroient d'une espèce de résine diaphane, au travers de laquelle on pouvoit voir le mort, ce qui a fait croire qu'ils les enfermoient dans des coffres de verre ; les anciens Perses les enveloppoient dans de la cire ; les Scythes les cousoient dans des sacs de peau ; pendant plusieurs siècles, les Grecs et les Romains ont employé, pour embaumer leurs morts, les plus rares et les plus précieux parfums (5) : mais ces sortes d'embaumemens imparfaits n'étoient qu'une imitation de ceux des Égyptiens.

Dans toutes les contrées qu'habitoient autrefois ces différens peuples, il ne reste plus rien de ces cadavres qui avoient été embaumés dans l'intention de les garantir de la destruction, et de conserver le souvenir des rares vertus d'un sage, ou des glorieux exploits d'un conquérant ; on ne retrouve aujourd'hui dans ces tombeaux

(1) Diod. Sicul. *Biblioth. hist.* lib. 1, cap. 34, sect. 1.

(2) Herodot. *Hist.* Euterp. cap. 90.

(3) Herodot. *Hist.* Euterp. cap. 70. — Diod. Sicul. *Biblioth. hist.* lib. 1, cap. 31 et 32.

(4) Traité des embaumemens, par Penicher.

(5) En suivant à-peu-près les mêmes procédés qui se trouvent décrits dans plusieurs pharmacopées, et particulièrement dans le codex de Paris.

que quelques ossemens des corps qui y ont été déposés, et qui tombent en poussière (1) lorsqu'on les touche. Le temps, qui réclame l'anéantissement de tout ce qui a existé, les a entièrement détruits, tandis qu'il respecte encore aujourd'hui dans les vastes et innombrables catacombes de l'ancienne Égypte, plusieurs milliers de générations ensevelies. Tous ces corps, assez bien conservés pour qu'on puisse facilement distinguer les individus de chaque famille, pourront encore faire connoître à tous les âges à venir la piété et l'industrie du peuple le plus célèbre du monde.

En descendant dans les caveaux où les anciens Égyptiens ont déposé leurs morts, on est surpris d'y voir un nombre si prodigieux de cadavres entiers ; et lorsqu'on enlève les toiles dans lesquelles ces corps sont enveloppés, on est saisi d'admiration de trouver la peau, les sourcils, les cheveux et les traits du visage très-bien conservés.

Ces corps embaumés, que les historiens et tous les voyageurs ont appelés *momies*, *momies humaines*, *momies d'Égypte*, sont placés dans des cryptes, à l'abri de toute espèce de destruction ; ils y seroient encore tous intacts, si les Arabes, guidés par l'appât du gain, n'en avoient brisé un grand nombre qu'ils trouvèrent dans les grottes placées à l'entrée des montagnes, ou dans quelques tombeaux particuliers, ouverts depuis plusieurs siècles, et qui sont tous les jours visités de nouveau par les habitans des lieux circonvoisins ou par les voyageurs.

L'art des embaumemens, que la religion et l'industrie sembloient avoir créé, non pour rendre aux corps, après leur mort, cette vie passagère et fragile qui les animoit, mais afin de leur donner une autre existence, en quelque sorte, éternelle ; cet art, que les anciens Égyptiens avoient porté à un si haut point de perfection, et qu'ils ont pratiqué avec tant de succès pendant une longue suite de siècles, est aujourd'hui tout-à-fait inconnu dans les mêmes contrées où il a pris naissance, et il reste enseveli dans le plus profond oubli, depuis que l'Égypte, qui fut longtemps le séjour des sciences et de tous les arts, a été envahie et successivement ravagée par des peuples barbares qui ont anéanti toutes ses institutions politiques et religieuses.

Les historiens auxquels nous sommes redevables de tout ce que l'on sait aujourd'hui des merveilles anciennes de l'Égypte, et qui ont écrit dans un temps où les Égyptiens conservoient encore quelques-uns de leurs usages, pouvoient seuls nous transmettre le secret ingénieux des embaumemens ; mais leurs récits nous prouvent qu'ils n'en avoient eux-mêmes qu'une connoissance très-imparfaite. En effet, la plupart des historiens de l'antiquité se contentent de parler avec une sorte d'admiration, et sur-tout avec beaucoup de mystère, des embaumemens et des funérailles des anciens Égyptiens, du respect que ces peuples avoient pour les morts, des dépenses extraordinaires qu'ils faisoient pour se construire des tombeaux magnifiques et durables qu'ils regardoient comme leur véritable demeure, tandis qu'ils appeloient leurs habitations des maisons de voyage.

Hérodote, si justement nommé le père de l'histoire, est aussi le premier qui ait

(1) Voyage dans les catacombes de Rome, par un membre de l'académie de Cortone.

indiqué la méthode que les Égyptiens suivoient pour embaumer les morts : il distingue trois sortes d'embaumemens plus ou moins dispendieux, selon le rang et la fortune des particuliers. Je ne rapporterai d'Hérodote et de quelques autres historiens, que ce qu'il est indispensable d'avoir sous les yeux pour se faire une idée exacte des embaumemens des anciens Égyptiens. « Il y a en Égypte, dit-il (1), » certaines personnes que la loi a chargées des embaumemens, et qui en font » profession.

» Voici comment ils procèdent à l'embaumement le plus précieux. D'abord ils » tirent la cervelle par les narines, en partie avec un ferrement recourbé, en partie » par le moyen des drogues qu'ils introduisent dans la tête ; ils font ensuite une » incision dans le flanc, avec une pierre d'Éthiopie, tranchante ; ils tirent par cette » ouverture les intestins, les nettoient, et les passent au vin de palmier ;... ensuite » ils remplissent le ventre de myrrhe pure broyée, de canelle et d'autres parfums, » l'encens excepté ; puis ils le recousent. Lorsque cela est fini, ils salent le corps en » le couvrant de natrum pendant soixante-dix jours. Il n'est pas permis de le laisser » séjourner plus long-temps dans le sel. Ces soixante-dix jours écoulés, ils lavent » le corps, et l'enveloppent entièrement de bandes de toile de coton, enduites de » *commi*, dont les Égyptiens se servoient ordinairement comme de colle. . . .

» Ceux qui veulent éviter la dépense, choisissent cette autre sorte. On remplit des » seringues d'une liqueur onctueuse qu'on a tirée du cèdre ; on en injecte le ventre » du mort, sans y faire aucune incision et sans en tirer les intestins. Quand on a in- » troduit cette liqueur par le fondement, on le bouche, pour empêcher la liqueur » injectée de sortir ; ensuite on sale le corps pendant le temps prescrit. Le dernier » jour, on fait sortir du ventre la liqueur injectée : elle a tant de force, qu'elle dissout » le ventricule et les entrailles, et les entraîne avec elle. Le natrum consume les » chairs, et il ne reste du corps que la peau et les os. Cette opération finie, ils » rendent le corps sans y faire autre chose.

» La troisième espèce d'embaumement n'est que pour les pauvres : on injecte le » corps avec la liqueur surnommée *surmaïa* ; on met le corps dans le natrum » pendant soixante-dix jours, et on le rend ensuite à ceux qui l'ont apporté. »

Diodore de Sicile s'exprime à-peu-près de la même manière qu'Hérodote ; mais il donne en outre quelques détails qu'il est important de connoître.

« Les Égyptiens, dit-il (2), ont trois sortes de funérailles : les pompeuses, les mé- » diocres, et les simples. Les premières coûtent un talent d'argent ; les secondes, » vingt mines : mais les troisièmes se font presque pour rien.

» Ceux qui font profession d'ensevelir les morts, l'ont appris dès l'enfance. . . » Le premier est l'écrivain ; c'est lui qui désigne, sur le côté gauche du mort, le » morceau de chair qu'il en faut couper : après lui vient le coupeur, qui fait cet » office avec une pierre d'Éthiopie. . . . Ceux qui salent viennent ensuite ; ils » s'assemblent tous autour du mort qu'on vient d'ouvrir, et l'un d'eux introduit, » par l'incision, sa main dans le corps, et en tire tous les viscères, excepté le

(1) Hérod. *Hist.* liv. II, chap. 85, 86, 87 (*traduction de M. Larcher*).

(2) Diod. de Sicile, liv. I, sect. 2, chap. 34 (*traduction de l'abbé Terrasson*).

» cœur et les reins. Un autre les lave avec du vin de palme et des liqueurs odoriférantes. Ils oignent ensuite le corps, pendant plus de trente jours, avec de la gomme de cèdre, de la myrrhe, du cinnamome et d'autres parfums, qui non seulement contribuent à le conserver pendant très-long-temps, mais qui lui font encore répandre une odeur très-suave. Ils rendent alors aux parens le corps revenu à sa première forme, de telle sorte que les poils mêmes des sourcils et des paupières sont démêlés, et que le mort semble avoir gardé l'air de son visage et le port de sa personne. »

Hérodote et Diodore de Sicile ne font pas mention des embaumemens sacrés, ni des embaumemens des rois : mais le premier laisse assez entrevoir qu'il y en avoit d'autres que ceux qu'il décrit, lorsqu'il ajoute aux détails des trois embaumemens dont il parle, « que (1) si l'on trouve le corps d'un Égyptien ou même d'un étranger mort dans le Nil . . . les prêtres du Nil ont seuls le droit d'y toucher ; . . . qu'ils l'ensevelissent de leurs propres mains, comme si c'étoit quelque chose de plus que le cadavre d'un homme, et qu'ensuite ils le placent dans les tombeaux sacrés. »

Tous les auteurs anciens s'accordent à dire que les Égyptiens faisoient usage de divers aromates pour embaumer les morts ; qu'ils employoient, pour les riches, la myrrhe (2), l'aloès (3), la canelle (4) et le *cassia lignea* (5) ; et pour les pauvres, le *cedria* (6), le bitume (7) et le natrum (8).

Hérodote n'ayant pas dit ce qu'on faisoit des intestins lorsqu'ils avoient été lavés dans du vin de palmier, Porphyre (9) nous apprend qu'un des embaumeurs, après les avoir retirés du cadavre, les montrait au soleil, et, lui adressant, au nom du mort, une prière en forme d'invocation, il déclaroit que ce corps ne s'étoit souillé d'aucun crime pendant sa vie ; mais que s'il avoit commis quelques fautes en mangeant ou en buvant, il falloit les imputer aux intestins, qui étoient jetés alors dans le Nil.

Plutarque (10) dit également que les Égyptiens faisoient jeter dans le Nil les intestins des cadavres.

Quoique les récits d'Hérodote et de Diodore sur les embaumemens ne soient pas très-complets, et que quelques détails paroissent inexacts et peu vraisemblables, comme plusieurs savans Français (11) l'ont observé, néanmoins, lorsqu'on examine les momies d'Égypte dans les caveaux où elles se sont conservées jusqu'à présent, et que l'on remarque qu'elles ont été préparées selon les diverses méthodes indiquées par ces deux historiens, ces observations, jointes aux détails précédens,

(1) Hérod. *Hist.* liv. II, chap. 90 (*M. Larcher*).

(2) Résine que l'on retire d'une espèce de *mimosa* qui n'a pas encore été décrit.

(3) Suc extracto-résineux de l'*Aloë perfoliata*, Linn.

(4) Écorce du *Laurus cinnamomum*, Linn.

(5) Écorce du *Laurus cassia*, Linn.

(6) Résine liquide du *Pinus cedrus*, Linn. Selon Plin et Dioscoride, les anciens retiroient trois produits résineux du cèdre : la gomme résine, par incision ; le *cedria*, par la combustion ; et le *cedrium*, autre liqueur qui surnageoit le *cedria*, espèce de goudron.

(7) Bitume, *Bitumen judaicum*, matière résineuse,

tantôt solide, tantôt liquide, selon sa qualité et sa pureté, provenant du lac Asphaltite de Judée ou Mer-morte.

(8) Natrum, *Carbonas sodæ*, sel qu'on trouve abondamment dans plusieurs lacs de l'Égypte ; c'est un mélange de carbonate, de sulfate et de muriate de soude.

(9) Porphyr. *De abstinentia ab esu anim.* lib. IV, sect. 10, pag. 329.

(10) Plutarch. *in VII sapientium Convivio*, p. 159.

(11) Le comte de Caylus, *Hist. de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres*, tom. XXIII, pag. 119. — Rouelle, *Mém. de l'Académie des sciences*, année 1750.

suffisent pour donner une juste idée des procédés que les Égyptiens employoient pour embaumer leurs morts.

Ainsi, en plaçant dans un ordre convenable ce qu'Hérodote rapporte sur cet objet, on reconnoît bientôt qu'il a décrit en quelques lignes toute la théorie des embaumemens, et que ces cadavres desséchés, connus sous le nom de *mémies d'Égypte*, qui ont été l'objet des recherches d'un grand nombre de savans, et qui ont fixé l'attention de presque tous les voyageurs, ont été embaumés selon les lois de la saine physique.

Quelques auteurs ont pensé que l'art des embaumemens n'exigeoit de ceux qui en faisoient profession, aucune connoissance des sciences physiques et naturelles. Sans vouloir prétendre qu'une connoissance exacte de l'anatomie fût nécessaire pour procéder à ces embaumemens, on voit que les embaumeurs Égyptiens savoient distinguer des autres viscères le foie, la rate et les reins, auxquels ils ne devoient pas toucher; qu'ils avoient trouvé le moyen de retirer la cervelle de l'intérieur du crâne sans le détruire; et qu'ils connoissoient l'action des alcalis sur les matières animales, puisque le temps que les corps devoient rester en contact avec ces substances, étoit strictement limité: ils n'ignoroient pas la propriété qu'ont les baumes et les résines d'éloigner des cadavres les larves des insectes et les mites: ils avoient aussi reconnu la nécessité d'envelopper les corps desséchés et embaumés, afin de les préserver de l'humidité, qui se seroit opposée à leur conservation.

Ce n'est qu'à l'aide de ces diverses connoissances et de beaucoup d'autres dans un grand nombre d'arts que possédoient les Égyptiens, que ces peuples étoient parvenus à établir des règles invariables et une méthode certaine pour procéder aux embaumemens.

On remarque, en effet, que le travail de ceux qui étoient chargés d'embaumer les morts, consistoit en deux principales opérations bien raisonnées: la première, de soustraire de l'intérieur des cadavres tout ce qui pouvoit devenir une cause de corruption pendant le temps destiné à les dessécher; la seconde, d'éloigner de ces corps tout ce qui auroit pu, par la suite, en causer la destruction.

C'est, sans doute, le but que se proposoient les embaumeurs, lorsqu'ils commençoient par retirer des cadavres qu'on leur livroit, les matières liquides, les intestins et le cerveau, et qu'ils soumettoient ensuite ces corps, pendant plusieurs jours, à l'action des substances qui devoient en opérer la dessiccation. Ils remplissoient les corps de résines odorantes et de bitume, non-seulement pour les préserver de la corruption, comme l'ont avancé, après Hérodote, presque tous ceux qui parlent des embaumemens, mais encore pour en écarter les vers et les microphores qui dévorent les cadavres; ils les enveloppoient ensuite de plusieurs contours de bandes de toile imbibées de résine, afin de les garantir du contact de la lumière et de l'humidité, qui sont les principaux agens de la fermentation et de la destruction des corps privés de la vie.

On commençoit la dessiccation des cadavres par la chaux, le natrum et les aromates. La chaux et le natrum agissoient comme absorbans, ils pénétoient les muscles et toutes les parties molles, ils enlevoient toutes les liqueurs lymphatiques

et la graisse sans détruire les fibres ni la peau. On employoit le natrum tel qu'on le tire de plusieurs lacs de l'Égypte où il se trouve abondamment à l'état de carbonate de soude. Les substances aromatiques dont on se servoit, réunissoient à leurs qualités balsamiques des propriétés styptiques et absorbantes, qui agissoient sur les corps à l'instar du tan; mais on voit que l'action de ces substances, quoique prolongée pendant plusieurs jours, n'auroit pas suffi pour dessécher entièrement les cadavres. Il est certain que les embaumeurs, après les avoir lavés avec cette liqueur vineuse et balsamique qu'Hérodote et Diodore appellent *vin de palmier*, et les avoir remplis de résines odorantes ou de bitume, les plaçoient dans des étuves, où, à l'aide d'une chaleur convenable, ces substances résineuses s'unissoient intimement aux corps, et ceux-ci arrivoient en peu de temps à cet état de dessiccation parfaite dans lequel on les trouve aujourd'hui. Cette opération, dont aucun historien n'a parlé, étoit sans doute la principale et la plus importante de l'embaumement.

Au reste, ce qui pouvoit contribuer de la manière la plus efficace à la perfection de l'embaumement des Égyptiens et à la conservation merveilleuse des momies, c'étoit le climat de l'Égypte, et principalement cette température élevée et toujours égale qui règne dans l'intérieur des chambres sépulcrales et dans tous les lieux souterrains spécialement consacrés aux sépultures.

Ayant eu occasion de visiter plusieurs de ces caveaux, j'ai examiné avec beaucoup d'attention un grand nombre de corps embaumés qui s'y trouvoient : je décrirai en détail les diverses sortes de momies que je suis parvenu à reconnoître; j'indiquerai les substances qui m'ont paru avoir été employées dans leur préparation, et les soins particuliers que chaque espèce d'embaumement devoit exiger.

Je n'entreprendrai pas d'expliquer les motifs qui ont pu porter les anciens Égyptiens à mettre autant de luxe dans leurs funérailles, à attacher un si grand prix à la conservation des cadavres, et à se construire des tombeaux aussi somptueux qu'indestructibles. Tous ceux qui ont essayé de traiter ce sujet, n'ont encore pu nous donner aucune notion certaine des dogmes de la religion de cet ancien peuple, dont les mœurs, le caractère et les connoissances dans un grand nombre d'arts, ne seront connus que lorsqu'on aura une intelligence parfaite des écrits hiéroglyphiques tracés en caractères ineffaçables sur tous les monumens que les Égyptiens ont voulu transmettre à la postérité, et qui renferment, sans doute, la partie la plus intéressante de l'histoire de ces peuples autrefois si puissans et si célèbres.

C'étoit ordinairement dans l'intérieur des montagnes que les Égyptiens faisoient construire leurs tombeaux, qui devoient aussi servir à toute leur famille. Les grottes profondes que l'on trouve en si grand nombre dans les deux chaînes de montagnes qui s'étendent de chaque côté du Nil, depuis le *Caire* jusqu'à *Syène*, ne sont autre chose que les anciens tombeaux des habitans des nombreuses villes qui ont existé dans cette partie de l'Égypte; ces vastes et magnifiques appartemens souterrains, placés à plusieurs lieues du Nil, dans l'enfoncement de la montagne qui sépare du désert de la Libye la plaine où étoit située l'antique Thèbes, ont également été

construits pour servir de sépulture aux premiers souverains de l'Égypte ; les immenses caveaux et les puits profonds que l'on trouve dans la plaine de Saqqarah, appelée par les voyageurs *la plaine des momies*, n'ont été creusés que pour servir de cimetière aux habitans de la ville de Memphis, comme les superbes pyramides avoient été élevées pour renfermer les corps des rois et des princes.

Quoiqu'on ne puisse pas déterminer d'une manière certaine à quelle époque et sous quel règne les Égyptiens ont commencé à embaumer leurs morts et à les conserver dans ces demeures souterraines, où ils pouvoient aller les visiter et jouir du bonheur de voir tous leurs ancêtres comme s'ils étoient encore vivans (1), tout porte à croire que les premiers tombeaux ont été construits dans cette partie de l'Égypte qui a été la première habitée et la plus florissante. Ainsi les tombeaux des rois de Diospolis ou de l'ancienne Thèbes, ceux qu'on trouve dans les environs de cette grande cité qui a été la première capitale de l'Égypte, peuvent être regardés comme plus anciens que les caveaux souterrains de Saqqarah et que les pyramides de Memphis et de Gyzeh.

Je n'entrerai dans aucun détail sur la construction des tombeaux où les Égyptiens alloient déposer leurs morts, ni sur l'explication des tableaux historiques sculptés et peints à fresque dans l'intérieur de toutes les chambres sépulcrales, dont les uns représentent des sacrifices et des offrandes aux dieux, les autres des marches militaires et des combats, mais le plus souvent des scènes domestiques, telles que des jeux, des chasses, des pêches, des moissons, des vendanges, et un grand nombre d'arts. Ces tableaux de la vie humaine, qui se répètent dans plusieurs grottes, sont ordinairement terminés par un convoi funèbre. La réunion de quelques grottes et de plusieurs chambres ainsi décorées qui se communiquent les unes aux autres par de longs corridors et des carrefours, forme une espèce de ville souterraine qu'on appelloit sans doute *la ville des morts*.

Les Musulmans, qui ont aussi une grande vénération pour les morts, conservent quelques restes de cet ancien usage. En Égypte et dans toutes les contrées qui sont soumises aux lois du Prophète, on trouve à côté des villes, et généralement auprès de tous les lieux habités, un vaste terrain toujours bien situé, souvent ombragé d'arbres antiques et majestueux, décoré de plusieurs mosquées, et rempli d'une multitude de tombeaux, dans lesquels chaque famille va déposer ses morts ; ce lieu se nomme *la ville des tombeaux*. Les naturels de l'Égypte, les Qobtes, ainsi que les Mahométans, observent encore, en rendant les derniers devoirs à leurs parens, plusieurs cérémonies absolument semblables à celles des anciens : à la mort d'un père, d'un époux, d'un enfant, &c. les femmes se rassemblent autour du corps, elles poussent des cris perçans ; ensuite, le visage couvert de boue, le front ceint d'un bandeau, les cheveux épars et la gorge découverte, elles accompagnent le mort jusqu'au tombeau, en se lamentant et en se frappant la poitrine.

La description générale des anciennes catacombes de l'Égypte se trouvant parmi les descriptions des antiquités (2), je me bornerai à observer que rien ne m'a paru

(1) Diod. Sicul. *Bibl. hist.* lib. 1, sect. 2, cap. 34.

(2) Voyez la Description des hypogées de la ville de Thèbes, A. D. vol. I.

plus ancien et mieux conservé que toutes ces grottes sépulcrales qui ont duré plus long-temps que les palais pompeux et qu'un grand nombre de villes fameuses, dont on ne retrouveroit aujourd'hui aucune trace, si quelques-uns de ces tombeaux n'en indiquoient encore l'ancienne position.

Ce n'est pas dans les grottes les plus apparentes, ordinairement placées sur le devant et au pied des montagnes, ni dans ces tombeaux magnifiques qui frappent d'admiration tous les regards, qu'il faut chercher aujourd'hui des momies entières et bien conservées; ces monumens, toujours soupçonnés de renfermer des trésors ou quelques objets précieux, ont été visités et fouillés trop souvent, depuis que l'Égypte a été ravagée par les Arabes, qui, sous le prétexte de détruire les idoles dont ils se disoient les ennemis, ont violé l'asile sacré des morts et saccagé les tombeaux. Il faut pénétrer dans le sein des montagnes, et descendre dans ces vastes et profondes excavations où l'on n'arrive que par de longs canaux dont quelques-uns sont encombrés; là, dans des chambres ou des espèces de puits carrés, taillés dans le roc, on trouve des milliers de momies entassées les unes sur les autres, qui paroissent avoir été arrangées avec une certaine symétrie, quoique plusieurs se trouvent aujourd'hui déplacées et brisées. Auprès de ces puits profonds, qui servoient de sépulture commune à plusieurs familles, on rencontre aussi d'autres chambres moins grandes et quelques cavités étroites, en forme de niche, qui étoient destinées à contenir une seule momie, ou deux au plus.

Quoique le docteur Pauw (1) ait prétendu, sur les récits de quelques voyageurs, que plus on avance dans la haute Égypte, moins on trouve de momies, et que celles qui ont été découvertes dans la Thébàide par Vansleb, étoient toutes très-mal conservées, j'ai remarqué que les momies de cette partie de l'Égypte avoient été préparées avec le plus de soin. Les grottes de la Thébàide, qu'on voit souvent placées sur cinq à six rangs de hauteur, que Paul Lucas et d'autres voyageurs avoient prises pour les anciennes demeures des anachorètes, renferment aussi un grand nombre de momies mieux conservées que celles qu'on trouve dans les canaux et dans les puits de Saqqarah.

C'est sur-tout auprès des ruines de Thèbes, dans l'intérieur de la montagne qui s'étend depuis l'entrée de la vallée des tombeaux des rois jusqu'à Medynet-abou, que j'ai vu beaucoup de momies entières et bien conservées.

Il me seroit impossible d'estimer le nombre prodigieux de celles que j'ai trouvées éparses et entassées dans les chambres sépulcrales et dans la multitude des caveaux qui sont dans l'intérieur de cette montagne; j'en ai développé et examiné un grand nombre, autant pour m'assurer de leur état et pour reconnoître leur préparation, que dans l'espérance d'y trouver des idoles, des *papyrus* et d'autres objets curieux que la plupart de ces momies renferment sous leur enveloppe.

Je n'ai point remarqué qu'il y eût, comme le dit Maillet (2), des caveaux spécialement destinés à la sépulture des hommes, des femmes et des enfans; mais j'ai été surpris de trouver peu de momies d'enfans dans tous les tombeaux que j'ai visités.

(1) Recherches philosophiques sur les Égyptiens et les Chinois, tom. I, pag. 432.

(2) Description de l'Égypte, par Maillet, tom. II.

Ces cadavres embaumés, parmi lesquels on remarque un nombre à-peu-près égal d'hommes et de femmes, et qui, au premier aspect, paroissent se ressembler et avoir été préparés de la même manière, diffèrent cependant par les diverses substances qui ont été employées à leur embaumement, ou par l'arrangement et la qualité des toiles qui leur servent d'enveloppe.

Les historiens et les voyageurs ne sont pas d'accord sur l'espèce de toile dont les Égyptiens faisoient usage pour envelopper leurs morts. Le *byssus* avec lequel on faisoit les toiles, est pris, dans les diverses traductions d'Hérodote, tantôt pour du lin, et tantôt pour du coton. L'examen des toiles dont ces momies sont enveloppées, devoit suffire pour décider cette question. Le comte de Caylus et le célèbre chimiste Rouelle ont prétendu que toutes les toiles qui enveloppoient les momies étoient de coton : j'en ai trouvé un grand nombre qui étoient enveloppées avec des bandes de toile de lin, d'un tissu beaucoup plus fin que celui des toiles de coton que l'on trouve ordinairement autour des momies préparées avec moins de soin; les momies d'oiseaux, particulièrement celles des ibis, sont aussi enveloppées avec des bandes de toile de lin.

En examinant en détail et avec attention quelques-unes des momies qui se trouvent dans les tombeaux, j'en ai reconnu de deux classes principales :

Celles auxquelles on a fait sur le côté gauche, au-dessus de l'aîne, une incision d'environ six centimètres [deux pouces et demi], qui pénètre jusque dans la cavité du bas-ventre;

Et celles qui n'ont point d'ouverture sur le côté gauche, ni sur aucune autre partie du corps.

Dans l'une et dans l'autre classe, on trouve plusieurs momies qui ont les parois du nez déchirées et l'os ethmoïde entièrement brisé : mais quelques-unes de la dernière classe ont les cornets du nez intacts et l'os ethmoïde entier; ce qui pourroit faire croire que quelquefois les embaumeurs ne touchoient pas au cerveau.

L'ouverture qui se trouve sur le côté de plusieurs momies, se faisoit, sans doute, dans tous les embaumemens recherchés, non-seulement pour retirer les intestins qu'on ne retrouve dans aucun de ces cadavres desséchés, mais encore pour mieux nettoyer la cavité du bas-ventre, et pour la remplir d'une plus grande quantité de substances aromatiques et résineuses, dont le volume contribuoit à conserver les corps, en même temps que l'odeur forte des résines en écartoit les insectes et les vers. Cette ouverture ne m'a point paru recousue, comme le dit Hérodote; les bords avoient seulement été rapprochés et se maintenoient ainsi par la dessiccation.

1.° Parmi les momies qui ont une incision sur le côté gauche, je distingue celles qui ont été desséchées par l'intermède des substances tanno-balsamiques, et celles qui ont été salées.

Les momies qui ont été desséchées à l'aide de substances balsamiques et astringentes, sont remplies, les unes d'un mélange de résines aromatiques, et les autres d'asphalte (1) ou bitume pur.

(1) Asphalte, *Bitumen asphaltum*, matière résineuse, qui lui a fait donner le nom de *gomme des funérailles*, noire, sèche, d'une cassure vitreuse, presque sans odeur. et de *baume des momies*.
Ce bitume étoit employé pour les embaumemens; ce

Les momies remplies de résines aromatiques sont d'une couleur olivâtre ; la peau est sèche, flexible, semblable à un cuir tanné ; elle est un peu retirée sur elle-même, et ne paroît former qu'un seul corps avec les fibres et les os ; les traits du visage sont reconnoissables et semblent être les mêmes que dans l'état de vie ; le ventre et la poitrine sont remplis d'un mélange de résines friables, en partie solubles dans l'esprit-de-vin : ces résines n'ont aucune odeur particulière capable de les faire reconnoître ; mais, jetées sur des charbons ardens, elles répandent une fumée épaisse et une odeur fortement aromatique.

Ces momies sont très-sèches, légères, faciles à développer et à rompre ; elles conservent encore toutes leurs dents, les cheveux et les poils des sourcils. Quelques-unes ont été dorées sur toute la surface du corps ; d'autres ne sont dorées que sur le visage, sur les parties naturelles, sur les mains et sur les pieds. Ces dorures sont communes à un assez grand nombre de momies, pour m'empêcher de partager l'opinion de quelques voyageurs qui ont pensé qu'elles décoroient seulement les corps des princes ou des personnes d'un rang très-distingué. Ces momies qui ont été préparées avec beaucoup de soin, sont inaltérables, tant qu'on les conserve dans un lieu sec ; mais, développées et exposées à l'air, elles attirent promptement l'humidité, et au bout de quelques jours elles répandent une odeur désagréable.

Les momies remplies de bitume pur ont une couleur noirâtre ; la peau est dure, luisante comme si elle avoit été couverte d'un vernis ; les traits du visage ne sont point altérés ; le ventre, la poitrine et la tête sont remplis d'une substance résineuse, noire, dure, ayant peu d'odeur : cette matière que j'ai retirée de l'intérieur de plusieurs momies, m'a présenté les mêmes caractères physiques et a donné à l'analyse chimique les mêmes résultats que le bitume de Judée qui se trouve dans le commerce. Ces sortes de momies qu'on rencontre assez communément dans tous les caveaux, sont sèches, pesantes, sans odeur, difficiles à développer et à rompre. Presque toutes ont le visage, les parties naturelles, les mains et les pieds dorés : elles paroissent avoir été préparées avec beaucoup de soin ; elles sont très-peu susceptibles de s'altérer et n'attirent point l'humidité de l'air.

Les momies ayant une incision sur le côté gauche, et qui ont été salées, sont également remplies, les unes de substances résineuses, et les autres d'asphalte.

Ces deux sortes diffèrent peu des précédentes : la peau a aussi une couleur noirâtre ; mais elle est dure, lisse et tendue comme du parchemin ; il se trouve un vide au-dessous ; elle n'est point collée sur les os ; les résines et le bitume qui ont été injectés dans le ventre et dans la poitrine, sont moins friables, et ne conservent aucune odeur ; les traits du visage sont un peu altérés ; on ne retrouve que très-peu de cheveux, qui tombent lorsqu'on les touche. Ces deux sortes de momies se trouvent en très-grand nombre dans tous les caveaux : lorsqu'elles sont développées, si on les expose à l'air, elles en absorbent l'humidité, et elles se couvrent d'une légère efflorescence saline que j'ai reconnue pour être du sulfate de soude.

2.° Parmi les momies qui n'ont point d'incision sur le côté gauche ni sur aucune autre partie du corps, et dont on a retiré les intestins par le fondement,

j'en distingue aussi deux sortes; celles qui ont été salées, ensuite remplies de cette matière bitumineuse moins pure que les naturalistes et les historiens appellent *pisasphalte* (1), et celles qui ont été seulement salées.

Pour parvenir à faire sortir les intestins sans ouvrir le bas-ventre, selon Hérodote, on injectoit du *cedria* par le fondement; et pour les pauvres, on se servoit d'une liqueur composée, appelée *surmaïa*, qui, au bout de quelques jours, entraînoit les viscères. Comme on ne peut pas supposer que la résine du cèdre, qui n'est que balsamique, ait eu la propriété de dissoudre les intestins, non plus que cette prétendue liqueur purgative désignée dans le texte Grec par le nom de *surmaïa*, il est beaucoup plus naturel de croire que ces injections étoient composées d'une solution de natrum rendue caustique, qui dissolvoit les viscères; et qu'après avoir fait sortir les matières contenues dans les intestins, les embaumeurs remplissoient le ventre de *cedria* ou d'une autre résine liquide qui se desséchoit avec le corps.

Les momies salées qui sont remplies de pisasphalte, ne conservent plus aucun trait reconnoissable; non-seulement toutes les cavités du corps ont été remplies de ce bitume, mais la surface en est aussi couverte. Cette matière a tellement pénétré la peau, les muscles et les os, qu'elle ne forme avec eux qu'une seule et même masse.

En examinant ces momies, on est porté à croire que la matière bitumineuse a été injectée très-chaude, ou que les cadavres ont été plongés dans une chaudière contenant ce bitume en liquéfaction. Ces sortes de momies, les plus communes et les plus nombreuses de toutes celles qu'on rencontre dans les caveaux, sont noires, dures, pesantes, d'une odeur pénétrante et désagréable; elles sont très-difficiles à rompre; elles n'ont plus ni cheveux ni sourcils; on n'y trouve aucune dorure. Quelques-unes seulement ont la paume des mains, la plante des pieds, les ongles des doigts et des orteils teints en rouge, de cette même couleur dont les naturels de l'Égypte se teignent encore aujourd'hui [avec le henné (2)] la paume des mains et les ongles des doigts. La matière bitumineuse que j'en ai retirée, est grasse au toucher, moins noire et moins cassante que l'asphalte; elle laisse à tout ce qu'elle touche une odeur forte et pénétrante; elle ne se dissout qu'imparfaitement dans l'alcool; jetée sur des charbons ardents, elle répand une fumée épaisse et une odeur désagréable; distillée, elle donne une huile abondante, grasse, d'une couleur brune et d'une odeur fétide. Ce sont ces espèces de momies que les Arabes et les habitans des lieux voisins de la plaine de Saqqarah vendoient autrefois aux Européens, et qui étoient envoyées dans le commerce pour l'usage de la médecine et de la peinture, ou comme objets d'antiquité: on les choisissoit parmi celles qui étoient remplies de bitume de Judée, puisque c'est à cette matière qui avoit long-temps séjourné dans les cadavres, qu'on attribuoit autrefois des propriétés médicinales si merveilleuses; cette substance, qui étoit nommée *baume de momie*, a été ensuite très-recherchée pour la peinture: c'est pour cela que l'on n'a connu d'abord en France

(1) Pisasphalte, *bitumen pissasphaltum*, bitume qui tient le milieu entre le pétrole et l'asphalte; il a été nommé *poix minérale*, à cause de sa consistance molle et de son odeur de poix. Cette substance a une couleur noire, une

odeur forte et pénétrante; les Égyptiens l'employoient pour les embaumemens communs.

(2) *Lawsonia inermis*, Forsk. Flor. Ægypt.

que l'espèce de momie qui renfermoit du bitume. Elles sont très-peu susceptibles de s'altérer; exposées à l'humidité, elles se couvrent d'une légère efflorescence de substance saline à base de soude.

Les momies qui n'ont été que salées et desséchées, sont généralement plus mal conservées que celles dans lesquelles on trouve des résines et du bitume. On remarque plusieurs variétés dans cette dernière sorte de momies; mais il paroît qu'elles proviennent du peu de soin et de la négligence que les embaumeurs mettoient dans leur préparation.

Les unes, encore entières, ont la peau sèche, blanche, lisse et tendue comme du parchemin; elles sont légères, sans odeur, et très-faciles à rompre: d'autres ont la peau également blanche, mais un peu souple; ayant été moins desséchées, elles ont passé à l'état de gras. On trouve encore dans ces momies des morceaux de cette matière grasse, jaunâtre, que les naturalistes ont appelée *adipo-cire*. Les traits du visage sont entièrement détruits; les sourcils et les cheveux sont tombés: les os se détachent de leurs ligamens sans aucun effort; ils sont blancs et aussi nets que ceux des squelettes préparés pour l'étude de l'ostéologie: les toiles qui les enveloppent se déchirent et tombent en lambeaux lorsqu'on les touche. Ces sortes de momies, qu'on trouve ordinairement dans des caveaux particuliers, contiennent une assez grande quantité de substance saline, que j'ai reconnue pour être presque en totalité du sulfate de soude.

Les diverses espèces de momies dont je viens de parler, sont emmaillotées avec un art qu'il seroit difficile d'imiter. De nombreuses bandes de toile, de plusieurs mètres de long, composent leur enveloppe; elles sont appliquées les unes sur les autres, au nombre de quinze ou vingt d'épaisseur, et font ainsi plusieurs circonvolutions d'abord autour de chaque membre, ensuite autour du corps entier: elles sont serrées et entrelacées avec tant d'adresse et si à propos, qu'il paroît qu'on a cherché, par ce moyen, à rendre à ces cadavres considérablement diminués par la dessiccation, leur première forme et leur grosseur naturelle.

On trouve toutes les momies enveloppées à-peu-près de la même manière; il n'y a de différence que dans le nombre des bandes qui les entourent, et dans la qualité des toiles, dont le tissu est plus ou moins fin, selon que l'embaumement étoit plus ou moins précieux.

Le corps embaumé est d'abord couvert d'une chemise étroite, lacée sur le dos et serrée sous la gorge; sur quelques-uns, au lieu d'une chemise, on ne trouve qu'une large bande qui enveloppe tout le corps. La tête est couverte d'un morceau de toile carré, d'un tissu très-fin, dont le centre forme sur la figure une espèce de masque: on en trouve quelquefois cinq à six ainsi appliqués l'un sur l'autre; le dernier est ordinairement peint ou doré, et représente la figure de la personne embaumée. Chaque partie du corps est enveloppée séparément par plusieurs bandelettes imprégnées de résine. Les jambes approchées l'une de l'autre, et les bras croisés sur la poitrine, sont fixés dans cet état par d'autres bandes qui enveloppent le corps entier. Ces dernières, ordinairement chargées de figures hiéroglyphiques, et fixées par de longues

bandelettes qui se croisent avec beaucoup d'art et de symétrie, terminent l'enveloppe.

Immédiatement après les premières bandes, on trouve diverses idoles en or, en bronze, en terre cuite vernissée, en bois doré ou peint, des rouleaux de papyrus écrits, et beaucoup d'autres objets qui n'ont aucun rapport à la religion de ces peuples, mais qui paroissent être seulement des souvenirs de ce qui leur avoit été cher pendant la vie.

C'est dans une de ces momies placées au fond d'un caveau de l'intérieur de la montagne (derrière le *Memnonium*, temple de la plaine de Thèbes), que j'ai trouvé un papyrus volumineux qui se voit gravé dans l'ouvrage. (Voyez les planches 61, 62, 63, 64 et 65 du 2.^e volume des planches d'antiquités, et la Description des hypogées de la ville de Thèbes.)

Ce papyrus étoit roulé sur lui-même, et avoit été placé entre les cuisses de la momie, immédiatement après les premières bandes de toile. Cette momie d'homme, dont le tronc avoit été brisé, ne m'a point paru avoir été embaumée d'une manière très-recherchée; elle étoit enveloppée d'une toile assez commune, et avoit été remplie d'asphalte; elle n'avoit de doré que les ongles des orteils.

Presque toutes les momies qui se trouvent dans ces chambres souterraines où l'on peut encore pénétrer, sont ainsi enveloppées de bandes de toile avec un masque peint sur le visage. Il est rare d'en trouver qui soient enfermées dans leurs caisses, dont il ne reste plus aujourd'hui que quelques débris. Ces caisses, qui ne seroient sans doute que pour les riches et les personnes d'une haute distinction, étoient doubles: celle dans laquelle on déposoit les momies, étoit faite d'une espèce de carton composé de plusieurs morceaux de toile collés les uns sur les autres; cette caisse étoit ensuite enfermée dans une seconde construite en bois de sycamore ou de cèdre. Ces sortes de coffres, toujours proportionnés à la grandeur des corps qu'ils devoient renfermer et dont ils imitoient la ressemblance, n'étoient composés que de deux pièces (le dessus et le dessous) réunies à l'aide de chevilles de bois, ou de petites cordes de lin fabriquées avec beaucoup d'art. Ces caisses étoient couvertes d'une simple couche de plâtre ou d'un vernis, et ornées de diverses figures hiéroglyphiques.

Afin de mieux juger du véritable état de toutes ces momies, et pour parvenir à bien connoître les divers embaumemens précieux dont plusieurs historiens de l'antiquité ont fait mention, il auroit fallu pénétrer dans l'intérieur de grottes sépulcrales qui n'eussent encore été visitées par personne, et descendre dans des caveaux récemment découverts et spécialement destinés aux sépultures sacrées. Je ne doute pas qu'à l'aide de quelques recherches on ne parvienne un jour à découvrir, dans l'immense étendue des montagnes où les Égyptiens alloient cacher leurs morts, des caveaux encore intacts et remplis d'un grand nombre de cadavres embaumés; on trouveroit dans ces tombeaux beaucoup de momies rangées selon l'ordre dans lequel elles ont été primitivement placées, et divers objets curieux qui pourroient indiquer la profession des personnes embaumées; on découvreroit aussi les corps d'animaux auxquels les Égyptiens accorderoient les honneurs de la sépulture, et qui ne nous

sont pas bien connus aujourd'hui ; car , si l'on en excepte les momies d'ibis, dont on trouve un nombre si prodigieux dans les catacombes de Saqqârah, on est étonné de rencontrer si peu d'animaux embaumés dans les autres caveaux.

Les embaumemens des animaux se faisoient de la même manière et avec les mêmes substances que ceux des cadavres humains, puisque la plupart de ces sortes de momies ont été salées. Les ibis sur-tout et les éperviers ont été embaumés de la manière la plus parfaite ; on les trouve remplis de substances résineuses et d'asphalte : ils paroissent avoir été desséchés dans des fours ; quelques-uns ont l'extrémité des plumes charbonnée. La plupart de ces oiseaux sont assez bien conservés pour qu'on puisse reconnoître la famille et l'espèce auxquelles ils appartenoient. Au reste, l'embaumement des animaux sacrés exige beaucoup d'autres recherches pour être bien connu, et mérite d'être le sujet d'un mémoire particulier.

Outre les diverses espèces de momies placées dans les caveaux, on trouve encore, à l'entrée de toutes les grottes sépulcrales et au pied des montagnes, beaucoup de cadavres ensevelis dans le sable, à une très-petite profondeur : quelques-uns de ces corps n'ont été que desséchés ; d'autres sont remplis de piasphalte, ou seulement couverts de charbon (1) ; la plupart sont encore enveloppés dans des lambeaux de toile grossière et dans des nattes faites de roseaux et de feuilles de palmier. Ces cadavres ainsi inhumés ne seroient-ils pas l'espèce d'embaumement dont on se servoit pour les pauvres, ou appartiendroient-ils à un temps postérieur à celui où les Égyptiens faisoient embaumer leurs morts ! c'est ce que nos recherches n'ont pu nous donner le moyen de décider.

D'après ce qui vient d'être exposé sur l'origine des embaumemens, sur les connoissances que quelques historiens nous ont laissées de cet ancien usage, et sur l'état dans lequel on trouve encore aujourd'hui les momies dans les catacombes de l'ancienne Égypte, on voit que depuis un temps immémorial les Égyptiens faisoient embaumer leurs morts, et qu'ils avoient plusieurs sortes d'embaumemens, qui varioient à l'infini, selon les rangs et les états, ou d'après les dernières volontés du mort. On remarque que la dessiccation des cadavres étoit la base principale de l'embaumement ; que toutes les momies ne devoient leur conservation qu'aux soins avec lesquels elles avoient été préparées et placées dans des lieux à l'abri de l'humidité.

Mais, quoique le climat de l'Égypte soit considéré, avec raison, comme très-propre à la dessiccation et à la conservation des cadavres, on ne doit pas regarder la perfection des embaumemens des Égyptiens comme un avantage particulier à l'Égypte ; il n'est pas douteux qu'à l'aide des connoissances que nous possédons des arts chimiques, on ne parvienne aujourd'hui à imiter avec succès, dans nos contrées, cet art merveilleux des Égyptiens, qui fait depuis tant de siècles l'admiration de tous les peuples.

(1) Il est assez remarquable que les Égyptiens, à cette époque, aient reconnu au charbon une propriété antiseptique.

DE LA GÉOGRAPHIE COMPARÉE
ET DE L'ANCIEN ÉTAT
DES CÔTES DE LA MER ROUGE,

CONSIDÉRÉS

PAR RAPPORT AU COMMERCE DES ÉGYPTIENS DANS LES
DIFFÉRENS ÂGES;

PAR M. ROZIERE,

INGÉNIEUR EN CHEF DES MINES.

SECONDE PARTIE.

*Du Commerce qui se fit par la voie de la Thébaïde, depuis
Ptolémée Philadelphie jusqu'à la conquête des Arabes.—
Géographie comparée de la Côte occidentale de la Mer
Rouge.*

CHAPITRE PREMIER.

*Histoire du Commerce depuis Ptolémée Philadelphie, jusqu'à l'entrée des
Arabes en Égypte.*

§. 1.^{er}

Nous avons vu, dans la première partie de cet écrit, que Ptolémée Philadelphie, qui vouloit donner plus d'importance au commerce de l'Inde, lui fit abandonner la route d'Héroopolis et d'Arsinoé. Pour épargner aux vaisseaux les dangers qu'ils couroient dans le golfe Héroopolitique, il choisit, au-delà du point où se partage la mer Rouge, sur la côte qui est en face de la Thébaïde, un endroit heureusement situé pour son projet; il y bâtit de vastes magasins et une ville qu'il nomma *Bérénice*, du nom de sa mère.

Cette ville de Bérénice n'avoit point de port, suivant Pline et Strabon (1); mais

(1) Plin. *Hist. nat.* lib. VI, cap. 6. Strab. *Geogr.* lib. XVII, p. 815.

sa situation au fond d'une espèce de golfe connu des Grecs sous le nom d'*Aca-thartus* en rendoit l'abord praticable pour les vaisseaux, qui, après y avoir déposé leurs marchandises, se rendoient dans un grand port peu éloigné, nommé *Myos-hormos* (1). Une grande vallée ouverte au milieu des déserts montueux qui séparent la mer Rouge de l'Égypte, conduisoit de Bérénice vers Coptos et vers *Apollinopolis parva*, jadis deux des principales villes de la Thébàide; et au moyen des travaux que l'on y fit à cette époque, elle offrit une route commode aux caravanes qui venoient se charger des marchandises de l'Inde et apporter sur la côte celles de l'Égypte (2).

L'expérience, dit Strabon, prouva bientôt les avantages de cette nouvelle voie (3), et le commerce s'accrut considérablement dès le règne de Philadelphie.

Le troisième des Lagides, Ptolémée Évergètes, suivit avec ardeur les projets de son prédécesseur; il poussa beaucoup plus loin encore ses conquêtes dans l'Éthiopie et vers le midi de l'Afrique; il acheva de soumettre les nations barbares qui habitoient la côte occidentale de la mer Rouge, comme le prouvent le monument qu'il érigea dans Adulis, et son inscription si célèbre parmi les savans. Pour assurer la tranquillité du commerce de l'Inde, il équipa une escadre dans les ports de la mer Rouge, fit une invasion chez plusieurs peuples de l'Arabie Heureuse, entre autres chez les Homérites, imposa un tribut à plusieurs rois Arabes, et sut les engager à veiller eux-mêmes à la sûreté de la navigation dans la partie méridionale du golfe.

Sous ses successeurs, le commerce de l'Inde, négligé comme tout le reste, ne reçut d'encouragement que par intervalles; mais ce fut sous Ptolémée Physcon, le septième des Lagides, qu'il éprouva les plus singulières vicissitudes: dans le cours du même règne, on vit les négocians cruellement persécutés, le départ des flottes suspendu, Alexandrie changée presque en un désert; puis, bientôt après, ces mêmes négocians rappelés de toutes parts, protégés, encouragés avec des attentions excessives, et toutes les villes commerçantes fleurir de nouveau.

On a peu de détails touchant l'état du commerce de l'Inde sous les derniers rois de cette race. Strabon, qui ne laisse guère échapper l'occasion de flatter Auguste et de vanter l'administration des Romains aux dépens de celle des Ptolémées, assure que, sous ces derniers, un petit nombre de vaisseaux seulement osoient franchir le détroit et s'avancer jusqu'aux Indes. Le savant évêque d'Avranches, Huet, a conclu de là qu'immédiatement avant la conquête des Romains, le commerce étoit beaucoup déchu de ce qu'il avoit été sous Ptolémée Philadelphie; mais cela n'est guère croyable. A part quelques temps désastreux, et à ne considérer que l'ensemble des événemens, on est en droit de penser, au contraire,

(1) Strab. *Geogr.* lib. XVII, p. 815.

(2) Quelque temps après, une partie de ces caravanes commença à se rendre directement à *Muris-statio**, la ville navale. Il pourra même sembler étonnant qu'on n'ait pas pris ce parti dès l'origine, et qu'on ait préféré de se rendre à une ville qui n'avoit point de port; mais

* Strab. *Geogr.* lib. XVII, p. 815.

Strabon nous en apprend la raison: c'étoit à cause des avantages qu'offroit le peu de distance de Bérénice à Coptos (*ob opportunitatem isthmus* *); et par cette même raison Bérénice ne fut jamais abandonnée, lors même que la ville navale fut devenue très-florissante.

(3) *Geogr.* lib. XVII.

* Τῆ δ' ἐννεκταίας τῆ ἰσθμοῦ. Strab. *Geogr.* lib. XVII, pag. 815.

que, sous les successeurs de Philadelphie et d'Évergètes, le commerce de l'Inde se soutint, et continua même de s'accroître par la seule force des choses, malgré l'insouciance des princes, malgré les troubles et les divisions intestines qui agitérent le règne de la plupart d'entre eux. On peut juger de son importance dans les derniers temps, par le luxe inoui de la cour d'Alexandrie et par les richesses immenses que les Romains transportèrent d'Égypte en Italie; richesses telles, si l'on en croit Paul Orose (1), qu'elles firent doubler aussitôt, dans la capitale de l'univers, le prix des denrées et celui des terres.

Peu de temps après la conquête des Romains, Strabon rapporte qu'étant à Syène, sur le point d'aller rejoindre Ælius Gallus, occupé dans une expédition contre les Nubiens, il apprit que cent vingt bâtimens, faisant voile pour les Indes, venoient de sortir en un seul convoi du port de Myos-hormos (2). Ce fait intéressant, en ce qu'il donne quelque idée de l'étendue du commerce, confirme encore ce que dit ailleurs le même écrivain, que, sous le règne d'Auguste, la ville de Myos-hormos étoit la plus florissante de tout le golfe Arabique, et la seule employée par les Égyptiens comme ville navale; circonstance que j'engage à ne point perdre de vue.

La navigation de la mer Rouge continua de s'accroître sous les successeurs d'Auguste. Trajan eut quelque temps l'intention de s'ouvrir une nouvelle route dans les Indes et de pénétrer jusqu'à l'Océan par les embouchures du Tigre et de l'Euphrate; mais, ce projet n'ayant pu réussir, il s'occupa à accroître le commerce de l'Égypte, et, pour le protéger, il entretint sur le golfe Arabique une escadre formidable. C'est à cette époque qu'il faut rapporter les tentatives faites par les Romains pour creuser au travers de l'isthme de Suez un canal entre le Nil et la mer Rouge; ces travaux furent continués encore après la mort de Trajan, mais sans succès, et le commerce continua de se faire par la voie de Coptos.

Sous Adrien, qui avoit une grande prédilection pour l'Égypte, le commerce de cette contrée fut beaucoup favorisé; mais ce ne fut encore que long temps après qu'il atteignit son dernier degré de splendeur. Aurélien, qui le regardoit comme le plus important de tous ceux que Rome entretenoit alors, fit en sa faveur plusieurs ordonnances utiles; il désigna, dans des réglemens fixes, la nature des marchandises que l'on devoit tirer de l'Égypte, tant de celles que produisoit le pays que de celles qu'on y apportoit des autres parties de l'Orient; il entreprit aussi divers travaux sur le Nil, dans la vue d'en rendre la navigation plus sûre et plus commode.

A cette époque, la ville de Palmyre, située au milieu des vastes déserts qui s'étendent entre l'Euphrate et la Méditerranée, étoit devenue, malgré le désavantage apparent d'une telle position, le centre d'un commerce considérable; elle rivalisoit avec Coptos et Alexandrie, et n'étoit pas moins célèbre dans l'Orient par l'étendue de ses relations que par la magnificence de ses édifices: mais la

(1) Paul. Oros. *Hist.* lib. vi, c. 19.

(2) Huet et la plupart des écrivains font dire à Strabon qu'il a vu lui-même ces vaisseaux; c'est par une fautive interprétation: le terme *ισπύη*, dont se sert Strabon, signifie seulement, dans le cas actuel, j'ai eu connaissance,

j'ai découvert; ce que la version de Xylander rend assez exactement par *comperi*. Il est manifeste, au surplus, que Strabon, étant à Syène, ne pouvoit voir des vaisseaux naviguant sur le golfe Arabique.

fierté de Zénobie, reine des Palmyréniens, et l'humeur inquiète de ces peuples, qui ne pouvoient souffrir le joug des Romains, ayant attiré contre eux les armes d'Aurélien, causèrent la ruine de Palmyre. Alors se trouva entièrement coupée cette seconde branche du commerce de l'Orient, qui se faisoit par l'Euphrate et le golfe Persique : les marchandises de l'Inde n'eurent plus d'autre voie que le Saïd (1) ; les déserts Troglodytiques devinrent en quelque sorte une des routes les plus fréquentées de l'empire Romain, et Coptos, où se rendoient les caravanes, une des plus florissantes villes du monde.

Lorsque, sous Dioclétien, la rébellion d'Achillée et des Chrétiens de l'Égypte eut entraîné la ruine entière de Coptos, *Apollinopolis parva*, voisine de cette ville, et qui long-temps avoit rivalisé avec elle, lui succéda, sans qu'il résultât aucun autre changement dans la direction du commerce.

Les relations de l'Égypte avec l'Europe commencèrent à changer sous Constantin, qui détourna le commerce vers Byzance ; mais tout resta de même, quant à la route qu'il suivoit par la mer Rouge et par les déserts de la Thébàide : cette route étoit encore absolument la même du temps de Théodose que du temps d'Adrien, et de celui d'Auguste, et de celui de Ptolémée Philadelphie, à en juger par les Tables de Peutinger, ou Tables Théodosiennes, qui sont conformes à l'itinéraire d'Antonin, et conformes à l'itinéraire conservé par Pline l'ancien, qui lui-même paroît copié sur les itinéraires Grecs.

Après la division de l'empire Romain entre les enfans de Théodose, l'Égypte, annexée au trône de Constantinople, vit déchoir peu à peu l'immense commerce qu'elle faisoit avec l'Inde ; cependant il ne fut pas entièrement anéanti, tant qu'elle resta sous la domination des empereurs Grecs, ainsi que le prouve l'état florissant où se trouva encore Alexandrie lorsque, sous le règne d'Héraclius, elle fut assiégée par les Arabes. Nous verrons plus loin (2) ce qui a eu lieu depuis cette époque ; il suffit, quant à présent, d'avoir fait remarquer que, depuis Ptolémée Philadelphie jusqu'aux derniers temps de l'empire Romain, la route des caravanes au travers des déserts de la Troglodytique n'a point varié, et que tous les monumens sont d'accord sur ce point.

§. II.

IL ne faut pas croire cependant que, dans ce long intervalle de temps, aucun vaisseau chargé des marchandises de l'Inde n'ait navigué dans le golfe Héroopolitique. Quand on n'auroit d'autre preuve du contraire que la longue existence des villes d'Arsinoé et de Clysmà, cela suffiroit pour empêcher d'en douter. Une plus grande proximité de la capitale et des ports de la Méditerranée, où résidoient beaucoup de commerçans, a dû de tout temps attirer quelques vaisseaux vers Arsinoé ; mais ce commerce ne fut nullement comparable à celui qui se faisoit

(1) L'auteur, par des considérations particulières, a cru devoir s'écarter, dans la transcription de quelques noms Arabes, de l'orthographe généralement adoptée dans l'ouvrage.

(2) Troisième Partie.

par Bérénice, et jamais il n'exista de rivalité entre ces deux villes : il est même à remarquer que c'est précisément pendant les temps les plus prospères de l'Égypte que le commerce d'Arsinoé paroît avoir été tout-à-fait nul ; aussi, lorsqu'Auguste se rendit maître de cette contrée, Cléopâtre, qui, pour ne pas tomber entre les mains du vainqueur, avoit conçu le projet de s'enfuir par le golfe Arabique, ne trouva pas de vaisseaux à Arsinoé, et fut obligée d'y faire transporter par terre quelques petits bâtimens de la Méditerranée. Il semble, au contraire, que sous les derniers empereurs de Constantinople, lorsque le commerce de l'Égypte étoit déjà beaucoup déchu, Arsinoé étoit un peu plus fréquentée.

Pendant cet espace d'environ douze siècles, qui précéda la conquête de l'Égypte par les Arabes, les progrès de la navigation dans la Méditerranée auroient dû influencer sur ceux de la mer Rouge. Les Lagides, qui entretenoient une marine puissante et tant d'hommes de mer expérimentés dans Alexandrie, avoient les plus grandes facilités pour perfectionner une navigation aussi importante : les circonstances n'étoient pas moins favorables sous le gouvernement des Romains, dont le génie sembloit porté naturellement vers les améliorations de ce genre. Cependant, à en juger d'après les détails transmis par Pline, Arrien et Solin, les améliorations se réduisirent à fort peu de chose, si même elles ne furent pas tout-à-fait nulles, soit que les obstacles vinssent des circonstances locales, soit, comme il est plus vraisemblable, qu'ils ne vinssent que de la puissance de l'habitude, si grande chez les Égyptiens, et qui devoit toujours ramener tout à l'ancienne manière. Au temps où Pline écrivoit, les vaisseaux étoient encore fabriqués en grande partie avec le papyrus; ils avoient conservé le même grément que ceux qui naviguoient sur le Nil; ils étoient petits, fort mauvais voiliers, et rasoient presque toujours les côtes. Ce n'étoit que par la multiplicité des bâtimens que l'on suppléoit à leur petitesse et à la lenteur de la navigation.

Les vaisseaux, qui alors partoient presque tous du port de Myos-hormos, avoient trois destinations principales (1). Les uns se bernoient au commerce de l'Arabie Heureuse; d'autres alloient parcourir les côtes orientales de l'Afrique, pour commercer avec les Éthiopiens et les peuples barbares qui habitoient le long de ces rivages : un plus grand nombre s'avançoient vers l'Inde et vers les contrées qui bordent le golfe Persique.

La plupart de ceux qui faisoient le commerce de l'Arabie ne passaient pas le détroit, et débarquoient sur la côte orientale, dans un port célèbre chez les anciens sous le nom de *Muza* (2). Ils y laissoient du blé, du vin, des étoffes de laine, diverses sortes de vêtemens garnis de franges, et des manteaux teints d'une couleur rouge qui imitoit la pourpre; ils y portoient aussi du cuivre, du plomb, des feuilles de métal battu, et divers ornemens pour la parure des femmes.

Ceux qui alloient commercer avec les Éthiopiens, trouvoient, à peu de distance du détroit de Bâb-el-Mandel, le comptoir d'Adulis, où ils vendoient différentes espèces de vases de terre et de verre, des vases murrhins artificiels et divers

(1) Voyez les textes cités à la fin de cette partie.

(2) Un petit nombre seulement, qui s'avançoit jusqu'au

détroit, alloit gagner un petit comptoir situé au-delà sur la côte voisine.

autres ouvrages de verrerie, dans la fabrication desquels l'Égypte excelloit : ils y vendoient encore du plomb, du cuivre, du fer et de l'étain qu'ils tiroient de l'Angleterre. Ils recevoient en échange des perles, des diamans, de l'ivoire, des peaux d'animaux et des esclaves noirs.

Les commerçans qui se rendoient dans l'Inde, ou dans la Taprobane (que l'on croit être l'île de Ceylan), se chargeoient en Égypte à-peu-près des mêmes cargaisons que les précédens; ils rapportoient en retour des diamans, des saphirs et d'autres pierres précieuses, des étoffes de soie qui étoient alors tout-à-fait inconnues en Europe, des toiles de coton, et sur-tout une immense quantité de perles, de belles écailles de tortue, de l'ivoire, et assez souvent des éléphans vivans.

Les vents de la mer Rouge étant réglés d'une manière constante, les embarquemens se faisoient toujours à la même époque. Pline et Arrien (1) remarquent qu'ils avoient lieu un peu avant la canicule, ou au plus tard immédiatement après, et les flottes rentroient dans le port vers le solstice d'hiver : ainsi leurs renseignemens sur ce point sont tout-à-fait conformes à ce que l'on observe aujourd'hui.

CHAPITRE II.

Exposé des Questions de géographie comparée relatives à cette partie de l'Histoire du Commerce.

§. I.^{er}

EN changeant la direction du commerce, Ptolémée Philadelphie avoit donc substitué à la navigation lente et pénible d'une mer étroite et remplie d'écueils, celle du Nil, plus commode, plus prompte sans danger ; et enfin les marchandises de l'Inde, débarquées sur le côté opposé de la Troglodytique, traversoient les déserts de l'isthme de Coptos, comme auparavant elles traversoient ceux de l'isthme de Suez ou d'Héroopolis. Strabon donne sur cette route des détails intéressans, et marque d'une manière bien positive les points de départ et d'arrivée des caravanes : « De même, dit-il, que cet isthme est terminé par deux villes du » côté de la Thébàide, *Coptos* et *Apollinopolis parva*, il l'est aussi par deux autres » du côté de la mer Rouge, *Bérénice* et *Muris-statio* (2). »

Dans l'origine, les caravanes, voyageant sans trouver d'asile dans toute l'étendue de cette route, emportoient avec elles toute l'eau nécessaire pour le voyage ; mais Ptolémée Philadelphie fit creuser des puits de distance en distance, et construire des espèces de caravanserais ou de *mansions* fortifiées, qui renfermoient des logemens pour les hommes, et un vaste emplacement pour les bagages des caravanes.

A ces renseignemens, qui sont précis et d'un grand secours pour reconnoître aujourd'hui les lieux décrits par les anciens, ajoutons une autre donnée : c'est que, voyageant au sud du golfe où étoit placée Bérénice, on rencontroit bientôt une

(1) Arrian. *Peripl. mar. Erythr.* apud *Geogr. minores.* duisit de Coptos à ces deux dernières villes ; mais son

(2) Il ne dit pas expressément que la même voie con- passage ne permet guère de supposer que ce fût autrement.

île connue anciennement sous le nom d'*Ophiodes*, et qui prit, sous les Ptolémées, le nom de *Topazos*, à cause des pierres précieuses que l'on y découvrit et que l'on y exploita pendant le règne de ces rois. Vers ces mêmes parages se trouve aussi une montagne célèbre sous les mêmes rapports, nommée par Ptolémée *montagne des Émeraudes*.

C'est Strabon que j'ai sur-tout suivi dans cet exposé, non-seulement parce qu'il est ici le plus détaillé et en général le plus exact, le plus judicieux des historiens-géographes de l'antiquité, mais encore parce qu'il est constant qu'au lieu de se borner à compiler les renseignemens des écrivains antérieurs, il parle aussi d'après ceux qu'il a pris lui-même dans la ville de Coptos, où il a séjourné; ce que l'on ne pourroit pas dire des différens auteurs qui ont écrit sur ce sujet : il est infiniment probable qu'aucun n'a voyagé ni sur la mer Rouge, ni dans la Thébaïde, si ce n'est peut-être Agatharchides, dont le témoignage (1) est d'ailleurs entièrement d'accord avec celui de Strabon.

§. II.

Si nous n'avions de renseignemens que ceux qui nous sont fournis par ces deux géographes et par Diodore de Sicile, il n'y auroit jamais eu de contestation sur la position de tous les points dont je viens de faire mention, et Bérénice auroit été placée, d'un commun accord, tout proche du parallèle de Coptos; mais ce qui seroit fort clair dans ce cas, devient fort équivoque lorsque l'on voit tous les autres écrivains, en parlant de la latitude de Bérénice, placer unanimement cette ville sous le tropique (ou sous le parallèle de Syène), lorsque l'on voit tous les itinéraires anciens compter douze journées de marche de Coptos à Bérénice, évaluer cette route à environ deux cent soixante milles Romains, rapporter jusqu'aux noms des douze stations ou mansions militaires que Ptolémée Philadelphe avoit bâties sur cette route, et indiquer jusqu'à leur distance respective; renseignemens qui, en apparence très-précis et bien d'accord entre eux, ne peuvent cependant avoir de sens qu'autant que Bérénice seroit réellement sous le tropique.

Frappé de l'accord de ces preuves, d'Anville a adopté cette dernière position, qu'il semble s'être attaché d'une manière toute particulière à établir; et son opinion a été suivie par les personnes qui ont écrit depuis sur ce sujet: néanmoins, après l'examen du local, il m'a paru tout-à-fait évident que la route choisie et pratiquée pendant si long-temps par les caravanes anciennes aboutissoit réellement en face de Coptos, précisément comme l'indiquent Strabon, Diodore de Sicile et Agatharchides; et c'est-là ce que je me propose de faire voir ici, en montrant également à quoi tiennent toutes les contradictions.

Comme un certain nombre de positions ont d'intimes relations avec cette route, savoir, 1.^o le port de Myos-hormos, 2.^o le grand golfe *Acathartus* ou le *Sinus immundus*, 3.^o l'isthme de Coptos, 4.^o l'île de Topazos et le *Smaragdus mons*, ou la montagne des Émeraudes, nous commencerons par déterminer la

(1) Agatharchides, de mari Rubro, apud Geograph. vet. script. Græc. min. tom. I, p. 54.

véritable situation de tous ces lieux, en ne faisant usage que de renseignemens qui soient indépendans de toute opinion quelconque sur la position de Bérénice et sur la route où se trouvoient les mansions fortifiées.

CHAPITRE III.

A quel Port connu aujourd'hui doit-on rapporter le Myos-hormos ou Muris-statio des Anciens.

§. I.^{er}

AGATHARCHIDES de Cnide, qui florissoit sous Ptolémée Philométor, près de deux siècles avant le voyage de Strabon en Égypte, décrit ainsi la côte où étoit situé le port de Myos-hormos (1) : « Lorsque, venant d'Arsinoé, vous voyagez à droite le long des terres, vous découvrez, au milieu d'une plaine très-étendue, des montagnes de couleur rouge, remplies d'ocre de fer [*rubrica*], dont la couleur vive blesse les yeux lorsqu'on les regarde avec attention. Un peu au-delà est l'entrée tortueuse d'un grand port nommé originairement le port du Rat [*Myos-hormos*], et dans la suite le port de Vénus. Du côté de la pleine mer, ce port est abrité par trois îles; les deux plus grandes sont couvertes d'oliviers et de figuiers, mais la plus petite est entièrement stérile. »

Diodore de Sicile (2), qui voyageoit en Égypte sous le dernier des Ptolémées, répète exactement les mêmes détails, qu'il avoit tirés des archives de la cour d'Alexandrie (3).

Strabon (4), comme Agatharchides et Diodore, place près de la montagne rouge ferrugineuse le port de Vénus ou le grand port, qu'il nomme aussi *Myos-hormos* (5) : « Son entrée, dit-il, étoit sinueuse, et son front couvert par trois îles. » Remarquons sur-tout les mots suivans : « Ce port est situé, comme Bérénice, dont il n'est pas fort éloigné, à l'extrémité de l'isthme de Coptos. »

Le Périples de la mer Rouge, attribué à Arrien, et que l'on croit rédigé sous l'empereur Adrien, cite Myos-hormos comme le port de la mer Rouge le plus célèbre et le plus fréquenté de ce temps (6).

Ptolémée lui donne pour latitude $27^{\circ} 15'$ (par conséquent, le place à environ dix-sept lieues au nord de Cosseyr).

(1) Agatharch. *de mari Rubro*, apud *Geogr. Græc. min.*

(2) Diod. Sicul. *Biblioth. histor.* lib. 111.

(3) Les personnes qui pourroient consulter la traduction Française de l'abbé Terrasson, doivent faire attention que le mot lac qu'on y trouve, ainsi que le mot lacus que porte la version Latine, ne sont point conformes au texte Grec, qui porte λιμήν, un port, et non point λίμνη, un lac ou un marais.

(4) Strab. *Geogr.* lib. xvii, p. 815.

(5) Les Romains lui ont conservé son nom Grec sans le traduire, tandis que les interprètes l'ont traduit par *Muris-statio*; ce qui a fait penser quelquefois qu'il s'agissoit de deux ports différens.

(6) Arrian. *Peripl. maris Erythræi*, apud *Geograph. vet. script. Græc. minores.*

§. II.

A ces renseignemens des anciens comparons les observations faites sur les lieux pendant le séjour des Français en Égypte.

Une expédition de plusieurs bâtimens, partie de Suez en l'an 7 pour aller s'emparer du port de Cosseyr, fut contrainte par le mauvais temps de relâcher sur la côte occidentale, un peu avant d'être arrivée à sa destination: deux membres de la Commission des sciences, MM. Arnollet, ingénieur des ponts et chaussées, et Champy fils (1), faisoient partie de cette expédition, et ont recueilli les renseignemens dont je ferai usage ici.

1.° A environ dix-sept lieues marines au nord de Cosseyr, sur la côte occidentale, la vue est frappée par des montagnes de couleur rouge, que les pilotes Arabes nomment par cette raison *Gebel-Ahmar*. Une lieue et demie plus au sud se trouve un port commode et spacieux, où séjournèrent les bâtimens Français. Cette position convient parfaitement avec la latitude de $27^{\circ} 15'$ assignée par Ptolémée au Myos-hormos (2), et l'existence de la montagne Rouge coïncide avec les détails des écrivains anciens.

2.° Ce port a près de deux lieues d'étendue, et mérite très-bien le nom de *Portus magnus* que lui ont donné les anciens. Il est fermé, du côté de la pleine mer, par deux grandes îles, dont le sol est bas et uni, et par un îlot beaucoup plus élevé; circonstances décisives par elles seules, car elles ne se représentent nulle part ailleurs dans toute l'étendue de la mer Rouge. L'élévation et les formes aiguës de la plus petite de ces trois îles expliquent assez bien pourquoi deux seulement étoient couvertes d'arbres à l'époque où ces lieux étoient fréquentés par les anciens.

3.° La passe qui est au nord entre l'île la plus septentrionale et la côte, forme un canal long de plusieurs centaines de toises et un peu sinueux (3), comme l'indiquent Diodore, Agatharchides et Strabon.

4.° Autour du port règne une plage basse et sablonneuse (4). Les montagnes environnantes, savoir, le Gebel-Ahmar au nord, et vers le sud une très-haute chaîne de montagnes qui s'avancent vers la mer jusque vis-à-vis l'extrémité de la seconde île, sont séparées du port par une plaine déserte, de près de deux lieues

(1) M. Champy, ancien élève de l'école polytechnique, adjoint à son père pour la direction des poudres et salpêtres, a été enlevé par les maladies pestilentielles qui ont ravagé le Caire pendant les derniers instans de notre séjour. Il étoit également recommandable par les plus heureuses qualités du caractère et par des talens distingués dans les sciences physiques: c'est une des pertes les plus sensibles qu'ait éprouvées en Égypte la Commission des sciences.

(2) Car, en ajoutant quinze ou seize lieues marines, c'est-à-dire, $45'$, à la latitude de Cosseyr, qui est de $26^{\circ} 15'$, ou, selon quelques observations, $26^{\circ} 20'$, on ne trouvera que $5'$ ou au plus $10'$ de différence avec la latitude indiquée par Ptolémée; différence très-petite par

rapport à celle qui se trouve entre les latitudes de cet astronome et les observations récentes.

(3) La profondeur de cette passe, qui a été sondée par les officiers de marine de l'expédition, est par-tout de sept à huit brasses, et l'endroit le plus resserré est vis-à-vis l'îlot à l'entrée de la passe.

(4) On a observé que la côte, vers le nord, est bordée de roches calcaires à fleur d'eau, coupées à pic vers l'intérieur du port. Quelques sondes faites à peu de distance ont donné sept brasses pour profondeur ordinaire. Le fond est tantôt de sable, tantôt de roc calcaire. Généralement la partie méridionale du port est moins abritée que la septentrionale. Peut-être existé-t-il une passe entre l'île qui est au sud et la côte, mais elle n'a pas été reconnue.

d'étendue. Ceci explique très-bien le passage d'Agatharchides qui représente ce port environné d'une grande plaine déserte.

Tous ces renseignemens présentent une concordance si parfaite avec ce qu'ont dit de ce port les anciens écrivains, qu'il deviendroit superflu de s'y arrêter plus long-temps. D'Anville lui-même, qui n'avoit qu'une partie de ces données fournie par une carte Turque et par les relations des voyageurs Portugais, n'a pas balancé à rapporter ici le Myos-hormos; et cela est d'autant plus remarquable, que dans cette partie de sa carte les autres positions se trouvent toutes déplacées.

CHAPITRE IV.

Position du golfe Acathartus.

IMMÉDIATEMENT après le port de Myos-hormos, en remontant vers le sud, on trouvoit, suivant Agatharchides (1), un grand golfe fort exposé aux tempêtes, et rempli de rochers à fleur d'eau; ce qui lui avoit valu le nom d'*Acathartus*, ou de golfe *immonde*. Cette indication convient très-bien au grand golfe rempli d'écueils, de bancs de coraux et de madrépores, au fond duquel sont situés le vieux et le nouveau Cosseyr.

Diodore s'exprime de la même manière qu'Agatharchides (2), et Strabon d'une manière plus positive encore (3); non-seulement il fait remarquer que ce golfe vient immédiatement après Myos-hormos, dont il est peu distant; mais il ajoute qu'il est, ainsi que lui, en face de la Thébaidé, et précisément à l'extrémité de l'isthme qui conduit de Coptos à la mer Rouge.

Ptolémée l'astronome (4) indique également l'existence d'un grand golfe près du parallèle de Coptos, puisqu'il y marque un port sous la longitude de $64^{\circ} 15'$, c'est-à-dire, plus enfoncé dans les terres de $15'$ que le *Muris-statio*, et qu'en même temps il en marque un autre un peu plus au sud, sous la longitude de $64^{\circ} 6'$. Du rapprochement de ces trois longitudes, il résulte qu'il existe dans cette côte une profonde échancrure, un arc rentrant, dont la flèche auroit quatre à cinq lieues de longueur.

Aucun auteur ancien n'offre des renseignemens directs opposés à ceux-ci, et l'on ne sauroit concevoir comment d'Anville a pu reporter ce golfe jusque sous le parallèle de Syène, à plus de soixante lieues de Myos-hormos; seulement Strabon rapporte que c'étoit dans le fond du golfe *Acathartus* qu'étoit bâtie la ville de Bérénice. Si nous montrons dans la suite que cette ville, au lieu d'être située sous le tropique, comme on le pense communément, étoit au contraire à l'extrémité de l'isthme de Coptos, nous aurons résolu la seule objection qu'il soit raisonnable de faire contre la position que nous venons d'assigner à cet ancien golfe.

(1) Apud Geogr. vet. script. Græc. minores.

(2) Diod. Sic. Biblioth. hist. lib. 111.

(3) Strab. Geogr. lib. XVII, pag. 815.

(4) Ptol. Geogr. lib. IV.

CHAPITRE V.

Ce que l'on doit entendre par l'Isthme de Coptos.

CE mot d'*isthme*, quoiqu'employé à plusieurs reprises par Strabon, n'a été entendu ni remarqué par aucun critique ni par aucun géographe. Dans toutes les anciennes cartes de l'Égypte, même dans celle de Delisle et celle de Norden, le Nil ne fait qu'un très-léger coude vers Coptos, et la côte opposée de la mer Rouge, où devoit être le golfe *Acahartus*, est presque tout-à-fait droite. D'Anville, qui a suivi principalement Ptolémée, et dont la carte de la haute Égypte est si supérieure à toutes celles qui l'avoient précédée, a marqué le premier, d'une manière bien sensible, l'inflexion que fait le Nil, immédiatement au-dessous de Qené; mais les observations astronomiques de M. Nouet, et les opérations géodésiques des ingénieurs Français, font voir qu'elle est bien plus considérable encore qu'il ne l'a indiquée.

A partir de Qené, le Nil coule jusqu'à Girgeh directement vers l'ouest, s'écartant ainsi, presque perpendiculairement, de la mer Rouge, pendant un espace de vingt lieues. Au-dessus de Coptos, en remontant vers Thèbes, le fleuve décline aussi un peu vers l'ouest, formant de cette manière un grand coude, au sommet duquel sont situées les ruines de Coptos, la ville de Cous (anciennement *Apollinopolis parva*), et celle de Qené, qui partage, avec la précédente, le peu de commerce qui se fait aujourd'hui entre le Saïd et l'Arabie. Telle est la disposition des lieux du côté de l'Égypte.

Du côté de la mer Rouge, non-seulement ce grand golfe, où sont situés l'ancien et le nouveau Cosseyr, et qui est l'*Acahartus* des anciens, forme, dans la côte, une échancrure profonde, mais les observations faites par les Anglais nous apprennent qu'il faut porter encore beaucoup plus à l'est que ne l'a fait d'Anville, la portion de la côte située au sud de ce golfe, de manière que cette côte et la vallée d'Égypte continuent toujours de diverger en s'avancant vers le tropique.

Pour bien saisir cette disposition respective du Nil et de la mer, il est nécessaire de consulter la carte de l'expédition (1); je serai d'autant moins suspect en y renvoyant, qu'on y a suivi scrupuleusement d'Anville dans l'application des noms anciens, tout en profitant des connoissances plus exactes acquises depuis lui sur la configuration du golfe et celle du terrain. On se convaincra, par ce seul examen, que les observations nouvelles ont complètement justifié ce mot d'*isthme* hasardé par Strabon pour peindre d'un seul trait l'ensemble de ces lieux, et l'on aura une nouvelle preuve que les connoissances des anciens sur les déserts de l'Afrique étoient beaucoup plus précises que celles que nous avons dans ces derniers temps.

(1) A l'époque où l'on écrivoit ceci, on pensoit que la carte de l'Égypte devoit être jointe à l'ouvrage de la Commission; mais quelques raisons en ont retardé la publication.

CHAPITRE VI.

De l'île d'Ophiodes ou Topazos et de la montagne des Émeraüdes.§. I.^{er}

L'ÎLE d'Ophiodes, où les rois d'Égypte employoient une grande quantité d'ouvriers à la recherche des pierres précieuses, étoit située, suivant Diodore de Sicile et Strabon, au midi du golfe *Acahartus*. Diodore (1) lui donne quatre-vingts stades de longueur; et selon Juba, dont le témoignage nous a été conservé par Plin (2), elle étoit distante du continent de trois cents stades. Dans l'origine, elle portoit le nom d'*Ophiodes* ou d'*île des Serpens*, remplie effectivement de serpens venimeux, qui la rendoient inhabitable; mais, sous le règne d'un des Lagides, on y découvrit des mines de topazes qui furent long-temps exploitées, et qui firent changer son nom en celui de *Topazos*.

L'entrée de l'île étoit rigoureusement défendue à tous les voyageurs; ils la redoutoient, et s'en éloignoient soigneusement: ceux qui osoient y aborder, étoient mis à mort par les gardes et les ouvriers chargés de l'exploitation, et l'on ne laissoit même aucun vaisseau dans l'île (3). Sans doute on ne doit pas entièrement compter sur l'exactitude des détails transmis par les écrivains contemporains; mais, en laissant de côté les circonstances qui peuvent être suspectes, et les détails fabuleux où entre Diodore de Sicile sur la manière d'exploiter les topazes, le fait principal n'en demeurera pas moins avéré, c'est-à-dire, l'existence d'une île située à quelque distance au sud de l'isthme de Coptos, et d'où l'on a tiré jadis des pierres précieuses. Voilà donc ce qu'il faut retrouver aujourd'hui.

Étant à Cosseyr, j'ai tâché de me procurer des renseignements sur une île située à une journée de navigation, vers le sud, et connue dans cette contrée sous les noms de *Siberget* et de *Geziret el-Uzzumrud*. Les Arabes Ababdés que j'ai consultés s'accordoient tous à dire que dans l'intérieur de cette île il existoit plusieurs puits assez profonds, dans lesquels, suivant une tradition fort ancienne, on avoit exploité des émeraüdes: les circonstances ne m'ont point permis d'aller vérifier leurs renseignements; mais il me semble impossible d'en douter, puisqu'ils sont tout-à-fait conformes à ce qu'a rapporté Bruce, qui a visité ces lieux.

Ce voyageur, partant de Cosseyr, employa pour ce trajet un peu plus d'une journée (4), mais par un vent très-foible, et rasant toujours la côte. Ayant pris hauteur à une lieue au nord de l'île, il trouva, pour latitude du point où il observoit, 25° 6'; ce qui donne, pour le centre de l'île, 25° précis; latitude très-remarquable, parce qu'elle est rigoureusement celle qu'attribue Ptolémée à la montagne des Émeraüdes (5).

Par sa configuration, l'île de Siberget présente encore, avec le *Smaragdus*

(1) Diodor. Sic. *Biblioth. hist.* lib. 111.(2) Plin. *Hist. nat.* lib. VI, cap. 29.(3) Diod. Sic. *Biblioth. hist.* lib. 111.(4) Bruce, Voyage aux sources du Nil, tome I.^{er}(5) Ptolem. *Geog.* lib. IV.

mons, un rapport bien frappant ; elle renferme une montagne isolée , qui , s'élevant vers le centre de l'île , sur un terrain plat , se fait remarquer de très-loin comme une colonne qui sortiroit du sein de la mer (1). Au pied de cette montagne se trouvent cinq puits fort profonds , de quatre à cinq pieds de diamètre , qui ont conservé jusqu'ici le nom de *Puits des Émeraudes*. Les environs sont semés , entre autres débris , de fragmens de lampes antiques , tout-à-fait semblables à ceux que l'on rencontre par milliers dans l'Italie et dans la Grèce ; preuve certaine de l'antiquité de ces exploitations.

Jusqu'ici l'on a toujours pensé que les mines d'émeraudes indiquées par Ptolémée devoient se trouver sur le continent , parce que ce géographe fait mention d'une montagne , et non pas d'une île ; mais ces deux circonstances ne s'excluent pas , et dans l'île de Siberget nous les voyons réunies : il suffit d'ailleurs de faire attention à la longitude donnée à la montagne des Émeraudes , pour s'apercevoir qu'elle ne peut appartenir au continent ; car , dans les tables de l'ancien astronome , tous les points du rivage voisins du *Smaragdus mons* sont beaucoup moins avancés que lui vers l'est. Le point le plus oriental de la côte , l'ancien promontoire *Lepte* , a pour longitude (2) $64^{\circ} 40'$: la montagne des Émeraudes , placée par Ptolémée à $64^{\circ} 50'$, est donc plus orientale de $10'$, ou d'environ quatre lieues , que le méridien qui passe par ce promontoire ; par conséquent , suivant Ptolémée lui-même , elle est située dans la pleine mer.

Le *Smaragdus mons* se trouvant dans une île , toutes les incertitudes sur sa position précise se trouvent dissipées. C'est la montagne même de Siberget ou d'Uzzumurud ; sa latitude aussi-bien que sa longitude , sa forme , les travaux anciens qu'on y voit encore , les traditions subsistantes jusqu'aujourd'hui , enfin l'identité des noms , ne nous permettent point d'en douter. Nous pouvons ajouter que les Arabes Ababdés , en parlant de cette montagne , l'appellent souvent *Gebel Uzzumurud* [la montagne des Émeraudes].

§. II.

L'IDENTITÉ de l'île *Topazos* avec le *Smaragdus mons* de Ptolémée semble présenter un peu plus de difficulté : mais , si l'on considère que Ptolémée ne fait point mention du nom de *Topazos* , ni d'aucune autre île dans cette position , excepté celle des Émeraudes , et que jamais personne n'a parlé dans ces mêmes parages de deux îles où il y eût des exploitations de pierres précieuses , il faudra bien , malgré la diversité des noms , admettre leur identité.

On verra d'ailleurs , dans des recherches sur l'ancienne minéralogie de l'Égypte , qu'il y a des raisons de penser que les Grecs ont exploité des topazes et des émeraudes dans la même île (3). Il ne faut donc pas s'étonner que , bien que l'île

(1) Bruce, Voyage aux sources du Nil.

(2) Ptolem. Geogr. lib. IV.

(3) On trouvera dans ce travail des éclaircissemens sur les différens lieux où les anciens ont indiqué des mines

d'émeraudes ; nous devons ici nous borner à la détermination du seul point qui eût des rapports de position avec les lieux fréquentés par les anciens pendant leur commerce.

portât le nom de *Topazos*, une de ses portions se trouve désignée par celui de *Smaragdus mons*, et que ce dernier nom soit employé de préférence par un astronome qui veut indiquer un point précis.

CHAPITRE VII.

S'il a existé une Route directe de Coptos au Tropique.

LES auteurs anciens n'offrent aucun passage (1) qui contredit ce que nous venons d'établir. La position de Bérénice est liée aux quatre précédentes, comme on a vu plus haut; et tous les passages qui marquent explicitement ce rapport, concourent à placer cette ville au même point; savoir,

- 1.° A peu de distance du port de Myos-hormos,
- 2.° A l'extrémité de l'isthme de Coptos,
- 3.° Au fond du golfe *Acathartus*,
- 4.° Et à une journée de navigation au nord de l'île de *Topazos* et du *Smaragdus mons*.

Il est donc bien singulier qu'en même temps tous les passages qui marquent sa position d'une manière plus absolue, s'accordent pour la placer soixante lieues plus au sud, précisément sous le tropique.

Pour guider au milieu de ces contradictions, nous avons déjà exposé les motifs qui ont déterminé les anciens dans le choix de ces positions, ainsi que l'importance et la durée de ce commerce; faisons maintenant la comparaison des deux routes.

En plaçant Bérénice à l'extrémité de l'isthme, l'ancienne route depuis Coptos eût été de quatre à cinq jours d'une marche modérée; les caravanes actuelles la font même ordinairement en trois, mais par une marche forcée. Dans le second cas (Bérénice étant sous le tropique), la route, si toutefois il en existe de praticables pour de grandes caravanes, ne sauroit être moindre de douze journées de marche. Pour bien apprécier cette différence, il faut connoître par expérience les difficultés des longs trajets dans le désert.

Au lieu de supposer, comme chez nous, les avantages d'un climat tempéré, les ressources d'une terre cultivée où règnent, avec l'abondance et la sûreté, les commodités de toute espèce, que l'on se représente le dénuement où se trouvent les caravanes dans ces lieux absolument stériles, et les fatigues qu'elles éprouvent surtout pendant l'été. Qu'on se les peigne sous leurs charges pesantes, cheminant d'un pas lent et uniforme, tantôt sur une plaine aride et sablonneuse, tantôt entre des montagnes escarpées, parmi des amas de rochers nus et brûlans; exposées du matin au soir, sous le ciel découvert du tropique, à toute l'ardeur du soleil et à celle d'un sol embrasé; sans asile la nuit, comme sans abri durant le jour; ne prenant, étendues sur le sable ou sur les rochers, qu'un sommeil léger; forcées même, pour abrégier leurs souffrances, de continuer leurs marches au milieu de

(1) Je crois impossible d'en citer un seul, je ne dis pas formellement opposé, mais assez équivoque pour donner lieu à une objection raisonnable.

l'obscurité ; parmi tant de fatigues, jamais ne trouvant de nourriture fraîche, et, ce qu'il y a peut-être de plus insupportable, tourmentées sans cesse d'une soif ardente que ne peut apaiser une eau tiède que des outres imprégnées d'huile ont rendue fétide. A ces inconvéniens joignez encore la continuelle appréhension de se voir tout-à-coup assailli, pillé, égorgé même par les hordes nomades errant aux environs, ou par les tribus lointaines d'Arabes guerriers qui, attirés par cette riche proie, traversent rapidement les déserts ; dangers qu'aucune prudence ne sauroit prévenir constamment, et qui se multiplient en raison du trajet qu'il faut parcourir.

Dans une pareille situation, il n'est pas naturel assurément que des commerçans préfèrent, toutes choses égales d'ailleurs, une route de douze journées de marche à une de quatre qui rempliroit le même but : j'ai dit toutes choses égales ; mais, quand il existeroit une route de Coptos au tropique, traversant une si vaste étendue de déserts montueux, suivant une direction qui n'est pas celle des vallées principales, elle ne sauroit, indépendamment de la longueur du chemin, être aussi facile que les routes de l'isthme, où l'on ne rencontre aucune pente rapide. Les mansions militaires construites par Ptolémée Philadelphe diminuoient les difficultés du voyage, sans doute ; mais ce secours, qu'il ne faut pas s'exagérer, se réduisoit à fournir un logement aux soldats qui escorteient les caravanes, et à celles-ci de l'eau dans quatre ou cinq endroits (1).

Bérénice étant sur une côte déserte, les caravanes devoient porter avec elles, en quittant l'Égypte, les vivres et les autres provisions nécessaires, non-seulement pour le trajet, mais encore pour le séjour et pour le retour. Chaque chameau devoit donc être chargé du poids de sa nourriture, de celle des conducteurs, &c. pour vingt-cinq ou trente jours ; ce qui excède déjà les deux tiers de sa charge ordinaire. On se persuade assez communément en Europe, que cette charge peut être de huit, dix et même douze quintaux : cela est vrai pour quelques individus et pour de très-petits trajets ; mais dans de longs voyages, quoi qu'en aient dit les voyageurs les plus recommandables, tels que Chardin, Tavernier, Shaw, &c. il est très-certain que la charge moyenne d'un chameau n'est que de trois à quatre quintaux. Les caravanes qui partent aujourd'hui pour la mer Rouge, ne portent pas davantage, quoique leur trajet ne soit que de trois journées ; celles du mont Sinaï, avec lesquelles j'ai également voyagé, se chargent encore moins, parce qu'elles doivent marcher pendant neuf à dix jours de suite : des caravanes chargées de vivres pour trente jours ne pourroient donc faire presque aucun commerce d'exportation. Celles qui viennent aujourd'hui en Égypte, de l'intérieur de l'Afrique, entreprennent, il est vrai, des trajets beaucoup plus longs : mais il faut prendre garde que la plupart traversent, de distance à autre, des lieux habités où elles renouvellent une partie de leurs vivres ; qu'elles n'entreprennent ces voyages qu'une fois l'an au plus ; que leurs chameaux trouvent dans divers endroits du désert de quoi subsister, ce qui ne sauroit avoir lieu dans une route fréquentée continuellement ; que d'ailleurs ces caravanes n'arrivent en Égypte qu'avec des fatigues et des souffrances incroyables ; qu'elles perdent souvent un cinquième, quelquefois

(1) Plin. *Hist. nat.* lib. vi.

jusqu'à un quart des animaux et même des hommes qui les composent, et qu'enfin, malgré le grand nombre de chameaux qu'elles emploient, leur commerce se réduit à fort peu de chose.

Il existe encore une difficulté particulière aux caravanes qui font le commerce de la mer Rouge, c'est qu'elles doivent approvisionner de vivres les bâtimens qui se chargent de leurs marchandises; difficulté très-grave, quand elle s'ajoute à toutes celles dont il vient d'être question (1).

Voyons à présent les résultats qu'on obtiendrait par les deux routes avec des moyens égaux. Par celle de l'isthme, huit jours de marche suffisent pour l'aller et le retour, au lieu de vingt-cinq ou trente nécessaires par l'autre. Dans le même temps les mêmes chameaux feroient donc, par la première route, trois voyages au lieu d'un; et cela seul réduit déjà les frais au tiers de ce qu'ils auroient été par la seconde. Chargés de très-peu de vivres, la quantité de marchandises qu'ils peuvent porter dans chaque voyage, seroit double ou triple; la différence des frais de transport, en raison de cela seul, seroit donc encore à-peu-près dans le rapport de 1 à 3, et par conséquent la différence totale seroit véritablement dans le rapport de 1 à 9: considération qui a dû naturellement échapper aux critiques, parce qu'elle est particulière au désert, et que par-tout ailleurs les frais sont seulement proportionnels à la longueur de la route; mais elle n'a pas dû échapper aux commerçans Égyptiens, et l'on auroit de la peine à persuader qu'ils eussent pu préférer constamment celle des deux routes où les fatigues étoient les plus grandes et les dépenses neuf fois plus considérables (2).

Mais continuons la comparaison. Si l'on admet que vingt-cinq à trente mille chameaux aient été autrefois nécessaires par la route de l'isthme, il n'en eût pas fallu, par l'autre, moins de deux à trois cent mille. Les personnes qui savent combien sont limités les moyens de la Thébàide, malgré son extrême fertilité, et combien il faut rabattre, à cet égard, des exagérations des historiens, sentiront que ce qu'il y a d'étonnant dans le commerce ancien, c'est qu'on ait pu entretenir aux environs de Coptos la quantité de chameaux nécessaire par la voie la plus courte; il eût été bien impossible d'en entretenir neuf fois autant.

Par quel motif enfin auroit-on été chercher cette route du tropique, puisque, d'un commun aveu, Bérénice n'avoit pas de port, et que les vaisseaux n'y pouvoient séjourner! On n'alléguera point, sans doute, les difficultés de la navigation, car elles n'existoient que vers l'extrémité du golfe Héropolitique; d'ailleurs on a vu que les vaisseaux se rendoient tous au grand port de Myos-hormos, qui est au nord de l'isthme, et qu'il en partoit pour les Indes des flottes de plus de cent vaisseaux en un seul convoi. Je réclame ici l'attention du lecteur. Toutes

(1) J'entre à dessein dans beaucoup de détails, parce qu'il est conforme au but que je me suis proposé, de faire connoître sous divers rapports ces déserts et les obstacles qu'ils apportent au commerce: la position dont il s'agit est en quelque sorte la clef de toutes les autres; et ce point une fois établi, le reste ne sera plus susceptible d'objection.

(2) Au surplus, il est fort vraisemblable qu'ils n'ont jamais eu l'embarras du choix; car il n'existe pas de route qui aille de Coptos au tropique: du moins je n'ai jamais eu aucun renseignement qui en fit même soupçonner l'existence. Lorsque l'on aura pris connoissance de la constitution physique de ces déserts, on verra d'ailleurs que la chose est presque impossible.

les marchandises devoient donc, en dernier lieu, être apportées à Myos-hormos, puisque c'est de là qu'elles partoient pour les Indes : or est-il possible de croire que, depuis le règne de Ptolémée Philadelphie, les Égyptiens, les Grecs, les Romains, c'est-à-dire précisément les peuples les plus judicieux, les plus éclairés de l'antiquité, aient persisté pendant dix siècles à porter sous le tropique, avec des peines et des dépenses inouïes, des marchandises qu'il falloit ensuite rapporter, de manière ou d'autre, au nord de l'isthme, pour les embarquer en face de cette même ville de Coptos d'où elles étoient parties! Trouveroit-on chez les peuples les plus grossiers un seul exemple ou d'un caprice aussi durable, ou d'une pareille ineptie!

Mais peut-être ne connoissoit-on pas de route plus courte. Je ne crois pas qu'on insiste sur cette objection, quand on saura qu'il existe dans l'intérieur de l'isthme six ou sept routes différentes, toutes fort commodes, et qui sont des embranchemens des grandes vallées ouvertes en face même de Coptos et d'Apollinopolis (1). Peut-on d'ailleurs imputer aux Égyptiens une telle ignorance de leur pays, à eux qui l'ont connu et mesuré avec tant d'exactitude! Bien antérieurement à Ptolémée Philadelphie, l'intérieur de l'isthme de Coptos étoit très-connu, et les Égyptiens y avoient déjà exploité, pour leurs monumens, certaines roches particulières à ces lieux (2). Peut-on attribuer aussi une telle ignorance aux Arabes, qui errent continuellement dans ces déserts et en connoissent jusqu'aux moindres détours! Cependant, dès le temps d'Auguste, Coptos étoit une ville commune aux Égyptiens et aux Arabes; et Strabon, qui nous apprend ce fait, dit encore quelque chose de plus positif: c'est que les caravanes se rendoient quelquefois directement à Myos-hormos (3). Il nous reste à voir si quelqu'une des routes de l'isthme n'offre point de vestiges d'antiquité.

CHAPITRE VIII.

Examen des autorités des Anciens en faveur de la position de Bérénice sous le Tropique.

QUELQU'IMPOSANTES que soient des preuves déduites à-la-fois de mesures itinéraires et de déterminations astronomiques, quelque importance qu'on doive en général leur accorder en matière de géographie comparée, elles sont sujettes pourtant encore à couvrir de graves méprises. Aujourd'hui, des voyageurs, d'habiles géographes, se trompent sur des positions astronomiques ou dans des évaluations de distances; et une première erreur, quoique très-grossière, est souvent répétée dans cent ouvrages avant d'avoir été rectifiée. Chez les anciens, bien moins scrupuleux en pareille matière, ces erreurs étoient assez communes, et nous allons en donner un exemple.

(1) On peut voir ce qui avoit donné lieu à cette opinion, dans la Description minéralogique de cette vallée, 1.^{er} volume d'*Histoire naturelle*.

(2) Notamment celle que les antiquaires nomment *brèche universelle*, dont on trouve encore aujourd'hui des

blois ornés d'hiéroglyphes. Voyez la Description minéralogique de la vallée de Cosseyr dans le 1.^{er} volume d'*Histoire naturelle*.

(3) Strab. *Geogr.* lib. XVII.

§. I.^{er}

Strabon.

D'ABORD on remarquera que Strabon, d'accord en ce point avec les autres écrivains, dit formellement, dans le second livre de sa Géographie, qu'à Bérénice, comme à Syène, le soleil darde verticalement ses rayons au solstice d'été, et que le plus long jour de l'année y est de treize heures et demie; ce qui ne convient rigoureusement qu'à la latitude du tropique. Ce passage du second livre est donc en contradiction manifeste avec ceux du dix-septième que nous avons rapportés. Mais, dans ce dix-septième livre, Strabon parloit d'après ses renseignements particuliers et comme voyageur : dans le deuxième, il se borne à compiler des observations générales; il répète sans examen une opinion commune et accréditée de son temps. La parfaite conformité de cette opinion avec ce que rapportent Pline et les autres compilateurs, montre assez que la source où ils avoient puisé, devoit être la même; et, à la forme sous laquelle elle est présentée, il seroit facile de s'apercevoir, quand même Pline ne l'indiqueroit pas aussi clairement (1), qu'elle venoit originairement d'un grand travail qui n'est point parvenu jusqu'à nous, mais qu'on sait avoir été entrepris par Ératosthène, le même qui fut chargé, sous le règne de Ptolémée Philadelphie, de former la fameuse bibliothèque d'Alexandrie.

Cet ancien astronome, regardé généralement comme le plus savant des Grecs depuis Aristote, et doué, à quelques égards, du même génie que ce philosophe, avoit entrepris de faire pour les sciences exactes à-peu-près ce qu'Aristote avoit fait à l'égard des sciences morales et des sciences naturelles, de les ramener à certains principes fixes, et d'en lier les résultats, pour former sur chaque partie un corps de doctrine complet. Dans cette vue, il avoit réuni toutes les connoissances acquises jusqu'à lui sur la géographie; et pour rendre les observations comparables entre elles, il les avoit réduites à une forme commune. Ayant partagé la terre, à partir de l'équateur, par zones ou par bandes parallèles, qu'il appelloit *climats*, et qu'il distinguoit d'après la longueur du plus grand jour de l'année ou d'après la longueur de l'ombre à midi, à l'époque du solstice, il y rapportoit tous les lieux alors connus, traduisant ainsi toutes les indications des voyageurs, sous quelques formes qu'elles eussent d'abord été présentées; car par lui-même il n'a fait qu'un très-petit nombre d'observations astronomiques. De telles déterminations n'étoient donc point susceptibles de rigueur; et des lieux où le plus grand jour différoit d'un quart d'heure, pouvoient être rapportés au même parallèle, quoique la différence de leur latitude fût de plusieurs degrés.

A Syène le plus grand arc semi-diurne, suivant les observations astronomiques de M. Nouet, est de six heures quarante-sept minutes; et à Coptos, ville un peu moins septentrionale que Bérénice, il est de six heures cinquante-deux minutes

(1) *Cùm in Berenice, quam primam posuimus, ipso die ibi deprehenso, cùm indubitata ratione umbrarum Eratosthenes mensuram terræ prodere inde cepit. (Plin. ingentis exempli, locusque subtilitatis immensus, mundo Hist. nat. lib. VI, cap. 29.)*

trente secondes. Cette différence d'environ six minutes ne pouvoit guère être appréciée ni par les marchands, ni par les soldats Grecs et Égyptiens qui fréquentoient seuls Bérénice à l'époque où écrivoit Ératosthène. Ajoutons que sous cette latitude l'ombre n'est point sensible à midi vers le solstice d'été, comme j'ai eu occasion de le vérifier. Non-seulement Ératosthène a dû ranger Syène et Bérénice sous le même climat, mais encore les croire exactement sous le même parallèle, puisque toutes les circonstances qu'il consultoit pour juger de leur position, sembloient les mêmes dans les deux endroits.

§. II.

Ptolémée.

LA latitude de $23^{\circ} 5'$ que Ptolémée attribue à Bérénice, n'est pas un renseignement plus précis que le précédent. En dressant ses tables, Ptolémée n'a fait autre chose que de présenter sous cette forme nouvelle les observations faites avant lui, les unes par des procédés exacts, et le plus grand nombre par des moyens assez grossiers, tels que ceux dont nous avons parlé : c'est ce que l'on auroit pu conclure des observations faites récemment en Égypte, si cette vérité n'eût déjà été établie par les judicieuses remarques de M. Gossellin et de divers savans sur les travaux de Ptolémée. La parfaite conformité de cette latitude de Bérénice avec celle de Syène doit donc faire soupçonner que Ptolémée a copié ici Ératosthène sans aucun examen ; et j'en vais donner une preuve irrécusable, en montrant que la longitude qu'il attribue à cette ville maritime, ne peut convenir à un point de la mer Rouge situé vers le tropique. Le méridien qui marque cette longitude ($64^{\circ} 6'$) que Ptolémée donne à Bérénice, coupe le parallèle de Syène dans l'intérieur des déserts, à plus de vingt lieues à l'ouest de la mer. Ce qu'il faut encore remarquer, c'est que cette même longitude ($64^{\circ} 6'$) est précisément celle du fond du golfe *Acatartus*, ou de l'extrémité de l'isthme de Coptos : nul autre point de la côte au sud de ce golfe ne peut lui convenir, parce qu'en remontant vers le sud, cette côte décline toujours vers l'est. Cette coïncidence, comme on le sent très-bien, n'est pas l'effet du hasard.

Ptolémée, je l'avoue, n'a pas plus observé par lui-même les longitudes des lieux que leurs latitudes. Selon toute apparence, il a traduit sous une forme rigoureuse les itinéraires des caravanes, et il a écarté le méridien de Bérénice de celui de Coptos de toute la longueur de la route qui conduisoit jadis d'une ville à l'autre : aussi l'intervalle d'environ quarante lieues qu'il met entre ces deux méridiens, est parfaitement égal à la largeur de l'isthme, eu égard aux sinuosités de la route.

On ne s'étonnera point que cette contradiction entre la latitude et la longitude de Bérénice, quoique très-grossière, soit échappée à Ptolémée. Dans les travaux de ce genre, les méprises ne s'aperçoivent qu'autant que quelques motifs particuliers appellent sur elles l'attention, et Ptolémée a bien pu laisser échapper, dans un

travail de compilation, une contradiction qu'un géographe aussi attentif que d'Anville n'a pas aperçue dans un travail de critique.

§. III.

Pline et les Auteurs des Itinéraires.

L'ITINÉRAIRE d'Antonin, dont la date n'est pas parfaitement connue, et les Tables de Peutinger, que l'on rapporte au temps de Théodose ou d'Arcadius, placent également Bérénice sous le parallèle de Syène, et divisent la route qui y conduisoit, en douze journées de marche, faisant ensemble 258,000 pas, ou même, suivant un certain passage, 271,000 (1). Pline nous a consigné, dans son Histoire naturelle, des détails conformes à ces monumens; et voilà certainement la plus forte objection qu'on puisse faire contre notre opinion. Mais il faut prendre garde que ces témoignages sont tous postérieurs à ceux de Strabon: or, dès le temps de ce géographe, Bérénice, moins florissante que *Muris-statio*, n'avoit conservé quelque importance, comme on l'a vu plus haut, qu'à cause de l'opportunité de sa position. Il n'est donc plus possible de croire que les caravanes, accoutumées à traverser l'isthme par un chemin de quatre journées, aient eu ensuite la simplicité d'aller chercher la mer par une route de douze; nous avons prouvé d'ailleurs qu'elles ont suivi la même route dans tous les temps.

Voici, je crois, la clef de cette contradiction apparente: les deux villes maritimes étant peu éloignées, la même route conduisoit à toutes deux; une partie des caravanes, du temps de Strabon, alloit décharger directement ses marchandises à la ville navale, tandis qu'une autre partie s'arrêtoit à la ville de Bérénice, plus voisine de l'Égypte et où étoient les magasins, s'épargnant ainsi deux journées de marche. Du temps de Pline, le commerce, devenu plus considérable encore, dut mettre les caravanes dans la nécessité de s'arrêter presque toutes dans l'endroit le moins éloigné de Coptos, et Bérénice fut regardée comme le terme du voyage. Nous avons fait voir précédemment que par les douze journées de marche dont Pline et les itinéraires font mention, il faut entendre seulement que les onze stations militaires construites par Ptolémée Philadelphe partageoient en douze intervalles à-peu-près égaux la route de Coptos à Bérénice; et trois de ces intervalles n'équivaloient qu'à une journée de marche.

Pline paroît n'avoir fait aucun usage des ouvrages de Diodore de Sicile et de Strabon; et quoique, dans un endroit de ses volumineux écrits, il cite Agatharchides, il est probable qu'il a puisé les renseignemens dont il s'agit, dans des écrivains plus anciens encore, puisqu'il parle de Myos-hormos comme d'un lieu désert: ce qui n'avoit lieu que sous les premiers Lagides et antérieurement à Agatharchides (2). Ce qu'il faut remarquer sur-tout, c'est qu'en traduisant les

(1) Les deux passages se trouvent parmi les textes cités à la fin de ce Mémoire.

(2) En accordant à Pline beaucoup de bonne foi

et une vaste érudition, il faut reconnoître qu'il a fait usage de renseignemens de toute espèce et de toutes les dates, avec beaucoup d'art sans doute, pour en tirer

auteurs Grecs, qui n'expriment leurs distances qu'en stades, il a toujours évalué cette mesure sur le pied de huit au mille Romain (1), supposant par-tout le stade Olympique, qui est d'environ quatre-vingt-quinze toises : mais ce calcul est souvent en défaut pour l'Égypte ; et, dans le cas actuel, il s'agit certainement du stade Macédonien de cinquante toises deux pieds quatre pouces, qui étoit le stade employé sous les premiers Lagides. Sa mesure est donnée par la longueur de la digue nommée l'*Eptastadion*, qui joint l'île de Pharos au rivage d'Alexandrie, et encore par l'évaluation du degré du méridien, porté par Aristote à onze cent onze de ces stades (2).

J'ai trouvé la distance de Coptos au rivage le plus voisin de la mer Rouge, de quarante heures de marche (de deux mille quatre cents toises chacune) (3) ; ce qui équivaut à environ deux mille cinquante stades Égyptiens ou Macédoniens. Or, si l'on veut avec Pline ne prendre que huit de ces stades pour former un mille, on trouvera exactement deux cent cinquante-six milles (la différence ne sera donc, avec le nombre qu'il indique, que de deux milles). C'est une exactitude trop grande pour que l'on puisse avoir le moindre doute sur cette interprétation, confirmée d'ailleurs d'une manière directe par la différence des longitudes de Coptos et de Bérénice rapportées par Ptolémée (4).

Tous les points de la côte situés depuis le parallèle de Coptos jusqu'à celui de Syène sont placés au sud de Bérénice par les auteurs anciens, qui décrivent et nomment les lieux dans l'ordre où ils se succèdent. Il ne sera pas bien difficile d'en trouver la raison : c'est que l'erreur sur la position de Bérénice tenoit uniquement à ce qu'on a déduit sa latitude de cette fausse supposition, que l'ombre y étoit tout-à-fait nulle à midi, comme à Syène (5).

en peu de mots ce qui pouvoit intéresser, mais du reste avec peu de critique. D'ailleurs, les compilateurs alors n'ayant point les mêmes ressources qu'aujourd'hui, où l'impression a rendu les bons livres cent fois plus communs, les copies d'un ouvrage ne se multiplioient qu'à la longue, et l'on répétoit long-temps ce qu'avoient écrit les anciens auteurs, quoique déjà démentis par des observations plus précises, ou quoique l'état des choses eût souffert des changemens : c'est ce qui est arrivé dans le cas actuel.

(1) « C'est une chose familière à Pline, de marquer des distances en milles par la réduction d'un nombre de stades à raison de huit pour un mille, selon la compensation la plus commune, sans avoir égard à une différence de longueur plus ou moins grande dans le stade. C'est ce qui devient évident, en comparant au local actuel des distances données de cette manière ; et ce qu'on doit à Pline, est de voir dans le nombre des milles un nombre de stades dont il reste à démêler la longueur particulière entre plusieurs longueurs à distinguer dans ce qui a été désigné également par le terme de stade. » Extrait de d'Anville, Mémoire sur l'Égypte, page 56.

(2) Je me conforme ici à l'opinion de d'Anville, la plus généralement adoptée ; mais j'ai déjà averti dans la première partie que cette évaluation du stade n'est pas parfaitement rigoureuse.

(3) C'est ainsi que l'ont estimée tous les voyageurs, et qu'on la trouvera sur la carte nouvelle, en tenant compte des sinuosités de la route.

(4) Suivant Arrien, la distance de Myos-hormos à Bérénice est de dix-huit cents stades ; et je conviendrai que, s'il s'agit du stade Olympique, comme il est naturel de le croire, cette distance est effectivement celle de Myos-hormos au tropique : reste à savoir de quel poids peut être ici l'autorité d'Arrien.

Nous ignorons presque tout ce qui concerne cet auteur, que l'on croit avoir vécu sous Adrien. Ce qu'il y a de certain, c'est que son ouvrage a tous les caractères d'une compilation, et que, dans toute la description de la côte qui répond à l'Égypte, il ne se trouve pas un seul détail qui ne soit dans les écrivains antérieurs : son autorité n'ajoute donc rien à la leur. Il est clair qu'il n'a fait qu'évaluer en stades la différence d'environ trois degrés qui sépare Myos-hormos du tropique ; aussi n'indique-t-il aucun des ports situés dans cet intervalle, quoiqu'il y en ait plusieurs : raisons bonnes à alléguer à ceux qui pourroient croire qu'il a visité ces côtes.

(5) On verra aussi plus loin, qu'il a existé sur cette même côte deux autres villes de Bérénice, toutes deux bien plus méridionales que celle qui faisoit le commerce ; circonstance qui n'a pas peu contribué à rendre la méprise plus difficile à découvrir.

Mais par quelle singularité, dira-t-on, la côte, sous le parallèle de Syène, présente-t-elle, dans sa configuration, des rapports si marqués avec les anciennes descriptions des côtes de Bérénice, que les géographes modernes aient pu s'y méprendre! Je répondrai que cette ressemblance n'existe pas; un coup-d'œil sur une carte quelconque de la mer Rouge convaincra que l'on n'a pas été plus difficile sur ce point que sur tout le reste. Au lieu de ce golfe profond dans lequel les anciens plaçoient Bérénice, la côte est tout-à-fait droite sous le parallèle de Syène; et c'est ainsi qu'elle est figurée dans la carte même de d'Anville.

Aussi d'autres géographes, choqués d'une contradiction si frappante, ont pris le parti de reculer encore davantage Bérénice vers le sud, et beaucoup au-delà du parallèle de Syène, où se trouvent effectivement un golfe assez profond et même un port; mais cette dernière circonstance est opposée au témoignage formel des anciens, qui ne donnent point de port à Bérénice; de plus, l'île qui représenteroit ici Ophiodes, au lieu d'être beaucoup au sud de cette ville, se trouveroit précisément un peu au nord. Du reste, toutes les raisons que j'ai apportées contre l'opinion de d'Anville, s'appliqueroient à celle-ci. Mais il est bien évident qu'on n'a pas cherché à établir ici une opinion nouvelle; on a voulu seulement faire disparaître dans les cartes une contradiction trop manifeste avec les témoignages des écrivains anciens.

CHAPITRE IX.

Des Mansions militaires construites sur la route de Coptos à Bérénice, par Ptolémée Philadelphe.

SANS doute le lecteur n'a point perdu de vue que dans cette ancienne route avoient été construites des mansions militaires fortifiées, renfermant des puits, une enceinte pour les bagages des caravanes, et même des logemens pour les voyageurs. Ces constructions vastes et nombreuses, élevées au milieu des déserts, sont des monumens uniques en leur genre, et que l'histoire a célébrés comme une des opérations utiles qui ont illustré le règne de Ptolémée Philadelphe.

Sous un climat conservateur comme celui d'Égypte, où l'on retrouve des monumens bien plus anciens, et sur-tout dans un désert qui les met à l'abri des ravages des hommes, il est impossible que de telles constructions aient disparu entièrement; le silence des voyageurs à cet égard auroit donc pu former une objection contre notre opinion: mais on conviendra aussi que, ces monumens venant à être retrouvés semblables en tout aux descriptions des anciens, en même nombre, offrant encore les puits, les fortifications, les logemens et les autres accessoires dont ils ont parlé, il ne sauroit plus rester le moindre doute sur la route des anciennes caravanes, ni sur la situation de Bérénice.

En me rendant à Cosseyr par la route ordinaire, je consultai les Arabes Ababdés conducteurs des caravanes, touchant une autre route suivie par Bruce, et dans

laquelle se trouvoient des fragmens d'obélisques d'une proportion gigantesque (1). Ils n'avoient aucune idée de ce que je leur demandois; mais il existoit, disoient-ils, dans une autre route, au nord de celle que nous suivions, des bâtimens très-grands, renfermant de fort beaux puits et quantité de chambres. Je crus qu'il falloit ranger ces détails parmi les contes que débitent si souvent les Arabes sur de vastes monumens qu'ils prétendent exister dans l'intérieur des déserts; mais, quelque temps après, M. Bachelu, colonel du génie, étant parti de Cosseyr pour se rendre à Qené, accompagné seulement de quelques Arabes, abandonna la route ordinaire à trois lieues environ de Cosseyr, descendit un peu vers le nord, entra dans une grande vallée parallèle à celle qu'il venoit de quitter, et y trouva effectivement ces constructions que les Arabes avoient indiquées.

Elles consistent à l'extérieur en une enceinte carrée d'environ quarante à cinquante mètres de côté, haute de trois à quatre, et flanquée, dans deux angles opposés, par des tours de trois mètres d'épaisseur, massives dans presque toute leur hauteur. L'intérieur de l'enceinte renferme quatre rangées de petites chambres toutes égales, disposées parallèlement aux quatre murs d'enceinte, dont elles ne sont séparées que par des couloirs étroits, qui permettent de circuler librement le long de ces murs garnis de banquettes, afin de dominer le dehors. La plupart de ces chambres sont maintenant en ruine; mais on en voit suffisamment pour bien juger de tout ce qui a existé. Dans deux angles de l'enceinte, il n'existoit, au lieu de chambres, que des rampes étroites qui conduisent au sommet des tours.

Ces quatre corps de bâtimens enferment entre eux un espace carré, dont le centre est occupé par un puits circulaire d'une largeur considérable, autour duquel descend en hélice une rampe fort large, destinée autrefois à conduire jusqu'au niveau de l'eau. Actuellement ces puits sont en partie comblés; mais on aperçoit dans le fond de plusieurs une végétation fort abondante, indice certain du voisinage de l'eau. Il est probable qu'on pourroit encore, avec fort peu de dépenses, les mettre pour la plupart en état de servir. Tous ces monumens sont construits sur le même plan, ou du moins n'offrent que de légères différences.

Le premier a été rencontré à six heures de marche de Cosseyr (environ trois myriamètres); le second à trois heures de marche du premier, et ainsi de suite jusqu'au septième, qui se trouve à trois heures des puits de la Gytah, lesquels formoient eux-mêmes, autrefois, une semblable station. Les constructions de la Gytah ont été totalement rasées par les Turcs, qui ont construit avec leurs débris un tombeau de santou; mais les puits sont parfaitement conservés, et l'on distingue encore les fondations d'une des tours qui flancoient l'enceinte.

L'intervalle compris entre les points extrêmes de ces huit mansions est d'environ vingt-trois heures de marche (onze myriamètres); ce qui donne, pour la distance moyenne d'une mansion à l'autre, trois heures un quart.

(1) On remarque encore, dans cette route, des constructions plus multipliées; mais c'est un autre genre: ce sont de petits massifs de maçonnerie de forme cubique, placés dans tous les endroits où la route a besoin d'être indiquée; ce qui prouve assez qu'ils ont été construits dans la vue de servir de termes.

Ici l'on reprit la route ordinaire pour se rendre à Qené, au lieu de suivre la route ancienne qui se dirige vers Coptos. Cette portion de l'ancienne route est encore pratiquée par les caravanes de Cous; mais aucun Français ne l'a parcourue: il est indubitable qu'on y trouveroit les vestiges de plusieurs constructions semblables à celles que nous venons de décrire, et dont le nombre (ce qui nous intéresse le plus ici) est facile à déterminer; la distance moyenne d'une station à l'autre étant d'un peu plus de trois heures de marche, et la Gytah se trouvant éloignée de Coptos de onze heures, il est évident que cet intervalle devoit être partagé en trois parties par deux mansions semblables aux huit autres (1).

D'une autre part, puisque l'on n'a pas suivi non plus l'ancienne route depuis son origine, et que l'on n'a rencontré la première mansion qu'à six lieues de marche de la mer Rouge, il faut conclure aussi que cet intervalle devoit encore être partagé en deux distances de trois lieues, par une autre mansion qui formoit la onzième: voilà donc, dans l'isthme de Coptos, cette ancienne route divisée en douze intervalles à-peu-près égaux; ce que Pline et les auteurs des Tables et des Itinéraires ont donné mal-à-propos pour une route de douze journées de marche (2).

Le nom de *Phœnicon*, que portoit la première mansion chez les Grecs, indique assez que ce lieu étoit couvert de dattiers; et par cette raison ce nom ne peut convenir à la Gytah, dont le sol n'est point propre à la végétation. D'après le rapport des distances, la Gytah doit être la mansion désignée dans les Tables de Peutinger et dans l'Itinéraire d'Antonin sous le nom d'*Aphrodites*, la troisième à partir de l'Égypte.

CHAPITRE X.

Quel point précis occupoit Bérénice dans l'isthme de Coptos.

ON ne s'étonnera point que le nom de *Bérénice* ne se soit point conservé parmi les Arabes, depuis long-temps les seuls navigateurs qui fréquentent cette côte. On sait que les Égyptiens ont aussi, de leur côté, laissé perdre une grande partie des noms Grecs introduits dans leur langue, et que plusieurs de ces noms, appliqués aux villes de l'Égypte, n'ont même jamais été adoptés par les indigènes (3): quel nom remplace donc celui de *Bérénice*!

Le Cosseyr où se rendent aujourd'hui les caravanes, n'est pas une ville ancienne: ce n'est que depuis environ un siècle qu'elle est fréquentée des caravanes;

(1) Ces trois distances, dans les itinéraires Romains, forment un intervalle de 28,000 toises; et suivant la carte de l'expédition, cette même route est d'environ 27,500 toises, si l'on a égard aux sinuosités du chemin: c'est-là une bien légère différence, ou plutôt un caractère de conformité bien frappant avec les renseignemens des auteurs anciens.

(2) Voyez l'extrait des Itinéraires, parmi les textes cités à la fin de cette seconde partie.

(3) C'est ainsi que récemment les noms donnés par les Français aux forts qu'ils ont construits, quoique d'un usage général parmi eux, n'étoient nullement adoptés par les gens du pays, et encore bien moins adoptoit-on les noms nouveaux imposés à des pays ou des quartiers anciens.

aussi porte-t-elle le nom de *nouveau* Cosseyr. Le vieux Cosseyr, fréquenté avant cette époque, et entièrement abandonné aujourd'hui, est situé deux lieues plus au nord, et, comme le nouveau, dans ce grand golfe dont nous avons prouvé l'identité avec le golfe *Acahartus* des anciens : le vieux Cosseyr n'avoit point de port, mais seulement une rade peu sûre ; inconvéniens qui a déterminé enfin à adopter la ville nouvelle, dont le port, quoique petit et mauvais, suffit aux besoins du commerce actuel, et dispense les vaisseaux d'aller séjourner ailleurs.

C'étoit de temps immémorial que l'ancien Cosseyr tenoit lieu de port à la ville de Cous. Abou-l-fedâ, le plus ancien auteur Arabe qui ait traité avec quelques détails de la mer Rouge, en fait mention, et le place au 26.^e degré de latitude (1).

L'Égypte ayant été enlevée aux empereurs Grecs, la ville d'*Apollinopolis parva* reprit le nom de *Cous*, sans doute fort ancien, car on voit Étienne de Byzance, bien antérieurement à la conquête des Arabes, donner le nom de *Côs* à une ville qui est évidemment la même qu'*Apollinopolis parva*. Le mot *Cosseyr*, qui n'a point de signification en arabe, est probablement dérivé de celui de *Cous*, et désignoit naturellement un lieu dépendant de la ville de Cous; et c'est sans doute par cette raison qu'on l'aura conservé successivement à deux villes différentes, mais qui avoient toujours les mêmes relations avec celle de Cous.

En rapprochant ces diverses circonstances, on voit que ce n'est pas au nouveau mais au vieux Cosseyr qu'étoit située la ville de Bérénice; c'est là d'ailleurs qu'aboutissoit l'ancienne route tracée par Ptolémée Philadelphie, et dont on a récemment constaté l'existence.

RÉSUMÉ.

APRÈS avoir déterminé toutes les positions anciennes qui avoient des rapports avec la route des caravanes commerçantes, nous avons fait voir par ces rapports que cette route traversoit l'isthme de Coptos, à l'extrémité duquel devoit être placée l'ancienne ville de Bérénice; nous avons fait sentir l'impossibilité d'une route dirigée de Coptos au tropique, et montré comment les renseignemens opposés des itinéraires Romains tenoient à l'ignorance des stades employés par les auteurs Grecs, le stade Olympique de huit mille ayant été substitué au stade Macédonien, qui n'avoit guère plus de la moitié. Enfin l'on a vu que cet accord unanime des écrivains anciens à supposer Bérénice sous le même parallèle que Syène, venoit de ce qu'ils avoient tous copié Eratosthène, qui avoit avancé cette opinion, sur l'idée vague qu'à Bérénice, comme à Syène, l'ombre étoit nulle à midi au solstice d'été. Nous avons achevé de confirmer notre sentiment en faisant voir qu'il existe dans l'isthme de Coptos une route ancienne renfermant des stations militaires, et semblable en tout à celle que pratiquoient les caravanes du temps de Philadelphie. Le lecteur décidera si les obscurités qui enveloppoient cette question, sont suffisamment dissipées.

(1) Don Juan de Castro, qui l'éloigne un peu plus vers sa distance au port de Myos-hormos), ajoute à cela que le nord et le place à 26° 15' (estime à treize lieues marines Cosseyr étoit le port le plus incommode de toute la côte.

TEXTES DES AUTEURS CITÉS.

I. Description de la côte d'Afrique depuis Arsinoë jusqu'au tropique.

Mox oppidum parvum est Ennum, pro quo alii Philoteram scribunt. Deinde sunt Azarei, ex Troglodytarum connubiis, Arabes feri. Insulae, Sapirene, Scytala; mox deserta ad Myos Hormon, ubi fons Tadnos; mons Eos, insula Lambe, portus multi; Berenice, oppidum matris Philadelphii nomine, ad quod iter à Copto diximus. (Plin. *Hist. nat.* lib. VI, cap. 29.)

II. Description du site et du port de Myos-hormos.

Πλοσίον δὲ τῆς λίμνης, εὐμεγέθει πεδία
βεβηκὸς ὄρος ἀναφαίνεται μιλιῶδες.
Ἐφεξῆς δὲ λιμὴν μέγαν ἐκδέχεται ὅς φρότερον
μὲν Μυὸς ἐκαλεῖτο ὄρμος, ἔπειτα δὲ Ἀφροδίτης
ὠνομάσθη ἐν οἷς καὶ ἦνσι τρεῖς εἰσι πορκαίμε-
να, ὧν αἱ μὲν ἐλαίαις πεπύκνωται· μία δὲ
ἦτιον μὲν δασεῖα, τῶν δὲ καλυμένων Μελεα-
γροῖδων ἐκίρεφρασα πλήθος. (Ex Agatharchide,
de Rubro mari, apud *Geogr. vet. script. Graec.*
minores, t. I, p. 54.)

Juxta lacum in campo satis spatioso mons assur-
gere videtur, rubricæ metallo fecundus.

Hinc portus excipit magnus, cui primò *Muris*,
deinde *Veneris* cognomentum fuit attributum : ubi
tres etiam insulae exstant, quarum duæ olivas ha-
bent crebras et densas ; una minùs quidem silvosa
est, sed avium quas *meleagrides* vocant copiam
nutrit.

III. Situation et Description du port de Myos-hormos.

Ἐἴτα θερμῶν ὑδάτων ἐκβολὰς πικρῶν καὶ
ἀλιμυρῶν, κατὰ πέτρας πρὸς ὑψηλῆς ἐκδι-
δόντων εἰς τὴν θαλάττην καὶ πλοσίον ὄρος ἐστὶν
ἐν πεδίῳ μιλιῶδες· εἴτα Μυὸς ὄρμος καὶ Ἀφρο-
δίτης ὄρμος καλεῖσθαι λιμένα μέγαν, τὸν εἰς-
πλουὸν ἔχοντα σκολιὸν· πορκαίμενα δὲ ἦσους
τρεῖς, δύο μὲν ἐλαίαις κατασκίους, μία δὲ
ἦτιον κατασκίον, μελεαγροῖδων μεσὴν· εἶδ' ἔξῃς
τὸν Ἀγαθάρτην κόλπον. (Strabon. *Geograph.*
lib. XVI, p. 769.)

Hinc calidarum aquarum in mare exitus, quæ
amaræ ac salsæ ab excelsa quadam petra prola-
buntur. Non procul mons quidam est, in campo
situs, minii plenus; deinde *Muris* statio, aliaque
Veneris : hæc vocatur *portus magnus*, ingressu
admodum flexuoso. In fronte insulas tres esse;
duas ob olearum frequentiam opacas; alteram
minùs opacam, quæ *meleagrides* aves multas
habeat : deinceps sinum qui *Immundus* dicitur.

IV. Myos-hormos étoit le port le plus célèbre et le plus fréquenté de toute la mer Rouge, sous Adrien.

Τῶν ἀποδεδειγμένων ὄρμων τῆς Ἐρυθρῆς
θαλάσσης, καὶ τῶν περὶ αὐτὴν ἐμπορίων, πρῶ-
τος ἐστὶ λιμὴν τῆς Αἰγύπτου, Μυὸς ὄρμος. (Ar-
riani *Periplus maris Erythraei*, apud *Geograph.*
vet. script. Graec. minores, t. I, p. 1.)

Inter insignes celebresque maris Erythraei por-
tus et emporia, primus est Ægypti portus, Myos-
hormos.

V. Description du Sinus Immundus; sa position immédiatement au sud de Myos-hormos.

Ἐἴτα Μυὸς ὄρμος. εἶδ' ἔξῃς τὸν
Ἀγαθάρτην κόλπον, καὶ αὐτὸν κατὰ τὴν Θη-

Deinde *Muris* statio. deinceps
sinum qui *Immundus* dicitur, et ipsum contra

Baida

καίτα κείμενον, καθάπερ τὸν Μυὸς ὄρμον· ἔτω δὲ Ἀκάθαρτοι· καὶ γὰρ ὑφάλσις χοιράσι καὶ βαχίαις ἐκτετραχύνται, καὶ πρῶταις κραιμίσσαις τὸ πλέον. (Strab. Geogr. lib. xvi, p. 769.)

Thebaïdem situm quemadmodum Muris stationem. Immundus dicitur, quia occultis cautibus et dorsis exasperatur, et procellæ flatuum in eum crebrius incumbunt.

VI. De l'île d'Ophiodes, immédiatement au sud du Sinus Immundus.

Τάτοις δὲ ἐγγίβει κόλπος, ὃν καλεῖσιν Ἀκάθαρτον· ὃν παραπλεύσαντι νῆσος ἔκκειται, τῇ μὲν θέσει πελαγία, μήκος ἔχουσα σαδίων ὡς ὀγδοήκοντα, ἢν καλεῖσιν Ὀφιδώδη, παρῳτερον μὲν γέμωσαν παυτοίαν ἐρπετῶν, ἐφ' ἡμῶν δὲ ἐλευθέραν τῶν ἐν δὲ τῷ τῆ γίνεται τῇ νήσῳ, Φησι, καὶ τὸ καλέμενον τοπάζιον. (Agath. de Rubr. mari, apud Geogr. min. tom. I, p. 54.)

Hinc portus cui primò Muris &c. His propinquus est sinus quem Impurum nominant. Quem ubi præternavigaris, insula exporrigitur, in pelago sita, longitudine stadiorum xxc circiter, nomine *Serpentina*: nam omnis generis serpentibus quondam referta erat, sed ætate nostrâ libera est. In hac lapillus nascitur, *topazii* nomine celebris.

VII. L'île d'Ophiodes immédiatement au sud du Sinus Immundus.

Ἐἴτα Μυὸς ὄρμον εἶθ' ἐξῆς τὸν Ἀκάθαρτον κόλπον ἐνταῦθα δὲ ἰδρύσθαι Βερενίκην πόλιν ἐν βάθει τῆ κόλπου· μετὰ δὲ τὸν κόλπον ἡ Ὀφιδώδης καλεμένη νῆσος ἀπὸ τῆ συμβεβηκότος, ἢν ἠλευθέρωσε τῶν ἐρπετῶν ὁ βασιλεὺς, ἅμα καὶ δὲ τῆς φθορᾶς τῶν παρῳσμιζομένων ἀνθρώπων ἕκ τῶν θηρίων, καὶ δὲ τὰ τοπάζια. (Strab. Geograph. lib. xvi, p. 769.)

Deinde Muris statio deinceps sinum qui Immundus dicitur. ibi Berenicen urbem in penitiorie sinu positam; post sinum est Ophiodes insula ab eventu appellata, quam rex à serpentibus liberavit, cum multi applicantes à serpentibus interficerentur, propter topazia.

VIII. Comparaison du Smaragdus mons avec les points voisins, qui prouve que cette montagne ne peut se trouver que dans une île.

	Longit.	Latit.	Long.	Latit.
Φιλωτέρας λιμὴν	ξδ δ.	κξ λ'.	64° 15'	26° 45'
Σμάραγδος ὄρεσ	ξδ λδ.	κε γ.	64. 50.	25. 0.
Λεπτή ἀκρᾶ	ξδ γο.	κδ γο.	64. 40.	24. 40.

(Ptolem. Geogr. lib. iv, p. 103.)

IX. Isthme de Coptos, ou rétrécissement de terrain entre Coptos et Bérénice.

Ὅπουθεν δὲ τῆ νεῶ τῆς Ἀφροδίτης, Ἰσιδος ἐστὶν ἱερόν· εἴτα Τυφώνεια καλεμένα, καὶ ἡ εἰς Κοσπὸν διέρουξ, πόλιν κρινὴν Αἰγυπτίων τε καὶ Ἀραβῶν.

Post Veneris templum est Isidis fanum; deinceps sunt ea quæ Typhonia vocantur, et fossa quæ Coptum defert, communem Ægyptiorum et Arabum urbem.

Ἐνταῦθεν ἐστὶν ὁ ἰσθμὸς εἰς τὴν Ἐρυθρὰν κατὰ πόλιν Βερενίκην, ἀλίμενον μὲν, τῇ δ' εὐκαχεῖα τῆ ἰσθμῷ κατατοχὰς ἐπιτηδείους ἔχουσαν.

Deinceps est isthmus in Rubrum mare porrectus, juxta Berenicen urbem, quæ, quanquam sine portu est, tamen ob opportunitatem isthmi idonea diversoria habet.

Λέγεται δ' ὁ Φιλαδέλφος πρῶτος στρατιπέδω τεμῆν τὴν ὁδὸν ταῦτην ἀνδρῶν ἕσαν, καὶ κατασκευάσαι σαθρὸν, ὡσπερ τοῖς ἐμπορείοις ὀδύμασι, καὶ δὲ τῶν κελῶν.

Dicunt Philadelphum primò hanc viam exercitu aperuisse, cum aquis ea careret, ac diversoria constituisse, tam pedibus iter agentibus quàm camelis.

Ἐφάνη δὲ τῇ πείρᾳ πολὺ τὸ χροσίμων.
(Strab. Geogr. lib. xvii, p. 815.)

Enimverò experientia utilitatem maximam demonstravit.

X. *Position respective des quatre villes anciennes qui servoient au commerce; savoir, Bérénice, Myos-hormos, Coptos et Apollinopolis parva.*

Οὐκ ἀπὼθεν δὲ τῆς Βερενίκης ἐστὶ Μυὸς ὄρμος πόλις, ἔχουσα τὸν ναύσταθμον τῶν πλοιοζομένων· καὶ τῆς Κοπίδος οὐ πολὺ ἀφῆσθη ἢ καλεμένη Ἀπόλλωνος πόλις, ὥστε καὶ αἱ διορίζουσαι τὸν ἰσθμὸν δύο πόλεις, ἑκατέρωθεν εἰσίν. Ἀλλὰ νῦν ἡ Κοπίδος, καὶ ὁ Μυὸς ὄρμος, εὐδοκίμει, καὶ χρῶνται τοῖς τόποις τούτοις. (Strabon. Geogr. lib. xvii, p. 815.)

Non procul à Berenice est Muris statio, quæ urbs navale habet. A Copto quoque non multùm abest Apollinis civitas, quare duæ urbes isthmum terminantes utrinque sunt. Sed Coptus et Muris statio nunc excellunt, iisque omnes utuntur.

XI. *Rapprochement de la longitude de Bérénice avec celle des divers points de la côte sous le tropique; impossibilité qu'une ville maritime ait existé sous ce parallèle avec une telle longitude.*

	Longit.	Latit.		Long.	Latit.
Λεπτὴ ἄκρα	ξδ' γο.	κδ' γο.	Lepte promontorium . .	64° 40'.	24° 40'.
Βερενίκη	ξδ' ιβ.	κδ' γ.	Berenice	64. 6.	23. 50.
Πενταδάκτυλον ὄρος . . .	ξδ' λδ.	κγ' λγ.	Pentadactylum mons . .	64. 45.	23. 30.

(Ptolem. Geogr. lib. iv, p. 103.)

XII. *La différence de longitude entre Coptos et Bérénice égale la largeur de l'isthme (quarante lieues).*

ΚΟΠΙΤΗΣ νομός,		COPTITES NOMUS,			
Καὶ μέτροπολις μεσογῆος.		Et metropolis mediterranea.			
	Longit.	Latit.		Long.	Latit.
Κοπίδος πόλις	ξβ' λ.	κς.	Coptos civitas	62° 30'.	26° 0'.
Ἀπόλλωνος μικρά	ξβ' λ.	κε λγ.	Apollinis civit. parva . .	62. 30.	25. 50.
Βερενίκη	ξδ' ιβ.	κδ' γ.	Berenice	64. 6.	23. 50.
Φιλωτέρας λιμὴν	ξδ' δ.	κζ' λ.	Philoteris portus	64. 15.	26. 45.

(Ptolem. Geogr. lib. iv, p. 113 et 108.)

XIII. *Route de Coptos à Bérénice et à Myos-hormos.*

Πρῶτον μὲν οὖν ἐνυκλοπῶρον πρὸς τὰ ἄστρα βλέποντες οἱ χαμηλέμπροσι, καὶ κατὰ περ οἱ ἀλέοντες ὕδρου, χαμίζοντες καὶ ὕδωρ· νυνὶ δὲ καὶ ὑδροεῖα κατεσκευάσασιν, ὀρύξαντες πολὺ βάθος· καὶ ὅκ τῶν οὐρανίων καί περ ὄντων ἀσπίων, ὅμως δεξαμενὰς πεποίηται· ἢ σὶ ὁδὸς ἐστὶν ἐξ ἧ ἑπτά ἡμερῶν. (Strabon. Geograph. lib. xvii, p. 815.)

Initio camelis vecti per noctem iter agebant, astra observantes, quemadmodum nautæ, et aquam secum portabant: nunc terrâ in profundum effossâ aquarum copiam paraverunt, et pluviis, quanquam raræ sint, cisternas fecerunt. Iter est sex septemve dierum.

XIV. *Noms et Distances des onze Mansions bâties par Ptolémée Philadelphie.*

<i>ITER à COPTO BERONICEM usque MP. CCVIII.</i>			<i>Stades.</i>
	V. C. Regius.	Aristonis.....	XXX = 240.
		Phalagro.....	XXX. 240.
		Apollonos.....	XXIII. 192.
Peniconon.....	MP. XXIII = 192.	Cabalsi.....	XXIII. 192.
Didime.....	XXIII. 192.	Cenon Ydreuma.....	XXVII. 256.
Afrodito.....	XX. 160.	Beronicen.....	XVIII. 134.
Compasi.....	XXII. 176.		<hr/>
Jovis.....	XXIII. 184.		2158.

Seconde Liste offrant avec la première une différence de treize milles.

<i>ITEM A COPTO BERONICEM MP. CCLVIII. [sic]</i>		<i>REPORT.....</i>	<i>CXXVI.</i>
VV. CC. Blandinianus, Neapolitanus et excusus Longolianus.		Aristonis.....	XXV.
Pœniconiconon.....	MP. XXVII.	Falacro.....	XXV.
Didime.....	XXIII.	Apollonos.....	XXIII.
Afrodito.....	XX.	Cabalsi.....	XXVII.
Compasi.....	XXII.	Cenon didreuma.....	XXVII.
Jovis.....	XXXIII.	Beronicem.....	XVIII.
	<hr/>		<hr/>
	CXXVI.	TOTAL.....	CCLXXI.

(Anton. August. *Itinerarium*, p. 171.)

XV. *Le commerce de l'Inde plus considérable sous les Romains que sous les Ptolémées.*

Καὶ τῶν ἑκ τῆς Ἀλεξάνδρειας ἐμπορῶν σέ-
λος ἤδη πλεόντων διὰ τῆ Νείλου καὶ τῆ
Ἀραβίης κόλπη μέχρι τῆς Ἰνδικῆς, ἃ πολὺ
μᾶλλον καὶ ταῦτα ἐγνωσται τοῖς νῦν ἢ τοῖς παρ-
ῆμων.

Ἰσοσεῦ μὲν ὅτι καὶ ἑκατὸν καὶ εἴκοσι νῆες
πλείον ἐκ Μυῶς ὄρουσιν πρὸς τὴν Ἰνδικήν·
πρῶτον ἑκ τῶν Πτολεμαϊκῶν βασιλέων,
ὀλίγων παντάπασι θαρρόντων πλείον, καὶ τὸν
Ἰνδικὸν ἐμπορεύεσθαι φέρων. (Strabon. *Geogr.*
lib. II, p. 118.)

*Quin et in Arabiam Felicem Romani jam cum
exercitu profecti sunt, ductore Aelio Gallo, amico ac
sodali nostro : et Alexandrinorum mercatorum
classis per Nilum jam navigans et Arabicum sinum
usque ad Indiam, multo ista nobis, quam olim
fuerant, notiora reddidit.*

*Quo tempore Gallus Aegypto praefuit, ad ipsum
venit, undaque usque ad Syenem et fines Aethiopiae
adscendi, ibique comperi CXX naves à Muris
portu Indiam versus navigare, cum sub Ptole-
maeis regibus perpauca auderent navigare et mer-
ces Indicas advehere.*

XVI. *Nature des marchandises qui se transportoient par la mer Rouge.*

Περὶ χωρῆ δὲ εἰς τὸς τόπους τῆτος ἱμάτια
βαρβαρικά ἄναφα τὰ ἐν Αἰγύπτῳ γινόμενα,
Ἀρσινοτικαὶ σολαί, καὶ ἄβολοι νύθοι χρωμα-
πνοι, καὶ λέντια, καὶ δικρόσια, καὶ λιθίας
θαλῆς πλείονα γένη, καὶ ἄλλης μυρρίνης, τῆς
γινόμενης ἐν Διοσπόλει· καὶ ὀρείχαλκος, ἃ
χρῶνται πρὸς κόσμον, καὶ εἰς συγκοπήν ἀντι

In hæc porro loca deportantur venalia, vestes
barbaræ atque rudes, à fullonibus nondum appa-
ratæ, quæ quidem in Aegypto fiunt; stolæ Arsi-
noeticæ, abollæ adulterini coloris, lintea, dicrossia
seu mantilia utrinque fimbriata, omnis generis
vasa vitrea atque murrhina, in urbe Diospoli ela-
borata; item orichalcum, quo utuntur ad ornatum,

νομίσματος· καὶ μελίεφθα χαλκᾶ, εἰς τε ἔλαιον καὶ εἰς σύκοπὴν λελλίων καὶ περισκέλιδων ποὶ τῶν γυναϊκῶν. (Arrian. *Periplus maris Erythraei*, apud *Geogr. vet. script. Græc. min.* p. 4.)

ex quo in frusta dissecto etiam numismata conficiunt; necnon meliephtha ænea, quibus ad coquendum utuntur, ex quibus etiam in frusta concisis armillas atque periscelidas nonnullæ mulieres conficiunt.

Oppidum Aduliton. Maximum hic emporium Troglodytarum, etiam Æthiopum. Abest à Ptolemaïde quinque dierum navigatione. Deferunt plurimum ebur, rhinocerotum cornua, hippopotamorum coria, celtium testudinum, sphingia, mancipia. (Plin. *Hist. nat.* lib. VI, cap. 29.)

XVII. *Description de la côte occidentale de la mer Rouge, au sud de l'île d'Ophiodes.*

Μετὰ δὲ τὴν νῆσον ταύτην, πολλά ἐστὶν ἰχθυοφάγων ἔθνη καὶ νομάδων· εἶθ' ὁ τῆς Σωτείρας λιμὴν.

Post hanc insulam (Ophioden) multæ ichthyophagorum et nomadum nationes sunt: inde Sotira decæ portus.

Εἶθ' οἱ Ταῦρεσι δύο ὄρη, τύπον πινὰ πόρρωθεν δεικνύοντα τοῖς ζώοις ὅμοιον· εἶτ' ἄλλος ὄρος ἰερόν ἔχον τῆς Ἰσιδος Σεσώτριος ἀφίδρυμα. (Strab. *Geogr.* lib. XVI, p. 770.)

Postea sunt Tauri duo quidem montes, qui eminus formam quamdam ostendunt tauris similem. Subsequitur alius mons, qui Isidis templum habet à Sesostre positum.

XVIII. *De deux autres villes de Bérénice, Panchrysos et Epidires.*

Juba, qui videtur diligentissimè prosecutus hæc, omisit in hoc tractu (nisi exemplarium vitium est) Berenicen alteram, quæ Panchrysos cognominata est; et tertiam, quæ Epidires, insignem loco. Est enim sita in cervice longè procurrente, ubi fauces Rubri maris IV. M. D. pass. ab Arabia distant. (Plin. *Hist. nat.* lib. VI, cap. 29.)

	Longit.	Latit.		Long.	Latit.
Μυός ὄρμος.	ξδ ιβ.	κζ λγ.	Myos-hormos.	64° 30'.	27° 15'.
Φιλωτέρας λιμὴν. . .	ξδ δ.	κζ λ.	Philoteræ portus.	64. 15.	26. 45.
Αἶας ὄρος.	ξδ ε.	κς λδ.	Aias mons.	64. 20.	26. 30.
Λευκός λιμὴν.	ξδ λ.	κς ε.	Leucos [Albus] portus.	64. 30.	26. 0.
Ἀχάβη ὄρος.	ξδ λγ.	κς.	Acabe mons.	64. 30.	25. 45.
Νεχεςία.	ξδ λ.	κε λδ.	Nechesia.	64. 30.	25. 30.

(Ptolem. *Geograph.* lib. IV, p. 103.)

XIX. *Description de la côte d'Afrique depuis Myos-hormos.*

Mox deserta ad Myos hormon, ubi fons Tarnos, mons Eos, insula Lambe, portus multi; Berenice, oppidum matris Philadelphî nomine, ad quod iter à Copto diximus. Arabes Autei et Gebadei. Troglodytice, quam prisci Michoen, alii Midoem dixere. Mons Pentedactylos. Insulæ Stenæ Deire aliquot, Halonnesi non pauciores; Cardamine, Topazos, quæ gemmæ nomen dedit. Sinus insulis refertus: ex iis quæ Mareu vocant, aquosæ; quæ Eratonos, sitiëntes. Regum ii præfecti fuere. Introrsus Candei, quos Ophiophagos vocant, serpentibus vesci assueti; neque alia regio fertilior earum. (Plin. *Hist. nat.* lib. VI, cap. 29.)

NOTICE

SUR

LA BRANCHE CANOPIQUE,

PAR FEU MICHEL-ANGE LANCRET (1).

DEPUIS la reconnaissance de la partie orientale de la basse Égypte faite par le général Andréossi, toutes les anciennes branches du Nil étoient connues, à l'exception de la branche Canopique. Cette branche existe cependant d'une manière très-distincte, dans un cours de plus de six lieues; mais elle est privée d'eau pendant presque toute l'année. Les circonstances n'ayant pas permis que je la parcourusse dans son entier, je ne puis indiquer positivement que l'un de ses points, et je donnerai sur le reste les renseignemens que j'ai recueillis.

Le système d'arrosement de la plaine de Damanhour est le même que celui de toutes les autres plaines de la basse Égypte; c'est-à-dire que, pendant le moment de la grande crue du Nil, on soutient les eaux par des digues sur les terres les plus élevées, qui sont ordinairement les bords du fleuve; et lorsque celles-ci ont été suffisamment arrosées, on coupe ces digues, et les eaux s'écoulent sur les terres d'un niveau plus bas. Cette opération se répète plusieurs fois de suite, si la trop petite quantité d'eau ou la grande pente du terrain que l'on veut arroser l'exige.

La partie de la plaine de Damanhour qui s'étend le long du canal d'Alexandrie, depuis le village de Senhour jusqu'à Rahmânyeh, forme une espèce de bassin dans lequel les eaux de l'inondation séjourneraient beaucoup au-delà du temps propre à l'ensemencement, si les cultivateurs n'ouvraient pas les deux digues du canal pour leur donner un écoulement rapide sur les terres qui sont à sa droite. Ces eaux sont conduites par de petits fossés dans la branche Canopique, et celle-ci les verse dans le lac d'Abouqyr. La plus remarquable des coupures qui se font ainsi chaque année dans les deux digues du canal d'Alexandrie, est celle qu'on appelle *Abou-Gamous*, auprès du village de Kafr-Mehallet-Dâoud, situé à une lieue de Rahmânyeh. Cette coupure est en quelque façon l'entrée de la branche Canopique; c'est là seulement que l'on commence à la retrouver, et c'est aussi dans cet endroit que je l'ai reconnue. Je me suis avancé environ un demi-quart de lieue dans cet ancien lit du fleuve. Il est aussi large que ceux des branches de Rosette ou de Damiette, profond de près de deux mètres; et dans quelques endroits, ses bords sont encore à pic.

J'ai appris par des informations plusieurs fois répétées, que cet ancien bras du Nil, connu aujourd'hui sous le nom de *Mogaryn*, passait au midi du village de Fycheh, dont la position est bien connue, et qu'ensuite, après avoir traversé environ cinq lieues d'un terrain inculte et sans habitations, il arrivoit au lac d'Abouqyr. On peut déterminer un autre point de son cours au moyen d'un

(1) Cette Notice a été lue à l'Institut du Kaire, le 21 frimaire an 8 [12 décembre 1799].

itinéraire de M. Bertre, ingénieur géographe. A deux lieues de Birket et en se dirigeant vers Rosette, on traverse, à peu près à angle droit, un terrain plus bas que la plaine d'environ un mètre, large de près de quatre cents, et qui s'étend indéfiniment à droite et à gauche. Ce terrain est sur-tout remarquable par la grande quantité d'herbages qui le couvrent; car toute la plaine qui l'environne en est absolument dénuée. En rapportant sur une carte les trois points dont je viens de donner les positions, on voit qu'ils sont presque dans la même ligne droite, et que cette ligne passe précisément tout près et à l'est d'Abouqyr, c'est-à-dire, à la bouche Canopique.

Il est remarquable que l'on trouve des restes aussi distincts de cette ancienne branche à la droite du canal d'Alexandrie, et que depuis ce canal jusqu'au Nil, dans l'étendue d'une lieue, on n'en rencontre plus de traces : mais il faut faire attention que, dans cette dernière plaine toujours cultivée, la charrue a travaillé sans cesse à les effacer, tandis que, de l'autre côté, qui est abandonné depuis longtemps, rien n'a pu contribuer à unir le terrain.

Il ne me semble pourtant pas impossible d'assigner parmi les divers canaux qui arrosent les terres entre le canal d'Alexandrie et le Nil, celui qui pourroit être le reste de l'ancienne branche; car il est très-probable qu'on ne l'a pas comblée totalement, et qu'elle a été transformée en un canal d'irrigation. Ainsi je suis porté à penser que le canal qui, prenant son origine au-dessus du village de Marqâs, se joint à celui de Damañhour, et la partie de ce dernier canal comprise entre le point de jonction et Kafr-Mehallet-Dâoud, sont des vestiges de la branche Canopique. Au surplus, on conçoit que sa direction dans une lieue d'étendue ne devoit pas différer beaucoup de sa direction générale. D'après cela, on peut poser que le commencement de la branche Canopique, ou, pour parler plus correctement, l'endroit où elle se coudoit pour se rendre à Canope, étoit au-dessus de Rahmânyeh, entre ce village et celui de Marqâs.

Voici comment on peut essayer d'expliquer pourquoi le Nil a cessé de couler dans cet ancien lit. On sait que la branche du Nil qui se rend maintenant à Rosette, n'étoit d'abord qu'un canal creusé de main d'homme, et dérivé de la branche occidentale, à l'endroit où celle-ci se dirigeoit vers Canope. Ce canal, qui portoit le nom de fleuve *Tali* au temps de Ptolémée, n'étoit pas alors aussi considérable qu'il l'est aujourd'hui. Il s'est augmenté peu à peu aux dépens de la branche Canopique, parce qu'il avoit une pente plus considérable qu'elle; car la distance de Rahmânyeh au boghâz de Rosette est moindre que celle de Rahmânyeh à Abouqyr. La quantité et par conséquent la vitesse de l'eau diminuant chaque jour dans cette branche, elle ne tarda pas à se combler; et lorsqu'elle ne reçut plus assez d'eau pour entretenir la navigation dans le canal d'Alexandrie, il fallut prolonger ce canal à travers la branche Canopique jusqu'à celle de Rosette, où il prend actuellement son origine. Les eaux ayant cessé de s'écouler par leur ancienne route, le lac d'Abouqyr dut se former, ou du moins augmenter beaucoup en étendue; la plaine qui l'environne dut aussi se dépeupler, parce qu'elle n'étoit plus arrosée suffisamment, et sur-tout parce que les eaux du Nil ne chassant

plus comme autrefois celles de la mer, celles-ci se sont infiltrées de toutes parts dans les terres et les ont imprégnées de sel marin, qui empêche entièrement la culture. On remarque en effet que ce sel effleurit sur tout le terrain qui n'est jamais inondé, et qu'il n'y croît aucun végétal. Le fond de la branche Canopique, au contraire, bien qu'il soit aussi imprégné de sel, est couvert de plantes du genre des soudes et des roseaux, dont la végétation est favorisée par l'eau du Nil, qui s'y écoule chaque année durant quinze ou vingt jours au plus.

Ce que je viens de dire sur l'état actuel du terrain compris entre le lac d'Abougyr et le canal d'Alexandrie, n'est pas tellement général, qu'on n'y rencontre pourtant quelques villages, et par conséquent de l'eau potable; on la puise dans des trous profonds de trois à quatre mètres : mais ce sont-là des cas très-particuliers, et qui sont dus, ou à des couches de sable qui permettent aux eaux du Nil de filtrer fort loin sous les terres, ou à des couches argileuses qui rassemblent et retiennent dans un même lieu les eaux des pluies.

ADDITION.

AVANT de livrer cet écrit à l'impression, M. Lancret se proposoit d'y ajouter plusieurs développemens; mais la mort l'a prévenu dans son dessein. La découverte de la branche Canopique n'en est pas moins exposée dans la Notice précédente, de manière à ne point laisser de doute; et cette découverte est d'une assez grande importance quant à la géographie ancienne de l'Égypte, pour que le fait seul donne à la Notice un haut intérêt. On essaiera d'ajouter ici quelques recherches géographiques, afin de compléter la connoissance des lieux; ce qui servira aussi à confirmer le résultat qui précède.

Le point précis de la bouche Canopique n'a pas été jusqu'à présent, comme il devoit l'être, le sujet de l'attention des géographes. Cependant, pour être en état de tracer le cours entier de l'ancienne branche, il faut savoir à quel point de la mer elle aboutissoit.

Rien n'a plus changé en Égypte que l'état du pays maritime. Exposées à toutes les chances de la guerre, aux invasions des pirates, les côtes ont été ravagées, les villes détruites et les habitations dépeuplées; la nature même, si constante par-tout ailleurs, a subi des altérations considérables. Là où le Nil parvenoit jadis, des sables ont pénétré; les eaux salées ont succédé aux eaux douces, et la côte s'est étendue par les dépôts annuels du fleuve. Les embouchures ont plus changé que tout le reste. Pendant que les unes se sont comblées, les autres ont pris de l'accroissement. La masse des eaux du Nil cessant de se porter dans les premières, la mer a reflué, et a donné naissance à de vastes lacs d'eau amère. Vers les autres bouches, le fleuve chariant toutes les eaux des branches qu'il avoit abandonnées, a creusé son lit plus profondément et plus loin dans la mer. D'année en année, le limon s'est déposé sur les rives et a contribué à prolonger les embouchures, tellement que les points de la côte qui jadis s'avançoient le plus, sont maintenant ceux-là même qui sont le plus en arrière; c'est-à-dire que des golfes ont succédé à des caps, et réciproquement. Ce qui s'explique ainsi par le raisonnement, est démontré avec évidence par la carte du littoral actuel de l'Égypte. On y voit les bouches Canopique, Sebenytique, Pélusiaque, renfoncées profondément, autant que les embouchures Bolbitine et Phatmétique sont aujourd'hui saillantes et alongées. Ainsi la géographie physique de la côte d'Égypte n'a pas moins changé que la géographie civile. Comment donc n'éprouveroit-on pas de la difficulté à connoître positivement le lieu des anciennes bouches?

Quelles sont les autorités que nous avons pour fixer la bouche Canopique? Strabon, qui assigne entre Alexandrie et ce point une distance de cent cinquante stades, et Pline, qui donne douze *milles* Romains au même intervalle. À l'égard de Canope même, nous savons par Ammien Marcellin que cette ville étoit à douze *milles* d'Alexandrie.

Une ouverture de compas de cent cinquante stades (c'est-à-dire, d'environ vingt-sept mille sept cent cinquante mètres, en suivant la supputation la plus certaine pour le stade dont a usé Strabon), étant

appuyée, d'un côté, sur l'ancien Heptastade d'Alexandrie, tombe, de l'autre, sur le caravanseraïl qui est à treize mille mètres des ruines de Canope, et à huit mille mètres au sud-est du Ma'dyeh ou de la bouche du lac d'Abouqyr. Là, il existe aujourd'hui une autre communication avec la mer.

Les douze milles de Pline, partant de l'Heptastade, tombent exactement sur l'emplacement de Canope. Apparemment que, pour Pline, Canope et la bouche Canopique ne faisoient qu'un même point. Ce qui le fait penser, ce n'est pas seulement un nom commun, c'est encore parce qu'il a existé un canal tracé parallèlement à la côte, qui communiquoit avec la branche Canopique et qui conduisoit les eaux jusqu'à la ville de Canope (*Strabon*); il s'y trouvoit ainsi en quelque façon une seconde bouche Canopique. Mais voici sur quoi je me fonde principalement, après toutefois l'autorité de *Strabon*, qui doit passer avant toutes les combinaisons géographiques; c'est que la direction de la branche, telle qu'elle résulte des trois points cités par M. Lancret, cette direction, dis-je, étant prolongée, tombe dans le lac d'Edkou. Si, sur la ligne de Birket à Rosette, on prend une longueur de deux lieues (*voyez* la Notice précédente), le point où elle tombe, s'écarte totalement du lac d'Abouqyr, et par conséquent aussi, la direction générale de la branche. Cette direction passe au caravanseraïl, et c'est là qu'elle doit s'arrêter. Si l'on vouloit prolonger au-delà la branche Canopique, on auroit une ligne parallèle à la mer et toute voisine de la côte, dans un espace de huit mille mètres; ce qui seroit entièrement contraire à la forme des autres embouchures, lesquelles tombent perpendiculairement dans la Méditerranée. De plus, il est impossible de concevoir, dans les temps anciens, une autre configuration du rivage que celle qui existe actuellement, puisque le rocher se montre à nu sur toute cette côte. Le principal changement qu'elle ait éprouvé, nous l'avons déjà indiqué, c'est que la saillie avancée que formoit l'embouchure est maintenant une anse profonde, à cause des terrains d'alluvion qui se sont déposés à l'est et au nord-est, jusqu'à la pointe actuelle où se porte la branche Bolbitine. Suivant cette règle, commune à toutes les branches, il faut donc chercher au fond du golfe, ou aux environs de ce point, l'ancien emplacement de la bouche Canopique. Quelque solide que soit ce raisonnement tiré de la géographie physique, nous serions loin de le préférer aux preuves directes que fournissent les mesures anciennes, s'il ne s'accordoit pas avec elles; mais les cent cinquante stades de *Strabon* tombent juste, comme on l'a dit, sur le caravanseraïl qui est vers le fond de l'anse.

Cet emplacement de la bouche Canopique explique l'existence d'une ville d'*Heracleum*, située entre elle et Canope. En effet, un intervalle de treize mille mètres suffit et au-delà pour cette position intermédiaire. On explique encore facilement un passage de Pline qui a été corrigé sans nécessité par quelques éditeurs, et que d'Anville a regardé aussi comme vicieux. Après avoir nommé la ville de *Naucratis*, Pline ajoute : *Unde ostium quidam Naucraticum nominant, quod alii Heracleoticum, Canopico, cui proximum est, praferentes* (lib. v, cap. 11). Il faut traduire simplement : « Naucratis, dont le nom a fait appeler » par plusieurs bouche *Naucraticque* celle que d'autres appellent *Héracléotique*, sans faire mention de » la *Canopique*, dont elle est voisine. » On lit même dans un manuscrit, *Canopico, cui VI mill. pass. proximum est*; ce qui indiqueroit un intervalle de six milles entre la bouche Héracléotique et la Canopique. Il est vrai qu'entre Canope, où aboutissoit le canal de cette ville, et le caravanseraïl, on trouve neuf milles au lieu de six; mais de ce passage défectueux on ne peut conclure qu'un fait positif, c'est qu'il y avoit deux ouvertures du Nil, distantes l'une de l'autre. La bouche Canopique proprement dite, autrement nommée *Héracléotique* ou même *Naucraticque*, est donc distincte de l'embouchure du canal de Canope, à laquelle cependant Pline a donné, dans un endroit, le nom d'*ostium Canopicum*, comme à la principale embouchure. Je conclus que l'emplacement de la bouche Canopique étoit près de l'issue actuelle du lac d'Edkou, non loin du fond du golfe d'Abouqyr. Par là, on met ou plutôt on laisse Pline d'accord avec lui-même en deux points essentiels : l'un, c'est quand il dit qu'il y a douze milles d'Alexandrie à la bouche Canopique; l'autre, quand il compte quatre fausses bouches du Nil, outre les sept fameuses embouchures; car nous trouvons ainsi la petite bouche du canal de Canope, les deux fausses bouches de Ptolémée, appelées *Dioloos* et *Pineptimi*, et la Bucolique d'Hérodote, inconnue aux autres écrivains. Quant au nom de *Céramique* donné dans Athénée à la bouche la plus voisine de Naucratis, à cause des potiers qui abondoient dans cette ville (*lib. XI, pag. 237*), on doit plutôt le regarder comme appartenant à l'embouchure Naucraticque ou à la Bolbitine que comme le nom d'une bouche particulière. On trouvera ailleurs d'autres éclaircissemens sur les embouchures du Nil.

ESSAI D'EXPLICATION D'UN TABLEAU ASTRONOMIQUE PEINT AU PLAFOND

DU PREMIER TOMBEAU DES ROIS DE THÈBES,
À L'OUEST DE LA VALLÉE,

Suivi de Recherches sur le Symbole des Équinoxes ;

PAR E. JOMARD.

§. I.^{er}

Du Tableau astronomique (1).

LES peintures des tombeaux des rois de Thèbes renferment plusieurs sujets qui ont du rapport avec les phénomènes célestes. Parmi celles que l'on a copiées, il en est une qui couvre en entier le plafond du premier tombeau à l'ouest, et qui est d'un grand intérêt, soit par les scènes qu'elle retrace, soit par l'avantage qu'elle présente de donner lieu à une explication suivie (2).

On est d'abord prévenu par l'aspect de ce plafond, qui renferme un ciel parsemé d'étoiles, que c'est une composition relative à l'astronomie. Ce qui frappe ensuite, dès qu'on fait attention au tableau du milieu de la partie gauche du plafond (3), c'est d'y voir trois signes du zodiaque, le *Taureau*, le *Lion* et le *Scorpion* : on ne tarde pas à en reconnoître un quatrième, qui est l'*Amphora*, dans le vase qui semble soutenir l'animal à tête de porc.

On sait que l'ordre des signes est celui-ci :

<i>Taurus</i> ,	<i>Gemini</i> ,	<i>Cancer</i> ,	<i>Leo</i> ,	<i>Virgo</i> ,	<i>Libra</i> ,
<i>Scorpius</i> ,	<i>Arcitenens</i> ,	<i>Caper</i> ,	<i>Amphora</i> ,	<i>Pisces</i> ,	<i>Aries</i> .

On sait aussi qu'un équinoxe répondant à l'un des signes, à *Taurus*, par exemple,

(1) Voyez l'explication de la planche 82, A. vol. II, rédigée d'après les notes fournies par M. Legentil, à qui l'on doit ce précieux dessin.

(2) On a cru devoir, dans cet Essai, présenter les raisonnemens et les preuves d'une manière succincte,

et l'on prie le lecteur de suppléer aux développemens qu'on a passés sous silence. L'explication sera toujours assez longue, si elle est solide.

(3) C'est-à-dire, la scène qui est au bas de la gravure.

un des solstices doit répondre à *Leo*, l'autre équinoxe à *Scorpius*, et l'autre solstice à *Amphora*. Ajoutons que, dans le plafond tout entier, l'on ne voit aucun signe du zodiaque, autre que ceux que j'ai fait reconnoître.

Il est donc déjà vraisemblable que ce tableau renferme la peinture des équinoxes et des solstices, et que cette représentation exprime l'époque du monument.

Il ne seroit pas naturel de supposer que le *Taureau* désigne un des solstices, ou bien l'équinoxe d'automne, à cause de l'antiquité excessive qui résulteroit de ces suppositions. On ne peut donc admettre qu'une hypothèse; c'est qu'il se rapporte à l'équinoxe du printemps, et par conséquent le *Lion* au solstice d'été, le *Scorpion* à l'équinoxe d'automne, l'*Amphora* au solstice d'hiver: c'est ce que je ferai voir dans un instant.

Je ferai remarquer d'abord que c'est le *Taureau* qui occupe le haut et le milieu de cette scène, et qu'il est placé pour ainsi dire en évidence, comme la figure principale à laquelle toutes les autres se rapportent. Si c'est effectivement un signe équinoxial, il est donc extrêmement probable que tout le tableau a pour objet la représentation d'un équinoxe, c'est-à-dire, des phénomènes et des circonstances qui l'accompagnent.

Or le *Taureau* pose sur une barre horizontale, et cette barre est la marque des équinoxes (1).

La circonstance d'une figure qui semble soutenir ou prolonger l'équilibre, comme pour fixer le moment de l'équinoxe, n'est pas moins remarquable.

Mais est-ce l'équinoxe du printemps dont il s'agit? On va en juger. Les œufs de crocodile commencent à éclore vers le solstice d'été: au commencement de l'automne, l'animal a déjà pris une grande croissance; et au printemps suivant, sa taille est devenue énorme, comparée à la petitesse de l'embryon (2). Or ce fait d'histoire naturelle est précisément ce que le peintre a figuré dans cette scène. Sous les *pieds du Lion* est un très-petit crocodile, tout reployé sur lui-même, comme un embryon qui sort de l'œuf (3); plus bas que le *Scorpion*, l'on voit un autre crocodile plus fort et couché; enfin l'on en voit un troisième qui est gigantesque, aussi élevé que le *Taureau*, et qui même élève sa tête plus haut que lui (4). Voilà donc un trait caractéristique de l'équinoxe du printemps. Voici maintenant un phénomène de la même époque de l'année.

Le printemps, comme on sait, est la saison fatale à l'Égypte: c'est l'époque de l'invasion des sables, que la mythologie Égyptienne désignoit sous l'emblème de *Typhon*; c'est encore celle des vents du midi et des exhalaisons pernicieuses. On voit alors les rives du Nil toutes garnies de bancs de sable, que le fleuve en baissant a

(1) Voyez, dans le §. II, les recherches sur le symbole des équinoxes.

M. Fourier a reconnu le premier que le *Taureau*, dans cette peinture, indiquoit un équinoxe. Voyez son Mémoire sur les antiquités astronomiques.

(2) Voyez l'article *crocodile* dans les ouvrages d'histoire naturelle. Cet animal est celui dont la taille, quand il est adulte, diffère le plus de sa grandeur originelle.

(3) « Les petits crocodiles sont repliés sur eux-mêmes » dans leurs œufs. » *Histoire naturelle des quadrupèdes ovipares et des serpens*, par M. de Lacépède, in-12, tom. 4, pag. 253.

(4) Le scorpion est dessiné en petit, faute de place. Dans les peintures Égyptiennes, la grandeur des figures est souvent déterminée par l'espace; on peut le prouver par les zodiaques, par les papyrus et par d'autres exemples.

laissés à découvert; alors les crocodiles quittent le fond de l'eau, et l'on voit leurs têtes et leurs corps s'élever sur ces plages sablonneuses.

Dans ce tableau, nous voyons aussi une figure Typhonienne, celle de Nephthys, qui représentoit, comme on le sait, le désert et le terrain sablonneux (1); sur elle est grimpé un crocodile. Cette peinture est en quelque sorte la traduction fidèle de ce qu'on vient de dire. Mais ce n'est pas tout: examinons l'action de cette figure Typhonienne; elle a un bras appuyé sur le vase, et sa main s'applique à plat sur l'orifice, de manière à le boucher hermétiquement. C'est encore l'image symbolique de l'équinoxe du printemps. Typhon, qui s'efforce de fermer le vase d'où doivent s'épancher les eaux de l'inondation, me semble peindre ingénieusement les vents du midi qui retardent la marche et l'effet des vents septentrionaux (2).

Je ferai remarquer une dernière figure à tête d'épervier, armée d'une lance. Cette figure est comme renversée à terre, et paroît menacer le crocodile et Nephthys. Je crois qu'elle a de l'analogie avec le Sagittaire pour le sens emblématique: on sait que le Sagittaire indique l'époque de la fin du printemps, dans le zodiaque Égyptien originel (3). De plus, la tête de l'épervier, oiseau caractéristique du solstice, annonce l'approche de cette époque de l'année.

Une figure de femme également couchée, mais en sens inverse et placée dans le haut du tableau, au-dessus du Lion, ne porte aucun attribut et n'a aucune action caractérisée. On pourroit supposer qu'elle se rapporte à la Vierge, située dans le ciel auprès du Lion; mais elle ne seroit point ici comme un astérisme.

Je pourrais ajouter encore d'autres preuves déduites de la figure Typhonienne qui joue un grand rôle dans ce tableau; mais elles m'entraîneroient trop loin. Les images que renferme cette intéressante peinture, sont liées avec une foule de sujets, et jettent du jour sur les questions les plus curieuses des antiquités d'Égypte. Quant aux dix personnages placés à droite et à gauche de cette scène, j'en parlerai après avoir expliqué la scène opposée qui occupe le milieu de la droite du plafond.

Ce tableau, qui fait pendant à celui de l'équinoxe du printemps, me paroît exprimer tout aussi clairement le solstice d'été. Le Lion est ici la figure principale. Le moment où les eaux vont s'épancher est arrivé, et l'homme à tête d'épervier brise le vase qui est censé renfermer les eaux du débordement. Ce vase est terminé, du côté du Lion, par la tête du Taureau, qui est ici couchée horizontalement, au lieu d'être posée perpendiculairement comme dans l'autre tableau; différence qui marque le chemin de trois signes, ou 90 degrés, qu'a fait la constellation du Taureau à l'époque du solstice. On voit encore que le même personnage qui

(1) Voyez Plutarque, de *Iside et Osiride*; et Jablonski, *Pantheon Aegyptiorum*.

(2) Tout le monde sait que, pendant le printemps, il s'établit une espèce de lutte entre les vents du désert et les vents du nord, et que ces derniers poussent vers le tropique les nuages d'où provient la crue du Nil. M. Savigny, dans son *Histoire de l'Égypte*, connue

de tous les savans, a développé les circonstances de ce phénomène.

(3) M. Lancret a fait le premier la remarque du double visage que porte le Sagittaire dans les zodiaques d'Égypte. Cette double face a été donnée à celui-ci pour marquer la fin d'une année et le commencement de l'autre, ainsi que l'indiquoit le Janus des Romains.

soutient le Taureau dans l'autre scène, qui annonce et accompagne le signe de l'équinoxe, comme son gardien en quelque sorte, est ici derrière lui, également couché, dans une position qui est à angle droit de la première : cette figure a, dans les deux tableaux, absolument le même costume ; et quoiqu'ici elle n'ait qu'un bras, cette différence n'est point à considérer quand on connoît le style des peintures Égyptiennes. Le mouvement de trois signes en longitude me paroît là fort bien indiqué. L'image de *Taurus* combinée avec celle d'*Amphora* exprime peut-être l'idée que le phénomène de l'inondation se prépare, ou, en langage symbolique, que *le vase se remplit*, pendant tout le temps qui sépare l'équinoxe du solstice.

Un petit crocodile debout, et que Nephthys semble repousser de la main gauche, indique dans ce tableau, comme dans l'autre, le solstice d'été. L'homme qui est sous la tête du Taureau et repousse d'une main le grand crocodile, pendant que de l'autre il s'efforce de soutenir le vase, se lie aussi très-bien avec la représentation des approches de l'été. Nephthys, qui est derrière le Taureau, rappelle encore ici l'époque du printemps ; et le jeune crocodile qui s'élève vers sa main, indique à-la-fois l'exhaussement du Nil, qui va s'élever vers les terrains sablonneux, et l'accroissement du crocodile, qui a les mêmes progrès que celui du fleuve ; rapport d'autant plus juste, que l'animal lui-même suit le mouvement des eaux et pénètre avec elles dans les canaux intérieurs. Telle est la cause qui a fait choisir le crocodile pour symbole de l'inondation, et l'origine de l'hommage qui lui étoit rendu (1).

Il resteroit à rendre compte d'une figure triangulaire qui est sous le bras droit de Nephthys, et qui soutient l'homme à tête d'épervier ; mais j'ignore à quoi elle se rapporte.

Je viens à l'examen des deux suites ou processions de personnages qui occupent chacun des côtés du plafond. J'ai dit que le côté gauche du plafond peignoit l'équinoxe du printemps, et le côté droit, le solstice d'été ; j'en vais donner de nouvelles preuves.

1.° Chacun de ces côtés est enveloppé d'une grande figure reployée sur elle-même ; c'est Isis, l'image de la nature universelle, *embrassant le ciel et la terre*, les phénomènes des astres et ceux de notre globe. Le disque rouge, répété plusieurs fois sur son corps, est l'image de celui du soleil. Mais deux représentations différentes se remarquent devant les parties sexuelles de chacune de ces deux figures. A gauche, c'est un globe rouge ailé, dont les ailes sont jetées en arrière, et marquent le mouvement ; à droite, c'est un scarabée, les ailes déployées, roulant devant lui sa boule. Ce dernier symbole est, comme on le sait, celui de la génération (2) ; l'époque du solstice d'été est aussi celle de la fécondation qu'opèrent les eaux du Nil, et qui se développe. Le globe ailé du côté gauche marque le mouvement d'élévation du soleil, à l'époque du printemps ; en langage Égyptien, *c'est Osiris qui revole vers le sein de son épouse* (3).

(1) Voyez la Description d'Ombos, *A. D. chap. IV*, page 9.

(2) Voyez la Description des hypogées, *A. D. chap. IX*, sect. X, pag. 377.

(3) Les personnes qui connoissent le précieux Traité

de Plutarque de *Iside et Osiride*, savent qu'il est rempli d'images de cette espèce, et elles me passeront ce langage figuré, qui est dans le goût de l'antiquité, et sur-tout dans celui des Égyptiens. Les fables Grecques ont pris naissance dans les compositions emblématiques de ces peuples.

2.° Toutes les figures qui accompagnent la scène du côté droit, ont la tête recouverte d'un globe rouge, tandis que les autres n'ont rien sur la tête, hors une seule. Rien n'exprime mieux que ce globe répandu par-tout, l'état du soleil arrivé à son apogée et dardant ses plus grands feux (1).

3.° Une seule figure de la procession du côté gauche, comme on vient de le dire, a un attribut sur la tête; ce sont deux feuilles, et précisément ces feuilles peignent l'équinoxe du printemps (2).

Il seroit facile de proposer des explications, mais plus subtiles que solides, pour les deux personnages placés entre les bras de deux grandes figures d'Isis, et qui tournent le dos à tous les autres (3). Je me bornerai à faire remarquer que, d'un côté, la procession renferme dix-huit figures, et, de l'autre, vingt; en tout trente-huit, autant qu'il y a de figures placées dans de petites barques, au grand zodiaque de Denderah. Je ne fais pas de doute que celles-ci ne représentent les *décans*, dont trois répondent à un signe ou à un des mois de l'année, et dont chacun préside à dix jours d'un mois et à une fête ou cérémonie; ce qui rappelle assez bien les décadis du calendrier de la république Française. Mais le nombre de trente-huit, au lieu de trente-six, n'étoit pas facile à concevoir: ici l'explication se présente d'elle-même; car il n'y a vraiment que dix-neuf figures en procession dans un côté, et dix-sept dans l'autre, ce qui fait seulement trente-six. On pourroit regarder les deux autres comme se rapportant, l'une à la cérémonie du solstice d'été, connue sous le nom de *fête de Thoth*, l'autre à quelque fête particulière de l'équinoxe du printemps.

Je ne dis rien de la première figure de la procession, qui paroît tenir un flambeau, parce que je n'ai vu nulle part en Égypte une pareille image, ni des deux premières figures de la procession du solstice, qui tiennent à la main des objets méconnoissables.

La figure placée derrière le Lion du tableau du solstice tient dans la main gauche une tige dont il seroit important d'avoir une meilleure figure; il est impossible d'assurer si c'est une branche ou un épi.

On doit beaucoup regretter qu'il n'ait pas été possible de recueillir les hiéroglyphes d'un si précieux tableau. Il me semble que le sens clair et parfait de cette composition ingénieuse eût fourni des données applicables à leur interprétation. Quant au petit nombre de signes que l'on voit au bas de la gravure et sur le vase à tête de taureau, il est fort difficile de les bien reconnoître pour tel ou tel hiéroglyphe.

Pour terminer l'exposé, ou, si l'on veut, l'explication de cette peinture

(1) Le corps d'Isis renferme cinq disques rouges, d'un côté comme de l'autre. Si l'on en fait une objection, je ne crois pas cependant devoir y répondre; d'abord, parce qu'il faut se garder de tout expliquer; ensuite, parce que la différence des deux bandes de figures n'en est pas moins palpable. Quant aux très-petits globes rouges parsemés sur les huit premières figures de la bande inférieure, je ne suis pas éloigné de penser qu'ils concourent, avec tous les emblèmes de cette bande, à désigner

l'équinoxe du printemps, où le soleil est encore peu élevé, s'il est vrai que les globes plus grands indiquent le solstice d'été.

(2) Voyez le paragraphe suivant.

(3) On pourroit hasarder de dire qu'elles marquent, l'une, le jour lui-même de l'équinoxe, et l'autre, celui du solstice, et que chacun de ces jours est déjà avancé, comme si, par exemple, on eût voulu peindre l'instant du midi.

symbolique, j'ajouterai qu'elle a beaucoup de rapport avec le sujet qu'on voit sur une pierre trouvée à Axum, dessinée par Bruce, *planche 7, vol. I (1)*. C'est une figure d'Horus qui tient de la main gauche un lion par la queue, et, de chacune des deux mains, un scorpion également par la queue. Dans cette pierre, comme dans notre peinture, on voit deux crocodiles qui occupent le bas du sujet; mais ils sont égaux et croisés en quelque façon l'un sur l'autre.

La pierre d'Axum indique les deux époques de l'équinoxe d'automne et du solstice d'été, c'est-à-dire, le moment précis où le soleil du solstice représenté par Horus (2), commençant à entrer dans le Lion, saisit en quelque sorte les premières étoiles de sa queue, et l'instant où le soleil de l'équinoxe est dans les étoiles de la queue du Scorpion (3). La date de cette pierre est ainsi fort bien caractérisée: elle doit remonter à au moins 3863 ans avant Jésus-Christ. Je ne connois rien de plus expressif que cet emblème, qui porte bien le cachet du style Égyptien. Tout le temps que le solstice d'été est demeuré dans la constellation de la Vierge, la figure qui la représentoit fut le signe du solstice, et, pour ainsi parler, son hiéroglyphe; la chose et le symbole ne faisoient qu'un: enfin peindre l'image de la Vierge, c'étoit écrire, *solstice d'été*. Lorsque le colure solsticial, continuant de rétrograder, dépassa la tête de la Vierge, il atteignit la queue du Lion (4); comment mieux exprimer ce phénomène en langage figuré, qu'en peignant la Vierge, c'est-à-dire le solstice, prenant et saisissant la queue du Lion! C'est ce que les Égyptiens ont fait dans leurs zodiaques. Dans la pierre d'Axum, cette queue est aux mains d'Horus, emblème connu du soleil solsticial.

Pareille remarque peut se faire à l'égard de l'équinoxe d'automne. En quittant la constellation du Sagittaire, le soleil équinoxial se porta vers la queue du Scorpion; et quand il en atteignit la première étoile (5), on ne pouvoit mieux écrire ce fait qu'en représentant Horus prenant cet animal par la queue. C'est ce qu'on voit encore dans la pierre d'Axum. Un symbole analogue et non moins expressif, est le Sagittaire à queue de scorpion du zodiaque Égyptien. Cette queue substituée à celle du cheval n'indique-t-elle pas aussi clairement et d'une manière ingénieuse le passage de l'équinoxe, du Sagittaire dans le Scorpion! Ces exemples suffisent ici, et ce n'est pas le lieu d'entrer dans plus de développemens.

Il n'est pas possible de fixer pour le tableau des tombeaux des rois une époque aussi précise que pour la pierre d'Axum: tout ce qu'il apprend, c'est qu'alors le Lion étoit solsticial et signe de l'été, et le Taureau, équinoxial et signe du printemps.

(1) M. Marcel en a rapporté du Kaire une à peu près pareille, figurée sur une terre cuite. Elle est gravée à la fin du volume V des planches d'*antiquités*. Il existe beaucoup de pierres analogues dans les cabinets d'antiquités, et notamment au musée de Velletri. Je possède les gravures de quatre de ces monumens, dont je suis redevable à mon collègue M. du Bois-Aymé.

(2) Macrob. *Saturn.* lib. 1, cap. 18; et Jablonski, *Pantheon Ægyptiorum*, part. I, pag. 216.

(3) Pour exprimer que l'équinoxe étoit déjà dans le Scorpion, quand, à la même époque, le solstice ne faisoit qu'atteindre la queue du Lion, Horus tient le Lion

par l'extrême bout de la queue, et le Scorpion par la base de la queue. En outre, Horus tient deux scorpions, un de chaque main, pour indiquer que l'équinoxe est dans l'intérieur de la constellation, tandis que le solstice ne fait que toucher le Lion.

On ne dit rien ici de deux serpens que tient Horus dans chaque main, ni de l'animal qui est dans sa main droite, en pendant au lion, afin de ne pas hasarder une explication forcée. D'ailleurs, cet animal est si incorrectement figuré, qu'il est méconnoissable.

(4) L'étoile β du Lion.

(5) L'étoile γ du Scorpion.

Or le premier de ces phénomènes a eu lieu depuis l'an 3863 jusqu'à l'an 1277 avant Jésus-Christ; et le second, depuis l'an 4078 jusqu'à l'an 1707 (1). La condition qu'ils soient arrivés en même temps, rapproche un peu les limites et reporte à 1923 ans avant Jésus-Christ l'époque la moins éloignée. Par un milieu, on fixeroit cette date à trois mille ans avant l'ère Chrétienne. Au reste, ce monument est bien antérieur à ceux de Denderah.

Les monumens dans le style Égyptien que l'on retrouve en Éthiopie, doivent appartenir à une époque qui est moderne, par rapport à l'origine de l'astronomie des bords du Nil, et à l'idée qu'on peut se faire des premières observations faites par les Éthiopiens; cette époque pourroit fort bien être celle de l'émigration d'une colonie considérable d'Égyptiens, événement rapporté par l'histoire, et qui est postérieur aux temps florissans de Thèbes.

(1) On suppose ici la précession équinoxiale d'un degré en $71^m,85$ et sans inégalités.

§. II.

Du Symbole des Équinoxes.

J'AI remarqué au petit zodiaque de Denderah (1), dans la zone qui environne le planisphère, deux hiéroglyphes complexes , isolés, placés à 180 degrés juste l'un de l'autre, et qui sont, dans toute cette zone, les seuls caractères de cette espèce que l'on voie. Le diamètre qui passe par ces deux points, coupe le *Taureau* et le *Scorpion*. Comme ces deux constellations répondent aux équinoxes dans ce planisphère, comme la ligne qui joint les deux signes hiéroglyphiques passe juste par le centre, et qu'ils sont figurés là manifestement pour déterminer la ligne et les constellations équinoxiales, j'en ai conclu qu'ils devoient avoir nécessairement dans leur composition quelque rapport avec les phénomènes et les circonstances de l'équinoxe. Cette idée vient d'elle-même, quand on est un peu familiarisé avec le mode de représentation symbolique employé par les Égyptiens : ce mode est peut-être bien plus simple et bien moins détourné qu'on ne le pense communément, sur-tout dans ce qui touche à l'astronomie (2); mais nulle part je n'ai trouvé le sens de leurs symboles plus manifeste qu'il ne l'est ici.

En effet, au premier abord, on découvre une forme commune à ces deux figures, et, dans chacune d'elles, un attribut particulier. Il est naturel de penser que cette forme commune est aussi le symbole commun des deux équinoxes, et que les deux attributs désignent en propre, l'un l'équinoxe du printemps, l'autre l'équinoxe d'automne.

La partie commune à ces deux hiéroglyphes  offre, d'une manière frappante, la forme générale et essentielle d'une balance, qui consiste dans le fléau et ses deux bras. Elle est elle-même un signe hiéroglyphique (3); ce qui justifie cette décomposition. Il me paroît certain que cette forme est adaptée à la représentation des équinoxes, parce qu'elle est de nature à indiquer l'égalité des jours et des nuits; ce qui est le propre de la balance astronomique dans le zodiaque. Il seroit facile de déduire de là des conséquences intéressantes, soit par rapport à l'origine du zodiaque, soit relativement à la composition du langage hiéroglyphique : mais je dois m'en abstenir pour ne pas trop prolonger cet article, et je placerai ces résultats ailleurs.

Dans les représentations vulgaires des figures du zodiaque, on a coutume de donner à la Balance précisément une forme très-analogue à celle que je viens de signaler . Elle s'est conservée depuis les premiers temps. On la voit dans tous les almanachs d'Europe, et les astronomes en font encore usage.

Mais comment cette forme a-t-elle de la relation avec l'idée de l'égalité? La forme de la première balance a été imitée, selon moi, de l'attitude et de l'action d'un homme qui pèse, les bras étendus. Quand on veut s'assurer de l'égalité de

(1) Voyez la planche f de la collection des monumens astronomiques, ou la planche 21, *A. vol. IV.*

(2) Dans l'étude des symboles Égyptiens, je me suis particulièrement attaché aux fragmens astronomiques,

comme offrant une base certaine, et comme ayant des points de contact avec les idées et les notions des modernes.

(3) Voyez pl. 20, *A. vol. IV.*

deux poids, l'on ne fait pas autrement que d'étendre les bras de cette manière. Il n'y a pas de *geste* plus familier, plus naturel et plus commun à tous les peuples. C'est de là qu'on donne des *bras* à la balance, et que, dans toutes les langues, c'est un même mot qui désigne les *bras* de l'homme et les deux parties d'un levier de balance.

N'est-ce pas maintenant une chose bien remarquable de trouver, parmi les signes de la langue hiéroglyphique, une figure absolument semblable au signe primitif dont nous parlons, composée de *deux bras humains réunis*, ou placés tout près l'un de l'autre  ! Ici les bras, l'avant-bras et la main sont distincts. Deux bras égaux et suspendus, deux mains ouvertes à même hauteur, peignent parfaitement l'équilibre de deux choses. C'est la peinture même du *geste* dont j'ai parlé.

Il est donc presque indubitable que cette figure hiéroglyphique est celle de la balance, ou plus généralement le signe de l'équilibre et de l'égalité.

S'il est possible de souhaiter une preuve encore plus palpable, la voici. On remarque, dans la planche a des monumens astronomiques (*planche 79, A. vol. I*), une figure d'homme assise, qui, au lieu de bras, a deux règles horizontales surmontées d'une feuille . Cette figure est d'ailleurs, par sa position dans le zodiaque dont il s'agit, caractéristique de l'équinoxe.

Notre hiéroglyphe est très-souvent accompagné d'une barre en dessous; ce qui rend encore plus sensible l'origine du signe vulgaire de la balance. Il s'est réduit à un simple trait par l'usage de l'écriture cursive, mais sans s'altérer en aucune façon, . Les papyrus écrits en hiéroglyphes sont précieux pour constater ce fait; le plus curieux que l'on puisse consulter à cet égard, est celui que l'on a représenté dans les planches 72 à 75, *A. vol. II*. On y voit (1) vingt-une colonnes consécutives d'hiéroglyphes, dont le premier en tête est le signe dont je parle, placé à la même hauteur dans les vingt-une séries. Cette distribution, extrêmement remarquable, et dont ce n'est pas ici le lieu de rechercher le sens, existe plusieurs fois dans le même papyrus.

Je passe également sous silence les diverses modifications de cet hiéroglyphe, un des plus fréquens que j'aie vus tracés sur les temples et sur les manuscrits. Il me suffit d'ajouter que souvent il consiste dans une simple barre horizontale , ayant au milieu un coude ou un anneau (2); et c'est la forme qu'il a sous la figure du *Taureau*, dans le tableau astronomique expliqué ci-dessus (3).

Ces rapprochemens sont simples, et je les crois capables de satisfaire les esprits difficiles en conjectures. Je viens au second objet de cet article, qui est la distinction des deux espèces d'équinoxes.

Le signe que j'ai fait remarquer dans la planche f des monumens astronomiques (*planche 21, A. vol. IV*), couronné d'une figure ovale-allongée et pointue, s'y trouve

(1) Voyez pl. 72, *A. vol. II*.

(2) Voyez pl. 20, *A. vol. IV*.

(3) Je ne veux pas citer ici toutes les figures que j'ai vues dans les monumens d'Égypte, et qui appuieroient merveilleusement les recherches précédentes; j'en ai dit assez pour faire entrevoir le système des représentations

Égyptiennes. Les nombreux tableaux et bas-reliefs qu'on a figurés dans l'ouvrage, fourniront de grandes ressources à ceux qui voudront se livrer à de pareilles recherches. Voyez pl. 22, *A. vol. I*, fig. 4 et 6; pl. 23, fig. 23, 26, 28; pl. 21, *A. vol. IV*, &c. Voyez aussi le tableau des hiéroglyphes, à la fin du vol. V des planches d'antiquités.

placé du côté du *Taureau*; l'autre, surmonté d'une feuille, est du côté du *Scorpion*. On sait que le *Taureau* de ce planisphère indique l'équinoxe du printemps; et le *Scorpion*, l'équinoxe d'automne. Je crois pouvoir avancer, d'après une étude suivie des sculptures Égyptiennes, qu'on doit reconnoître dans le dernier signe la feuille du dourah d'Égypte (1); l'autre signe est évidemment un épi. Or le dourah appelé *nabary* en Égypte, ou dourah d'automne, parce que sa culture a lieu principalement dans cette saison, se sème en été. A l'équinoxe d'automne, les feuilles sont déjà grandes et élevées. Il étoit naturel aux Égyptiens de peindre cet instant de l'année par la figure d'une plante qui a toujours été cultivée abondamment, et qui est de la plus grande ressource pour le pays (2). Sur notre plafond, il est vrai, la figure coiffée de feuilles de dourah est dans la bande du *Taureau*, consacrée à l'équinoxe de printemps: mais cette objection peut se lever de deux manières; ou en observant que le dourah d'été, dont la culture est propre à la Thébàide, est en feuilles dans le printemps; ou en considérant que, dans le zodiaque primitif, le *Taureau* répondoit au second mois d'automne. L'emblème de la feuille du dourah a peut-être toujours été, pour ce dernier motif, attaché au *Taureau*, même lorsque cette constellation est devenue à son tour le signe de l'équinoxe du printemps.

L'épi n'est pas moins caractéristique de l'équinoxe du printemps, puisque c'est à cette époque que l'on faisoit et que l'on fait encore en Égypte, depuis un temps immémorial, la récolte des grains (3).

Je conclus que la forme , dérivée du signe des deux bras réunis , est l'hieroglyphe de l'égalité et de l'équinoxe; qu'il est lui-même l'origine du signe vulgaire de la Balance dans nos almanachs modernes, et aussi de la barre  sur laquelle repose le *Taureau* équinoxial, dans le plafond astronomique des tombeaux des rois; enfin, que les deux hieroglyphes complexes  et  sont respectivement les symboles de l'équinoxe de printemps et de l'équinoxe d'automne.

(1) *Holcus sorghum* de Linné, le sorgho d'Italie. Plusieurs tableaux confirment ce fait. Je ne citerai ici que celui de la chasse aux lions, sculptée sur les murs du palais de Medynet-abou à Thebes, pl. 9, fig. 2, A. vol. II.

(2) Je ne puis déduire ici les raisons qui prouvent que l'usage et la culture du dourah en Égypte datent de la plus haute antiquité; ce seroit anticiper sur d'autres travaux qui trouveront place dans l'ouvrage.

(3) Voyez Plutarque, *Traité d'Isis et d'Osiris*.